

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 – 7 février 2014

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

UNESCO/BIE/C.63/P&D

1. Ouverture de la session

1. La 63^{ème} session du Conseil du BIE a été ouverte à 10 heures le mercredi 5 février 2014 par le Président du Conseil du BIE, M. Ole Briseid, qui a exprimé ses vœux pour la nouvelle année 2014 et souhaité une chaleureuse bienvenue aux cinq nouveaux membres du Conseil – Grèce, Lettonie, Mongolie, Oman et Afrique du Sud –, ainsi qu'à M. Svein Osttveit (D/ED/EO) représentant la Directrice générale de l'UNESCO.

2. Avant de passer au point 2, l'adoption de l'ordre du jour provisoire, le Président a fait observer qu'outre la traduction dans les langues de travail (anglais et français), une traduction en arabe a été assurée grâce à la généreuse contribution du projet du Prince Sultan bin Abdulaziz et de la Délégation permanente de l'Arabie Saoudite. En sa qualité de Président sortant du Conseil, il a retracé brièvement les activités du BIE pendant la durée de ses fonctions. Il a indiqué que le Conseil était en phase de transition, la réforme de sa structure ayant été entamée lors du précédent exercice biennal qui a fait passer de 28 à 20 le nombre de membres. Il a indiqué qu'une fois la réforme achevée en 2015, 12 membres siègeront au Conseil et 3 au Bureau du Conseil. Le Président a fait état des progrès accomplis par le Conseil et le Secrétariat ces quatre dernières années pour faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curriculum, en application de la décision adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2011. Selon un examen externe, la Stratégie et le programme de travail du BIE pour 2012-2017 sont bien ciblés, ce qui orientera les travaux de l'Institut ces quatre prochaines années. Il a également fait observer que la nouvelle structure de gouvernance proposée par le Conseil a été adoptée par la Conférence générale et qu'elle est actuellement mise en œuvre ; un plan de mobilisation de ressources visant à obtenir des ressources extrabudgétaires permet au BIE d'améliorer sa situation financière ; un plan de communication approuvé par le Conseil lui permet d'assurer une meilleure visibilité à ses travaux ; enfin, les 13 recommandations que l'équipe du Secteur de l'Education/IOS a proposées au BIE dans le cadre de l'Evaluation des Instituts de catégorie 1 en 2012 ont été mises en œuvre.

3. Le Président a ensuite exposé les défis que doit relever le BIE à savoir, entre autres, accroître la mobilisation de ressources pour assurer un meilleur financement de base ; faire mieux connaître le BIE et ses activités de promotion ; poursuivre le dialogue entre les régions membres en vue d'établir un dialogue politique et une solution pour la CIE qui soit non seulement économique mais reste aussi dans les limites du mandat de l'Institut ; achever la révision des statuts du BIE. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer les partenariats efficaces et les liens avec des instituts de catégorie 1 et 2, les bureaux hors siège et de pays de l'UNESCO, avec d'autres institutions des Nations Unies et agences internationales, ainsi qu'avec les communautés de la recherche. Il a fait observer que le défi le plus important à relever par le BIE est de fournir des services de qualité aux États Membres des Nations Unies et de l'UNESCO, afin de les aider à améliorer leur système éducatif. Il est donc convaincu que le BIE aura un rôle crucial à jouer, lorsque le défi de la qualité se retrouvera au premier plan dans l'agenda post-2015. Par conséquent, le défi et le mandat premiers du BIE portent toujours sur des curricula adaptés, la formation des enseignants, des méthodes pédagogiques visant à améliorer les résultats de l'apprentissage, et la mise au point de pratiques d'évaluation qui appuient l'apprentissage de manière empirique.

4. M. Ole Briseid a terminé son exposé en soulignant qu'il est important pour le BIE d'adopter une approche holistique de l'éducation qui comprenne et tienne compte de la dimension triangulaire des fonctions essentielles de l'éducation : développement économique (développement des compétences cognitives), socialisation (citoyenneté mondiale, droits civils) et optique de survie (pauvreté et inégalités, défis écologiques). Il est donc essentiel de réexaminer et d'intégrer certains travaux précédemment menés, par exemple, le rapport de la Commission Delors qui met en relief les quatre piliers de l'éducation : *apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être, et apprendre à vivre ensemble*. Cette approche globale devrait contrebalancer l'objectif actuel qui est de restreindre les fonctions de l'éducation.

5. Le Président a ensuite fait référence à la résolution récemment adoptée par la Conférence générale qui fixe à six ans maximum la durée de la nomination des directeurs des Instituts de catégorie 1. Il a indiqué avoir écrit à la Directrice générale de l'UNESCO, avec le soutien des membres du Bureau du Conseil, à propos des dispositions transitoires applicables au BIE, pour lui demander que Mme Clementina Acedo assure la période intérimaire jusqu'à ce qu'un directeur soit nommé et entre en fonction. Dans les débats qui ont suivi, il a été convenu de clarifier cette question avec M. Tang (ADG/ED) lors de sa venue le lendemain pour assister aux réunions du Conseil. Il a ensuite déclaré la session ouverte.

6. Vingt-deux États Membres étaient représentés à cette session et les représentants de deux États membres (Koweït et Arabie Saoudite) y ont participé en qualité d'observateurs. On trouvera la liste des participants en *Annexe XII*.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

Document: UNESCO/BIE/C.63/1/Prov. + Addendum

7. Le Président a proposé d'adopter l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté (tel que décrit à l'*Annexe I*) afin de permettre à M. Tang (ADG/ED) de s'adresser au Conseil jeudi matin.

DÉCISION

Le Conseil adopte l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté de sa 63^e session.

3. Élection du Président et du Bureau du Conseil du BIE

8. Le Conseil a procédé à l'élection du Président et des membres du Bureau du Conseil pour l'exercice biennal 2014-2015. M. Godswill Obioma (Nigéria) a été élu à l'unanimité Président du Conseil ; il a été nommé par le Burkina Faso au nom du Groupe électoral Va (Afrique) et a obtenu le ferme soutien de la Lettonie au nom de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale (Groupe II). Le Brésil, Bahreïn, la Malaisie, la Suisse et la Lettonie ont également été élus en tant que Vice-Présidents et membres du Bureau du Conseil.

DÉCISION

Sur la base des propositions du Groupe électoral Va (Afrique), et conformément à l'article 5, paragraphe 1 de son Règlement intérieur, le Conseil a élu le Professeur Godswill OBIOMA (Nigéria) en qualité de Président.

Sur la base des propositions de ses membres, le Conseil a élu en qualité de membres du Bureau du Conseil les cinq Vice-Présidents suivants :

- **Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : S.E. M. Jean-Frédéric JAUSLIN (Suisse)**
- **Groupe II (Europe de l'Est et Europe centrale) : Dr Liesma OSE (Lettonie)**
- **Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : M. Marcelo DANTAS DA COSTA (Brésil)**
- **Groupe IV (Asie et Pacifique) : M. Khair Bin MOHAMAD YUSOF (Malaisie)**
- **Groupe Vb (États arabes) : S.E. Dr Majed AL NOAIMI (Bahreïn)**

9. Le Conseil a pris note du fait que les représentants nommés au Bureau du Conseil le sont à titre personnel mais qu'ils peuvent, en cas d'empêchement, se faire représenter.

10. Le Président a exprimé sa sincère gratitude en acceptant la présidence du Conseil. Il a remercié la Directrice du BIE, le Président sortant et les membres du Conseil de lui permettre de diriger le BIE. Il a salué M. Briseid pour sa direction avisée des travaux et s'est engagé à faire en sorte que le BIE réalise plus efficacement les objectifs visant à en faire un Centre d'excellence en matière de curriculum. Le Ministre de l'éducation du Nigéria a salué le dévouement de M. Ole Briseid pour l'Institut. Il a remercié l'Ambassadrice du Nigéria auprès de l'UNESCO, Mme Miriam Katagum, d'avoir convaincu les membres du Conseil de faire assurer sa présidence par le Nigéria. Il a promis que le gouvernement du Nigéria continuerait à soutenir le BIE, et réaffirmé son engagement à faire du BIE un Centre d'excellence visant à atteindre une éducation de qualité pour tous.

4. Activités et budget du BIE pour 2013

(Document UNESCO/BIE/C.63/2 et C. 63/Inf.2, Annexe II)

11. La Directrice du BIE, Mme Clementina Acedo, a félicité le Président de son élection et souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau du Conseil ; elle a ensuite souligné que c'était la première fois que la session du Conseil avait lieu dans les locaux du BIE. Elle a présenté les principaux éléments du rapport sur les activités du BIE pour 2013, alignés sur les principaux domaines d'action (Secteur de l'éducation) du document 36 C/5 et sur la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence. Elle a illustré les principaux développements, réalisations et défis dans chacun des trois principaux domaines d'action du BIE : services liés au curriculum fournis aux États membres, production et gestion des connaissances et dialogue politique. Elle a fait état des principaux développements et réalisations accomplis par le BIE, entre autres, les suivants : capacité à répondre de façon intégrée aux besoins des États Membres en combinant assistance technique, développement des capacités et appui à l'élaboration de politiques dans une perspective à long terme ; intérêt et demande croissants pour la formation au Diplôme en conception et développement curriculaires ; meilleure accessibilité au Diplôme, celui-ci étant dispensé en français et en anglais en Afrique subsaharienne, et en espagnol et en français en Amérique latine et aux Caraïbes ; capacité d'intervenir dans des domaines où le BIE a un avantage comparatif comme les domaines de la réforme globale du curriculum, les processus de développement et l'évaluation du matériel d'apprentissage et pédagogique. Les principales difficultés qu'elle a identifiées concernent le développement des capacités en ressources humaines qui nécessite un financement stable, prévisible et adéquat.

12. En ce qui concerne la gestion et la production des connaissances, la Directrice a indiqué que le BIE a publié en ligne la collection internationale de matériels liés au curriculum, le glossaire de terminologie curriculaire, l'actualisation des bases de données sur l'éducation, et qu'il a contribué au Service d'échanges d'informations sur le VIH et le sida de l'UNESCO. En outre, le BIE a aussi systématisé plus de 9000 manuels dans le cadre de sa collection historique de manuels et collabore actuellement avec des partenaires pour publier une série *Pratiques éducatives* et sa revue bien connue *Perspectives*. En ce qui concerne le dialogue politique, la Directrice a fait état des réalisations du BIE, notamment l'organisation d'une réunion internationale d'experts sur des questions clés touchant les curricula et l'apprentissage dans le cadre de l'agenda pour l'éducation et le développement post-2015 ; les débats de cette réunion ont porté sur les priorités mondiales et régionales qui contribueront à mieux orienter les activités du BIE. Cette réunion, comme lors d'autres échanges nationaux, régionaux et interrégionaux où le BIE a mis ses compétences à disposition, a contribué à définir ses priorités. Elle a fait observer que le BIE continue d'accroître ses compétences internes grâce à la participation de jeunes professionnels à la formation du Diplôme ainsi qu'à la formation de stagiaires aux différents programmes. Enfin, la Directrice a souligné que, au-delà de la mobilisation de fonds additionnels pour faciliter et renforcer l'accès à l'information et aux ressources sur les processus et produits de développement curriculaires, l'instauration d'un dialogue politique efficace, pertinent, fondé

sur la recherche et réfléchi reste un défi à relever. (La présentation de la Directrice du BIE figure en *Annexe IX*). En ce qui concerne les comptes du BIE pour 2013, le fonctionnaire chargé de l'administration a indiqué que les états financiers provisoires ont été approuvés par le Bureau de la gestion financière (BFM) et que les états financiers définitifs seront certifiés par ce Bureau et vérifiés par la Cour des comptes. Le Bureau du Conseil approuvera officiellement les états financiers en septembre 2014.

13. Au cours des débats qui ont suivi, les membres du Conseil ont félicité la Directrice du BIE et son équipe pour ce rapport complet qui offre un aperçu clair des activités menées lors de l'exercice biennal écoulé. Des membres du Conseil ont demandé à la Directrice de clarifier certains points, notamment en ce qui concerne la Communauté de pratique (COP), la part budgétaire liée au programme et au personnel, et d'exposer les difficultés que rencontre le BIE pour devenir un Centre d'excellence.

14. Dans sa réponse, la Directrice du BIE a remercié les membres du Conseil pour leurs observations constructives. Elle a expliqué que la COP est en cours de remaniement, étant donné qu'elle joue un rôle important à valeur ajoutée dans le développement des capacités et le dialogue politique dans les régions. Elle a aussi indiqué que d'après le budget actuel, les coûts liés au programme sont supérieurs (soit 58%) aux coûts liés au personnel (soit 42%) ; enfin, elle a souligné l'importance des partenariats et des réseaux, en particulier aux niveaux national et régional en tant que moyens de réaliser les objectifs visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curriculum.

DÉCISION

Conformément aux statuts du BIE (Section II, Article V.b.), stipulant qu' « *il supervise l'exécution du programme d'activités du Bureau* », le Conseil :

- **Approuve le rapport d'activités de la Directrice du BIE pour 2013 (UNESCO/BIE/C.63/2) ;**
- **Félicite la Directrice du BIE et son personnel pour la mise en œuvre du programme pour 2013 qui met l'accent sur les résultats obtenus et en particulier sur les priorités et sur les défis qui se sont posés ;**
- **Prend note des comptes provisoires du BIE au 31 décembre 2013 (UNESCO/BIE/C.63/Inf.2), visés par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO ;**
- **Délègue au Bureau du Conseil le pouvoir d'approuver officiellement les comptes 2013, certifiés par le Bureau de la gestion financière de l'UNESCO, à sa prochaine session en septembre 2014.**

5. Activités et budget du BIE pour 2014 (Document UNESCO/BIE/C.63/3, Annexe III)

15. La Directrice du BIE a présenté une vue d'ensemble du projet de programme des activités du BIE pour 2014, aligné sur la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence, comprenant les ressources humaines et budgétaires alignées sur la Stratégie et le programme de travail du BIE pour 2012-2017 (Présentation jointe en *Annexe X*). Elle a commencé sa présentation en indiquant que les contributions attendues au grand programme I de l'UNESCO (Document 37 C/5) sont alignées sur les quatre principaux objectifs de la Stratégie 2012-2017 et les principaux domaines d'action programmatique du BIE. Les deux principaux domaines d'action sont les services fournis aux États membres liés au curriculum (dont le développement des capacités et l'assistance technique) et la production et la gestion

des connaissances (entre autres, le service d'échanges d'informations et la gestion des informations, la recherche curriculaire et l'élaboration de politiques). Elle a mentionné les synergies que crée le BIE entre les objectifs stratégiques I et II pour 2012-2017 grâce au soutien et aux interventions qu'il mène, en particulier dans les pays en transition et sortant d'un conflit, pour soutenir une éducation de qualité pour tous ; aux processus de changement et de réforme curriculaires, en collaboration avec les équipes nationales ; et au développement professionnel des spécialistes du curriculum. Elle a fait observer que tout cela permettra au BIE de produire ses propres connaissances et systèmes d'appui qui sont essentiels à la durabilité. La Directrice a ensuite mis en relief et illustré certains projets concrets qui découlent des objectifs stratégiques, par exemple, au titre de l'objectif I, la formation du Diplôme visant à renforcer les capacités en conception et développement du curriculum ; l'objectif stratégique II appuie l'innovation et la réforme curriculaires et cible les résultats d'apprentissage dès les premiers niveaux de scolarité ; l'objectif stratégique III vise à développer une base solide de connaissances pour éclairer la formulation de politiques, les décisions et pratiques fondées sur des faits probants, et comprend des bases de données, la collection historique de manuels, des publications et des études portant sur l'apprentissage et le curriculum ; et l'objectif stratégique IV vise à renforcer les réseaux et les partenariats. Elle a aussi mentionné le *Rapport mondial sur le curriculum*, qui constitue une ressource et une source d'inspiration pour le développement curriculaire aux niveaux national et régional, et permet de faire une analyse situationnelle comparée du curricula. En ce qui concerne les ressources humaines, la Directrice a informé le Conseil que le développement professionnel du personnel est en cours, le recrutement d'un administrateur étant prévu au premier trimestre 2014. Enfin, elle a fait état du cadre budgétaire pour 2014 qui s'élève à près de 5,3 millions USD en faisant observer qu'il a augmenté de pratiquement 1 million USD par rapport à celui de 2013, avec 466 000 USD de sources extrabudgétaires provenant de l'UNESCO.

16. Au cours des débats qui ont suivi, la Directrice du BIE et son équipe ont été félicités de leurs efforts pour mobiliser des ressources et nouer des partenariats efficaces. Deux séries d'observations ont été adressées à la Directrice. Premièrement, certains membres du Conseil ont soulevé des questions relatives à l'organisation de débats interrégionaux à titre de dialogue politique ; la collaboration entre l'UNEVOC et l'UIL avec le BIE ; la capacité des États membres à assurer la protection des institutions éducatives contre la violence et les conflits ; et les coûts relativement élevés du développement du site Web du BIE.

17. Dans sa réponse, la Directrice du BIE a remercié le Conseil de ses observations positives et de ses propositions constructives. Elle a fait observer que si la planification inter-instituts a été proposée aux directeurs des Instituts de Catégorie I, le BIE et l'IIEP collaborent efficacement pour planifier leur programme d'activités, et le BIE à l'intention d'en faire de même avec l'UIL. En ce qui concerne les allocations budgétaires ordinaires de l'UNESCO aux activités programmatiques, elle a indiqué que toutes les ressources du programme proviennent de fonds collectés et que le GPE fait désormais partie du programme principal du BIE, au moins pendant les trois prochaines années. Elle a également indiqué que le coût apparemment élevé du développement du site Web comprend les coûts d'un administrateur qui ne sont malheureusement pas financés par l'allocation de l'UNESCO mais par les ressources extrabudgétaires de l'Institut.

18. Dans la deuxième série d'observations, les délégués ont soulevé des questions à propos de la capacité du BIE à produire et à offrir des connaissances (en tant que Centre d'excellence), de sa visibilité, de la capacité de l'Institut à offrir des connaissances dans le cadre de catastrophes (les écoles faisant office de refuge pour les enseignants et les élèves) et ont sollicité le point de vue de l'ADG/ED sur ce dernier point.

19. Dans sa réponse, elle a fait valoir que le BIE s'appuie sur des partenariats efficaces avec des instituts universitaires et des institutions curriculaires de renommée mondiale pour produire des connaissances et faire office de Centre d'excellence, ce qui accroît aussi sa visibilité et sa capacité à mobiliser des ressources. La Directrice a indiqué que le BIE collabore avec l'IIEP, l'UNICEF et le HCR dans le cadre de différents programmes mis en œuvre dans des situations de catastrophes et d'après conflits. L'ADG/ED a indiqué que

l'UNESCO met en oeuvre le projet *Schools Under Attack* pour suivre les systèmes éducatifs dans les situations de conflits et d'après conflits. Il a indiqué qu'en l'absence de ressources appropriées et d'avantages comparatifs, il émettait des réserves quant à la capacité du BIE à se concentrer dans ce domaine, à moins que les activités n'aient trait au curriculum dans de telles situations. Le Président du Conseil a clôturé le débat sur la question et a proposé d'adopter la décision ci-dessous.

DÉCISION

Conformément aux statuts du BIE (Section II, Article V.b), stipulant que le BIE est chargé de « définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et budget approuvés par la Conférence générale, et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », le Conseil :

- **Approuve le programme d'activités prévu pour 2014 (UNESCO/BIE/C.63/3), étant entendu qu'il sera tenu compte, pour son exécution, des observations faites par le Conseil ;**
- **Approuve le projet de budget du BIE pour 2014 (UNESCO/BIE/C.63/3).**

6. Rapport oral d'activités liées à la mise en œuvre de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula (Vue d'ensemble, Stratégie et programme de travail du BIE pour 2012-2017, structure organisationnelle et du personnel, gouvernance).

UNESCO/BIE/C.63/Inf.3, Annexe IV)

20. Pour aborder ce point de l'ordre du jour, le Président du Conseil a invité la Directrice à faire sa présentation, en indiquant qu'elle aborderait brièvement les principaux développements dont il a été question dans les précédentes discussions.

21. La Directrice du BIE a présenté un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence, en s'attachant aux progrès réalisés malgré les difficultés et les défis restant à relever (Présentation figurant à l'Annexe XI). Elle a fait valoir que la réduction de 30 % des fonds alloués par l'UNESCO (soit 800 000 USD par an) restreint la mise en œuvre de cette Stratégie et qu'il faut adapter les effectifs et les programmes en conséquence. Ce qui implique une plus forte dépendance de la durabilité et de la mise en œuvre de la stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence à l'égard de la collecte de fonds et que la capacité de recrutement relève davantage des ressources extrabudgétaires. Toutefois, le BIE a fait des progrès considérables dans la mobilisation de ressources et obtenu de nouvelles ressources volontaires et extrabudgétaires (du Bahreïn, des Émirats arabes unis et potentiellement dans un proche avenir du Nigéria, d'Oman et de l'Arabie Saoudite). En outre, la proposition compétitive et le financement du GPE ont été approuvés à hauteur de 2 999 082 USD et le BIE fait tout son possible pour mobiliser des ressources. La Directrice a fait observer que des progrès sont également réalisés pour nouer d'étroites relations de travail avec les autres instituts de l'UNESCO, comme indiqué précédemment, et a rappelé le travail remarquable que fait l'équipe de communication interne pour mettre au point une nouvelle image de marque du BIE. Une nouvelle structure organisationnelle est en cours de mise en œuvre et l'Institut a créé des postes supplémentaires régis par des contrats souples qui relèvent du nouveau système de nominations en fonction des projets de l'UNESCO.

22. En ce qui concerne les questions de gouvernance, la Directrice du BIE a fait savoir au Conseil que certains changements dans les statuts du BIE ont été adoptés par la Conférence générale, en vertu desquels 12 membres siégeront au Conseil du BIE d'ici à 2015. Elle a

informé les participants que pour réduire les coûts, le Conseil se tiendrait désormais dans les locaux du BIE et que le nombre de langues de travail du Conseil serait aussi limité à deux (français et anglais). Elle a aussi remercié l'Arabie Saoudite pour sa contribution à la traduction et à l'interprétation en arabe pendant les réunions du Conseil.

23. Après la présentation de la Directrice du BIE, plusieurs délégués se sont dits satisfaits du rapport d'activités mais préoccupés par les moyens de démontrer des résultats et l'impact des activités relevant de la mise en œuvre de la Stratégie et du programme de travail du BIE pour 2012-2017.

24. La Directrice du BIE a remercié les participants de leurs observations et suggestions constructives, et a précisé certains aspects du plan de mise en œuvre en insistant sur l'importance des programmes de développement de capacités du BIE en matière de curriculum. À titre d'exemple, M. Renato Operti, spécialiste de programmes, a décrit brièvement comment, grâce au Diplôme, les participants acquièrent les compétences pour revoir et réviser le curriculum dans plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique.

DÉCISION

Concernant le rapport oral d'activités liées à la mise en œuvre de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula, la 63^e session du Conseil du BIE :

- **Félicite le Président pour sa présentation du rapport d'activités global lors de la 37^e session de la Conférence générale ;**
- **Prend note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie en reconnaissant les résultats obtenus et les défis ayant été relevés ;**
- **Demande à la Directrice du BIE de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie ;**
- **Prend connaissance de l'estimation du budget pour 2014-2017;**
- **Demande à la Directrice du BIE, en collaboration avec le Conseil du BIE et son Président, de rechercher des fonds extrabudgétaires additionnels pour la mise en œuvre de la Stratégie ;**
- **Appelle les États membres à appuyer la réalisation des objectifs de la Stratégie, notamment au moyen de contributions volontaires et extrabudgétaires au programme.**

Concernant la stratégie et le programme de travail du BIE pour 2012-2017, la 63^e session du Conseil du BIE :

- **Prend note avec satisfaction des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et du programme de travail pour 2012-2017;**
- **Demande à la Directrice du BIE de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et du programme de travail pour 2012-2017 à sa 64^e session du Conseil du BIE (Janvier 2015).**

Concernant la structure organisationnelle et le personnel du BIE, la 63^e session du Conseil du BIE :

- **Tient compte du fait que les nouvelles dispositions contractuelles permettent une plus grande souplesse de la structure organisationnelle du BIE, laquelle sera**

progressivement mise en place, sous réserve de la disponibilité de fonds additionnels ;

- **Demande au BIE de poursuivre la mise en place progressive de la nouvelle structure organisationnelle et du personnel, en l'ajustant avec souplesse selon les fonds extrabudgétaires disponibles ;**

Concernant la gouvernance du BIE, la 63e session du Conseil du BIE :

- **Prend connaissance de la révision des articles des statuts du BIE approuvés par la Conférence générale à sa 37^e session (37 C/Résolution 14) ;**
- **Félicite la Directrice du BIE de sa décision de réduire les frais et de tenir les réunions du Conseil dans les locaux du BIE ;**
- **Exprime sa reconnaissance à l'égard du Fonds du projet du Prince Sultan bin Abdulaziz pour le soutien à la langue arabe à l'UNESCO qui contribué à financer la traduction et l'interprétation en arabe.**

7. Plan global pour le dialogue politique et la Conférence internationale de l'éducation (CIE) *(UNESCO/BIE/C.63/Inf.6, Annexe V)*

25. Ce point a été avancé afin de profiter de la présence de M. Qian Tang (ADG/ED). Le Président du Conseil l'a invité à fournir des informations sur l'état d'avancement de la Conférence internationale de l'éducation (CIE).

26. L'ADG/ED a rassuré le Conseil à propos de la CIE, en indiquant qu'elle constitue une richesse pour l'UNESCO et fait partie intégrante de son histoire puisqu'elle est organisée depuis cinq ou six décennies. L'ADG/ED a fait observer qu'en tant que conférence de catégorie 2, la CIE offre une occasion unique aux ministres de se rencontrer et de débattre de thèmes clés dans le secteur de l'éducation. Néanmoins, il a ajouté qu'en raison de contraintes financières, la prochaine CIE a été reportée à 2016. Mais étant donné la fonction importante de cette Conférence, il l'a intégrée au budget du programme du Secteur de l'éducation pour 2014-2015.

27. L'ADG/ED a salué le rôle de chef de file joué par le BIE dans l'organisation de la Conférence par le passé, et a souligné que le Secteur de l'éducation devait aussi y prendre part. Il a conscience que le BIE continuerait à jouer un rôle logistique important dans l'organisation de la CIE, mais que cela pourrait nuire à ses progrès vers la réalisation d'un Centre d'excellence en matière de curricula. Il a ensuite mis en relief les défis financiers et en ressources humaines que génère le financement de la Conférence, dans la mesure où son organisation coûte généralement environ 5 millions USD.

28. Des États membres se sont accordés à reconnaître l'importance de la CIE et ont proposé d'examiner d'autres stratégies de mobilisation des ressources financières et humaines pour sa planification et sa mise en œuvre, par exemple, en recrutant un planificateur externe de conférence, en s'attachant à de nouveaux secteurs pour mobiliser des ressources comme le secteur privé, et en étudiant de nouvelles formes novatrices d'organisation et de nouveaux thèmes. Au vu des suggestions présentées, il a été convenu que le Bureau du Conseil débattrait plus avant de ces questions lors de la prochaine réunion en septembre 2014 et présenterait des propositions à la prochaine Conférence générale en 2015. Pour terminer, l'ADG/ED a présenté d'autres informations à propos de la restructuration actuelle de l'UNESCO et souligné qu'il était important que le BIE poursuive ses efforts pour

obtenir des fonds extrabudgétaires et renforcer sa collaboration avec les divisions du Secteur de l'éducation à Paris.

DÉCISION

Concernant le plan global pour le dialogue politique et la CIE, la 63^e session du Conseil du BIE :

- **Prend note du plan global à long terme pour le dialogue politique, y compris la CIE, présenté par la Directrice ;**
- **Demande à la Directrice d'examiner plus avant l'éventail des possibilités de dialogue politique proposées dans le document;**
- **Encourage la tenue d'autres débats avec les membres du Conseil, ainsi qu'avec le Secteur de l'Éducation, afin de clarifier les questions relatives à la durée, au thème, à la forme, à la périodicité et aux sources de financement d'une prochaine CIE.**

8. **Stratégie de mobilisation de ressources et de communication** (UNESCO/BIE/C.63/Inf.4, Annexe VI)

29. La Directrice du BIE a décrit brièvement les progrès réalisés par les équipes chargées de la stratégie de mobilisation de ressources et de communication. Elle a indiqué que les objectifs de mobilisation de ressources restent inchangés, a rendu hommage au Comité de mobilisation des ressources (Bahreïn, Nigéria et Norvège) qui joue un rôle essentiel dans le soutien aux activités du BIE pour obtenir des ressources extrabudgétaires, et a salué le financement initial accordé par la Suisse. Elle a fait état des prévisions de ressources accordées par les Émirats arabes unis, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), la Banque interaméricaine de développement (BID), Bahreïn, Oman, la Malaisie et le Nigéria, en indiquant que les ressources extrabudgétaires mobilisées en 2014 sont supérieures à celles mobilisées en 2013. La Directrice a également rappelé qu'une équipe interne efficace de communication a été formée et elle a salué le rôle qu'elle a joué dans la création d'une nouvelle image de marque de l'Institut avec des experts externes. Elle a défini les pays, les organisations et les institutions du secteur privé qui doivent être ciblés dans le cadre de la mobilisation de ressources et a soutenu la proposition d'organiser une réunion avec les donateurs afin de sécuriser le financement. Enfin, elle a insisté sur le fait que, malgré la réalisation des objectifs de 2014, il faut diversifier les pays donateurs et appelé les États membres du Conseil à prêter leur concours au BIE pour mobiliser des ressources complémentaires et les contributions de base. Les États membres ont fait part de leur satisfaction à l'égard des réalisations de la Directrice en matière de mobilisation des ressources. Oman et le Nigéria en particulier ont indiqué qu'ils s'engageaient à être donateurs de base pour le BIE, ces décisions en étant aux derniers stades. La Malaisie a également indiqué qu'un financement de 6 000 000 USD a été mis à la disposition de l'UNESCO pour aider le BIE à financer des projets.

DÉCISION

Concernant la stratégie de mobilisation de ressources et de communication, la 63^e session du Conseil du BIE :

- **Prend note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources et de communication ;**

- **Reconnait le rôle actif de soutien et de plaidoyer joué par le Comité de mobilisation des ressources (CMR) composé du Bahreïn, du Nigéria et de la Norvège ;**
- **Reconnait les efforts de mobilisation de ressources déployés par la Directrice, le CMR et d'autres membres du Conseil, accueille favorablement le nouvel accord avec la Norvège pour 2014, et encourage d'autres membres du Conseil du BIE à appuyer davantage encore la mise en œuvre de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence;**
- **Reconnait en outre les efforts déployés par le Bahreïn, la Malaisie, le Nigéria, Oman et les Émirats arabes unis pour rechercher des contributions principales et des fonds extrabudgétaires en faveur du BIE ;**
- **Souligne la nécessité de mobiliser des ressources durables pour faire du BIE un Centre d'excellence et accueille favorablement la proposition de la Suisse concernant l'organisation d'une réunion regroupant les donateurs pouvant s'intéresser au financement des activités et des programmes du BIE ;**
- **Appelle les membres du Conseil à appuyer les actions de collecte de fonds par des activités de plaidoyer en faveur du BIE, et dans la mesure du possible, par des contributions financières, en particulier par les contributions principales octroyées dans le cadre d'accords pluriannuels et sous la forme d'autres ressources extrabudgétaires.**

9. Révision des statuts du BIE

(UNESCO/BIE/C.63/Inf.5, Annexe VII)

30. Le Président du Conseil a demandé à la Directrice de présenter les changements proposés aux statuts du BIE et au Règlement intérieur du Conseil du BIE.

31. La Directrice du BIE a attiré l'attention des membres sur les révisions proposées des textes fondamentaux du BIE.

32. Le Président a ensuite invité les membres à formuler leurs observations. Les membres du Conseil ont proposé de modifier les statuts du BIE et le Règlement intérieur du Conseil afin d'augmenter de trois à quatre le nombre de membres du Bureau du Conseil. Cela permettrait d'assurer à la fois une rotation des membres du Bureau du Conseil parmi les six groupes électoraux et la continuité du mandat présidentiel. En est ressortie la décision suivante.

DÉCISION

Concernant le projet de révision d'articles des statuts du BIE et le projet de révision du Règlement intérieur du Conseil du BIE la 63^e session du Conseil du BIE :

- **Prend connaissance du projet de révision d'articles des statuts du BIE, reflétant la nouvelle situation et les modifications apportées par le document 37 C/ Résolution 14 adopté par la Conférence générale à sa 37^e session ;**
- **Demande à la Directrice du BIE de tenir compte des observations formulées par les membres du Conseil et de présenter un projet définitif de révision d'articles des statuts du BIE, pour approbation par le Conseil du BIE à sa 64^e session ;**
- **Prend aussi connaissance du projet de révision du Règlement intérieur du Conseil du BIE, ajusté aux modifications apportées aux statuts du BIE par le document 37 C/ Résolution 14 ;**

- **Demande à la Directrice du BIE de tenir compte des observations formulées par les membres du Conseil et d'élaborer un projet consolidé de Règlement intérieur qui fera l'objet d'autres débats à la session du Bureau du Conseil (septembre 2014), en vue de présenter un projet définitif à la 64^e session du Conseil du BIE pour approbation.**

10. Suivi des recommandations de l'Évaluation des instituts de catégorie 1 de l'IOS
(UNESCO/BIE/C.63/Inf.7, Annexe VIII)

33. Le Président du Conseil a donné la parole à la Directrice du BIE pour qu'elle rende compte de l'état d'avancement du suivi des recommandations de l'Évaluation des instituts de catégorie 1 par l'IOS/Secteur de l'éducation. La Directrice a rappelé au Conseil que des recommandations comparables ont été proposées dans le cadre de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence, ce qui a permis une bonne harmonisation et une mise en œuvre pleine et entière des recommandations. Elle a ensuite demandé au Directeur adjoint de résumer les principales recommandations mises en œuvre.

34. Le Directeur adjoint a fait savoir au Conseil que les 13 recommandations faites au BIE ont été pleinement prises en considération, les trois recommandations suivantes ayant un caractère permanent : assurer une communication continue avec d'autres instituts ; structurer et institutionnaliser plus efficacement les échanges entre l'administration du BIE et les services centraux au Siège ; mettre en œuvre en permanence des mesures de recouvrement des coûts. Il a ensuite indiqué les plus importantes, à savoir entre autres, faire du curriculum le cœur des activités du BIE ; faire du BIE un point focal pour toutes les initiatives liées au curriculum de l'UNESCO ; mettre en œuvre les changements dans la structure et la gouvernance organisationnelles ; et mobiliser des ressources par anticipation pour assurer la viabilité financière de l'Institut.

35. Dans la discussion qui a suivi, le Président du Conseil a indiqué que pour accroître la capacité du BIE, et améliorer son efficacité et son efficience, chaque secteur programmatique devrait être dirigé par un coordonnateur de même niveau (P-5). Un participant a demandé où en était la situation en ce qui concerne le détachement du personnel au BIE. Un autre participant a demandé quelles étaient les prochaines étapes concernant le processus d'évaluation externe.

36. Dans sa réponse, la Directrice a confirmé que les recommandations de l'examen des ressources humaines ont préconisé la direction des secteurs programmatiques par un coordonnateur de programmes au niveau P-5. Elle a indiqué que la question a été débattue avec l'ADG/ED, et espère qu'elle sera réglée cette année. Elle a aussi indiqué que plusieurs États membres se sont dits intéressés par le déploiement (détachement) de fonctionnaires au BIE, la Chine et la Grèce ayant déjà réussi à le faire par le passé. Elle a ajouté que le BIE est toujours prêt à examiner de nouvelles propositions en fonction de ses besoins. Concernant la question des prochaines étapes du processus d'évaluation, le représentant de la Directrice générale a indiqué qu'après la mise en œuvre pleine et entière des recommandations de l'IOS, le processus serait clos. Elle a également fait observer que le BIE est en bonne voie, en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations. La Directrice a ensuite invité les membres et les observateurs du Conseil à voir l'exposition *Atlas Exhibit* réalisée à partir de la collection de manuels au Centre de documentation du BIE.

Concernant le suivi des recommandations de l'Évaluation des instituts de catégorie 1 de l'IOS, la 63^e session du Conseil du BIE :

- **Reconnait les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations ;**

- **Demande à la Directrice de poursuivre la mise en œuvre de ces recommandations qui ont un caractère permanent.**

11. Dates de la 64e session du Conseil du BIE

DÉCISION

Le Conseil décide de proposer à la Directrice générale de l'UNESCO de :

- Tenir la 64e session du Conseil du BIE du 28 au 30 janvier 2015 ;

Tenir la réunion du Bureau du Conseil en septembre 2014

12. Adoption des décisions de la 63^e session

DÉCISION

Conformément à son Règlement intérieur (IV, Section XI, Rule 22.1 and 22.2), qui prévoit que « *le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session* » et que « *le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session* », le Conseil :

- **Approuve le texte de ses décisions (UNESCO/BIE/C.63/Decisions/Prov.1) ;**
- **Charge le Secrétariat du BIE de publier le Compte rendu et décisions de la 63e session du Conseil d'ici à la mi-mars 2014, après avoir distribué un projet aux membres du Conseil aux fins d'éventuelles observations.**

13. Clôture de la 63^e session

37. A la fin de la session, le Président a remercié les membres du Conseil de leurs travaux constructifs et considérables, ainsi que de leur participation active, grâce à laquelle la session du Conseil a été achevée en deux jours au lieu de trois. Il a salué la Directrice du BIE et son équipe des excellents documents et présentations qu'ils ont produits, les interprètes et les traducteurs d'avoir fait tout leur possible pour que « chacun se comprenne », et les services d'appui de la qualité de la logistique. Il a terminé en indiquant que le BIE avait un bel avenir et en souhaitant un bon retour à tous.

38. Le Président a déclaré close la 63e session du Conseil le jeudi 6 février 2014 à 18 h 20.



Annexe I
UNESCO/BIE/C.63/1/Prov./Rev.
+Add. Genève, 17 janvier 2014
Original : anglais

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

PROJET D'ORDRE DU JOUR ET PROJET D'ORDRE DU JOUR COMMENTÉ



2

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Mercredi 5 février 10h – 13h

1. **Ouverture de la session**
2. **Adoption de l'ordre du jour (UNESCO/BIE/C.62/1/Prov./Rev.) et de l'ordre du jour commenté (UNESCO/BIE/C.62/1/Prov./Add.)**
3. **Election du Président et du Bureau du Conseil**
4. **Activités et budget du BIE durant l'année 2013 (UNESCO/BIE/C.63/2)**

Mercredi 5 février 15h – 18h

5. **Programme d'activités et budget du BIE pour 2014 (UNESCO/BIE/C.63/3)**
6. **Rapport oral sur l'état d'avancement de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula (Vue d'ensemble, Stratégie et programme de travail 2012-2017, Structure organisationnelle et du personnel, Gouvernance). (UNESCO/BIE/C.63/Inf.3)**

Jeudi 6 février 10h – 13h

7. **Stratégie de mobilisation des ressources et de communication (UNESCO/BIE/C.63/Inf.4)**
8. **Révision des statuts du BIE (UNESCO/BIE/C.63/Inf.5)**

Jeudi 6 février 15h – 18h

9. **Plan global pour le dialogue politique et la CIE (UNESCO/BIE/C.63/Inf.6)**
10. **Le suivi des recommandations de l'évaluation de l'IOS des instituts de catégorie 1 (UNESCO/BIE/C.63/Inf.7)**

18h – 20h Cocktail

Vendredi 7 février 10h – 13h

11. **Dates de la 64^e session du Conseil du BIE**
12. **Questions diverses**
13. **Adoption des décisions de la 63^e session (UNESCO/BIE/C.63/Decisions/Prov.)**
14. **Clôture de la 63^e session**

PROJET D'ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

La 63^e session du Conseil du BIE se tiendra au Bureau international d'éducation, 15 route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève.

Elle débutera le mercredi 5 février 2014 à 10h et il est prévu qu'elle se termine le vendredi 7 février 2014 à 13h.

L'horaire de travail de la session sera le suivant : mercredi 5 février et jeudi 6 février de 10h à 13h et de 15h à 18h, et vendredi 7 février de 10h à 13h.

Mercredi 5 février de 10h à 13h

1. Ouverture de la session

La session sera ouverte le mercredi 5 février à 10h par S.E. M. Ole Briseid (Norvège), Président du Conseil du BIE.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.63/1/Prov./Rev. + Add.

L'avant-projet d'ordre du jour a déjà été présenté le 4 septembre 2013 au Bureau du Conseil qui l'a commenté. Ce projet a été préparé conjointement par le Président du Conseil du BIE et le Secrétariat du BIE. Conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par.5), « *Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil, peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session.* ».

Voir projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.63/Décisions/Prov.

3. Election du Président et du Bureau du Conseil

Après l'élection des 6 nouveaux membres du Conseil qui s'est déroulée au cours de la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO (voir la nouvelle composition du Conseil en annexe), le Conseil doit choisir son nouveau bureau pour l'exercice biennal 2014-2015, ainsi que tout organe subsidiaire qu'il jugera utile de constituer. Conformément aux statuts du BIE (section II, article IV, par. 5): « Le Conseil élit son bureau composé d'un président et de cinq vice-présidents, ressortissants des six groupes régionaux. » Le bureau est élu pour une période de deux ans ; ses membres sont rééligibles, mais ne peuvent conserver leur siège plus de quatre ans. Pendant le dernier exercice biennal, le bureau était composé de représentants des États membres suivants :

- Président. Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord) : Norvège
- Vice-Présidents :
 - Groupe II (Europe centrale et orientale) : Géorgie
 - Groupe III (Amérique latine et Caraïbes) : République dominicaine
 - Groupe IV (Asie et Pacifique) : Malaysia
 - Groupe Va (Afrique) : Nigeria
 - Groupe Vb (États arabes) : Bahrein

La Norvège, la Géorgie et la République dominicaine ne sont plus membres du Conseil. Les groupes électoraux devraient tenir des consultations à l'avance afin de désigner un nouveau Président fort et consensuel.

4. Activités et budget du BIE durant 2013

DOCUMENTS : UNESCO/BIE/C.63/2 Rapport de la Directrice et UNESCO/BIE/63/Inf.2 Comptes pré-définitifs 2013.

- La Directrice présentera les points saillants du rapport d'activités en 2013.
- Le Conseil débattera du rapport d'activités réalisées en 2013.
- La Directrice et/ou les coordonnateurs des programmes répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du rapport d'activités 2013.
- Le Conseil procédera à l'approbation des comptes provisoires 2013.

Voir projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.63/Décisions/Prov.*

Mercredi 5 février de 15h à 18h

5. Programme d'activités et budget du BIE pour 2014

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.63/3 Rapport de la Directrice

- La Directrice présentera les propositions pour un programme d'activités, ainsi que le projet de budget pour 2014.
- Le Conseil discutera des propositions pour les programmes en 2014.
- La Directrice et/ou les coordonnateurs des programmes répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du programme d'activités pour 2014.
- Approbation du budget pour 2014.

Voir projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.63/Décisions/Prov.*

6. Rapport oral sur l'état d'avancement de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula (Vue d'ensemble, Stratégie et programme de travail 2012-2017, Structure organisationnelle et du personnel, Gouvernance). (UNESCO/BIE/C.63/Inf.3)

La Directrice présentera les progrès de la mise en œuvre de la Stratégie et développera les priorités du Programme. Elle présentera également la structure organisationnelle et du personnel ainsi que les changements dans la gouvernance du BIE

La Directrice présentera également le Rapport du Conseil du BIE sur les activités du Bureau international d'éducation (2012-2013) présenté par le Président du Conseil lors de la 37^e session de la Conférence générale.

Le Conseil sera alors invité à débattre de ces questions.

Voir projets de décisions dans le document : *UNESCO/BIE/C.63/Décisions/Prov.*

Jeudi 6 février de 10h à 13h

7. Stratégie de mobilisation des ressources et de communication
(UNESCO/BIE/C.63/Inf.4)

La Directrice présentera la stratégie de mobilisations des ressources et de la communication.

Le Conseil sera alors invité à examiner le document.

Voir projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.63/Décisions/Prov.

8. Révision des statuts du BIE

La Directrice présentera la révision des statuts du BIE et les autres textes du « Recueil des textes fondamentaux » (Juin 2000).

Le Conseil sera invité à examiner le document.

Voir projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.63/Décisions/Prov.

Jeudi 6 février de 15h à 18h

9. Plan global pour le dialogue politique et la CIE (UNESCO/BIE/C.63/Inf.6)

La Directrice présentera le Plan global pour le dialogue politique et la CIE, ensuite le Conseil sera invité à poursuivre l'examen.

Voir projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.63/Decisions/Prov.

10. Le suivi des recommandations de l'évaluation de l'IOS des instituts de catégorie 1 (UNESCO/BIE/C.63/Inf.7)

La Directrice présentera le suivi des recommandation de l'évaluation réalisée par l'IOS..

Le Conseil sera alors invité à discuter le document.

Voir projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.63/Decisions/Prov.

18h -20h Cocktail

Vendredi 7 février de 10h à 13h

11. Dates de la 64^e session du Conseil du BIE

12. Questions diverses

13. Adoption des décisions de la 63^e session

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.63/Décisions/Prov.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, section XI, article 22), qui prévoit que « *le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session* » et que « *le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session* », le Conseil est invité :

- à examiner le texte du projet de décisions de la 63^e session ;
- à l'adopter ;
- à demander au BIE de publier le texte d'ici à la fin février 2014.

14. Clôture de la 63^e session



Annexe II
UNESCO/BIE/C.63/2
Genève, 17 janvier
2014 Original : anglais

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

ACTIVITÉS ET BUDGET DU BIE DURANT L'ANNÉE 2013





Rapport de la Directrice du Bureau international d'éducation

Mise en œuvre des activités

Période : janvier 2012 – décembre 2013



Table des matières

I. Progrès du BIE dans ses principaux domaines d'action

Tableau 1 : Vue d'ensemble des réalisations du BIE dans le cadre de la Stratégie 2008-2013 et du document 36 C/5

1. Services aux États membres dans le domaine du curriculum : Développement des capacités et assistance technique
 - 1.1.1 Diplôme en conception et développement du curriculum
 - 1.1.2 Développement des capacités et assistance technique
 - 1.1.3 Priorités globales – Afrique et égalité des genres
 - 1.1.4 Défis des services aux États membres dans le domaine du curriculum

Tableau 2 : Vue d'ensemble du développement des capacités et de l'assistance technique pour 2012-2013

Tableau 3 : Contributions 2012-2013 aux priorités globales – Afrique

Tableau 4 : Contributions 2012-2013 aux priorités globales – égalité des genres

2. Production et gestion des connaissances
 - 2.1 Bases de données et alertes
 - 2.2 Glossaire de terminologie curriculaire
 - 2.3 Site Web
 - 2.4 Collection de manuels scolaires
 - 2.5 Enquête mondiale sur le temps d'instruction
 - 2.6 Défis de la production et de la gestion des connaissances

Réalisations en chiffres (Production et gestion des connaissances)

3. Dialogue politique
 - 3.1 Communautés de pratique (COP)
 - 3.2 Recherche et publications
 - 3.3 Échanges nationaux, régionaux et interrégionaux
 - 3.4 Contributions au dialogue politique et résultats
 - 3.5 Défis du dialogue politique

Tableau 5 : Contributions spécialisées du BIE et apports au dialogue politique

- II. Gestion institutionnelle
 1. Ressources financières
 2. Ressources humaines

III. Données budgétaires

États financiers

État I

État II

Calendrier V

I. Progrès réalisés par le BIE dans ses principaux domaines d'action

Introduction

L'objet du présent rapport est de présenter les progrès réalisés par le BIE dans la mise en œuvre de ses programmes et activités pour la période 2012-2013. Ces derniers ont été conçus et mis en œuvre dans le contexte des objectifs stratégiques et des résultats escomptés de la **Stratégie du BIE 2008-2013** et du **Document 36 C/5**.

Les activités menées cette année ont également été fortement influencées par la **Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula**.

À cette fin, sur la base de l'examen programmatique (2011) et de la révision organisationnelle et des effectifs (2012), la **gestion et l'organisation internes ont été restructurées**. Ce qui nous a permis d'améliorer l'efficacité de nos effectifs et de nos méthodes de travail.

Nous avons aussi amélioré considérablement les stratégies de **communication et de distribution du BIE**, avec la production d'une **brochure**, d'un document intitulé **Stratégie et Programme de travail 2012-2017** et d'un **dépliant** dans les six langues de l'UNESCO. Ces instruments, ainsi que nos nouvelles identité visuelle et stratégie de communication renforcent les efforts de **mobilisation des ressources** actuellement déployés pour faire du BIE un centre d'excellence.

La présentation des activités 2012-2013 est organisée conformément aux trois principaux domaines d'action du BIE relevant de la *Stratégie 2008-2013 du BIE* : I) Services aux États membres dans le domaine du curriculum II) Production et gestion des connaissances, et III) Dialogue politique

Le compte-rendu des activités pour le nouvel exercice biennal se fera à la lumière du document *Stratégie et programme de travail du BIE pour 2012-2017*. Nos activités sont donc alignées sur cette nouvelle stratégie et l'objectif général est le suivant : **améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves en encourageant et en soutenant l'excellence dans les processus et produits curriculaires**.

Mission du BIE

En tant que Centre d'excellence, le BIE a pour mission d'appuyer les efforts des États membres de l'UNESCO pour améliorer le plus efficacement possible la qualité de l'apprentissage des élèves. Cet appui se fait principalement au moyen d'initiatives et d'activités dans les trois domaines d'actions suivants :

- Développement des capacités institutionnelles et individuelles, ainsi que l'assistance technique et le conseil ;
- accès aux ressources, aux connaissances et à l'information liées au curriculum; et
- engagement des parties prenantes à un dialogue politique fondé sur des données probantes relevant des bonnes pratiques en matière de curriculum.

Principaux domaines d'action du BIE pour l'exercice biennal 2012-2013 (36 C/5)

Domaine d'action 1 – Résultat escompté 1 : renforcement des capacités nationales en matière de formulation et de planification de politiques en mettant l'accent sur les questions relatives à la qualité et à l'égalité des genres, et en mettant à profit les technologies de l'information et de la communication;

Domaine d'action 1 – Résultat escompté 3 : renforcement des capacités nationales d'élaboration et de mise en œuvre de politiques relatives aux enseignants, l'accent étant plus particulièrement mis sur la qualité et les questions d'égalité des genres;

Domaine d'action 2 – Résultat escompté 5 : amélioration des politiques, programmes et pratiques des États membres en matière d'éducation de base, y compris pour ce qui est de l'éducation et de la protection de la petite enfance, en vue de renforcer la qualité, l'équité, l'inclusion et l'égalité des genres;

Domaine d'action 3 – Résultat escompté 7 : renforcement, dans les États membres, des capacités d'intégration d'une vision d'ensemble de l'éducation en vue du développement durable, y compris de l'éducation aux changements climatiques, à la préparation aux catastrophes et à la réduction des risques, dans les politiques éducatives et les plans et programmes de développement;

Domaine d'action 3 – Résultat escompté 8 : mise en place par les États membres d'un enseignement complet et de bonne qualité sur le VIH et la sexualité en vue de promouvoir des modes de vie sains, l'égalité des genres et les droits de l'homme;

Domaine d'action 4 – Résultat escompté 12 : information des acteurs de l'éducation au moyen de travaux de recherche et d'études prospectives sur les évolutions et défis qui se dessinent dans l'éducation.

Tableau 1 : Vue d'ensemble des réalisations du BIE dans le cadre de la Stratégie 2008-2013 et du document 36 C/5

Objectifs stratégiques Stratégie du BIE 2008–2013	Domaines d'action* (36 C/5)	Indicateur de performance	Points de réfé- rence à la fin de l'exercice biennal 2012- 2013	Résultats archivés
<p>1. Développement des capacités et assistance technique Développement des capacités de spécialistes, praticiens et décideurs à concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration des curricula de qualité et des curricula pour l'inclusion:</p> <p>1. Consolider un réseau mondial 2. Soutenir les pays dans le changement curriculaire 3. Développer, tester et promouvoir des matériels et outils de formation 4. Elargir et diversifier les modalités de formation 5. Fournir un appui et des conseils professionnels</p>	<p>Domaine 1 – Résultat escompté 1</p> <p>Domaine 3 – Résultat escompté 8</p>	<p>Nombre de personnel formé dans le changement et la gestion du curriculum de qualité</p>	400	800
	<p>Domaine 1 – Résultat escompté 3</p>	<p>Nombre de pays participant aux activités de développement des capacités</p>	30	57
	<p>Domaine 1 – Résultat escompté 3</p>	<p>Nombre d'enseignants formés au moyen d'outils et d'orientations d'apprentissage pour appuyer la réforme curriculaire et sa mise en œuvre</p>	100	107
	<p>Domaine 2 – Résultat escompté 5</p>	<p>Nombre de spécialistes formés au moyen de cours reconnus ("Diplôme") en développement curriculaire</p>	60	276
		<p>Pourcentage de diplômés ayant déclaré avoir amélioré leur pratique sur le lieu de travail</p>	75%	92%
		<p>Nombre d'outils et de modules de formation pour l'innovation et la réforme curriculaire élaborés/révisés et diffusés</p>	5	20
	<p>Domaine 3 – Résultat escompté 7</p>	<p>Outils élaborés et utilisés pour appuyer les enseignants, les formateurs d'enseignants et les concepteurs de curriculum en vue d'intégrer l'éducation au développement durable et le changement climatique dans les curricula de l'éducation primaire et secondaire</p>	2	5
<p>2. Production et gestion des connaissances Consolidation, enrichissement et élargissement d'une base de connaissances et d'un éventail de ressources et d'informations spécialisées sur les curricula et les processus de développement curriculaire:</p> <p>6. construire une base solide de connaissances 7. renforcer les services de centre 8. documentaire de référence et d'information 9. créer une plateforme en ligne pour faciliter la mise en commun des connaissances 10. 8. créer une plateforme en ligne pour faciliter la mise en commun des connaissances 11. 9. rationaliser les services et faciliter l'accès aux matériels et aux ressources 12. 9. rationaliser les services et faciliter l'accès aux matériels et aux ressources</p>	<p>Domaine 3 – Résultat escompté 8</p>	<p>Nombre de nouveaux documents et ressources évalués et inclus dans le centre documentaire de référence de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation VIH et sida</p>	200	200
	<p>Domaine 4 – Résultat escompté 12</p>	<p>Mise à jour des profils de pays de la base Données mondiales de l'éducation</p>	60	163
		<p>Nombre d'études et de publications diffusées sur l'éducation comparée et le curriculum</p>	12	14
		<p>La revue <i>Perspectives</i> largement diffusée et utilisée</p>	200 consortia, 5000 institutions universitaires et gouvernementales dans 60 pays	274 consortia réunissant 7'315 institutions
<p>3. Dialogue politique et CIE Facilitation du dialogue politique aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et produits curriculaire:</p> <p>10. contribuer à mettre en place des mécanismes appropriés pour diffuser les conclusions de la Conférence de 2008 et prendre des mesures de suivi durables ciblant les politiques et questions liées à l'éducation pour l'inclusion contribuer à mettre en place des mécanismes appropriés pour diffuser les conclusions de la Conférence de 2008 et prendre des mesures de suivi durables ciblant les politiques et questions liées à l'éducation pour l'inclusion</p>	<p>Domaine 4 – Résultat escompté 12</p>	<p>Nombre d'échanges régionaux et inter-régionaux sur des questions et politiques curriculaire par l'intermédiaire de la Communauté de pratique du BIE et d'autres réseaux</p>	5	9

1. Services aux États membres dans le domaine du curriculum

– Développement des capacités et assistance technique

Le programme de services aux États membres dans le domaine du curriculum - développement des capacités et assistance technique - a pour principaux objectifs de : a) développer les capacités nationales, dont celles des formateurs d'enseignants, des décideurs et des spécialistes du curriculum dans le domaine de la conception et du développement curriculaires, en mettant en place des cours de formation à long terme à l'échelon régional tels que le Diplôme en conception et développement du curriculum ; b) renforcer les capacités locales en matière d'innovation et de réformes curriculaires, en proposant des outils et des ateliers d'apprentissage personnalisés (éducation pour l'inclusion, compétences pour la vie et le travail, et apprentissage à vivre ensemble, éducation pour le développement durable, aptitudes et capacités de base) et c) cibler l'assistance technique au niveau national pour concevoir et gérer les réformes curriculaires et leur mise en œuvre.

Le BIE s'est employé à fournir des *services intégrés à long terme*, associant le dialogue politique, l'appui technique et le développement des capacités dans une perspective durable, en particulier à des pays sortant d'un conflit, d'une catastrophe ou à des pays en développement. Le plus souvent, les ateliers de développement des capacités et l'assistance technique ont été entièrement financés par les gouvernements des pays, d'autres organisations internationales, des fondations privées et/ou les bureaux hors Siège de l'UNESCO. La mise en œuvre a été effectuée avec les organisations partenaires par les moyens suivants :

(1.1) Diplôme en conception et développement du curriculum;
 (1.2) Développement des capacités et assistance technique;
 et (1.3) Contributions aux priorités globales - Afrique et égalité des genres.

1.1 Diplôme en conception et développement du curriculum

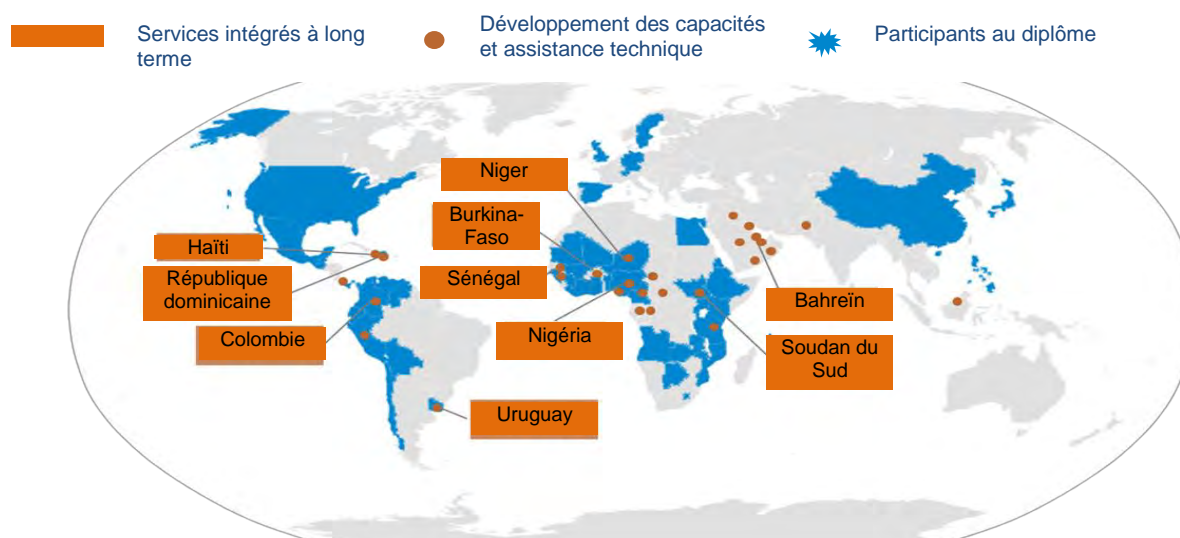
Stratégie 1, 2, 3, 4, 5, Domaines d'action 1-1, 1-3, 2-5

Depuis 2010, le BIE met en œuvre le Diplôme agréé en conception et développement du curriculum, en collaboration avec ses partenaires en Amérique latine et les Caraïbes (LAC), comme l'Université catholique d'Uruguay (UCU) et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNESCO/OREALC), et avec le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BREDA), la Section du développement des enseignants et des politiques éducatives du secteur de l'éducation de l'UNESCO (ED/THE/TEP), l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA), l'Institut tanzanien d'éducation (TIE) et l'Université ouverte de Tanzanie.

Au moyen d'une session intensive en face-à-face (deux semaines) et d'une session approfondie en ligne à distance (30 semaines), les participants acquièrent les connaissances et les compétences qui leur permettront de cerner et de relever efficacement les défis qui se posent dans le cadre des réformes curriculaires de leur pays.

La quatrième édition du Diplôme en Amérique latine et les Caraïbes a commencé en août 2013 et se trouve actuellement au stade de la session en ligne. Cette année, deux nouvelles spécialisations ont été proposées : (a) enseignement obligatoire (de la maternelle à l'enseignement secondaire) et (b) enseignement supérieur et formation des enseignants. Le programme peut aussi être suivi dans deux groupes de langues différents – groupe hispanophone et groupe francophone.

Graphique 1: Répartition géographique des activités du BIE en 2013



La troisième édition du Diplôme en Afrique a démarré en décembre 2013 et peut être suivie en deux groupes de langues différents : groupe anglophone et groupe francophone.

Les principaux matériels de formation du Diplôme sont les suivants : l'ensemble de ressources liées au Curriculum (CRP), comprenant un cadre conceptuel, des activités de formation et des études de cas, a été traduit, perfectionné, publié et diffusé sous la Version 2013 en anglais, en français et en espagnol. Le cadre conceptuel et les activités de formation ont aussi été traduits en arabe. Le support matériel dans le cadre du Diplôme (lecteurs et présentations pour la formation) a été régulièrement actualisé (en anglais, en français et en espagnol).

Des discussions sont en cours pour étudier les possibilités d'étendre le Diplôme

- dans la région arabe (par le BIE, l'UNESCO ED/THE et les institutions d'accueil potentielles de la région) et
- en Asie (par le BIE, l'UNESCO ED/THE et les institutions d'accueil potentielles en Chine).

À l'occasion des réunions tenues, pendant la mission du BIE à Oman, avec le Ministre de l'éducation, la Direction générale du Curriculum, le Vice-Chancelier de l'Université Sultan Qaboos, des Vice-Ministres et des hauts fonctionnaires de l'éducation, le BIE a étudié les possibilités de collaborer et de lever des fonds pour mettre en œuvre le Diplôme.

Depuis 2010, 309 professionnels au total (40% de femmes) de 56 pays (33 en Afrique, 12 en Amérique latine et aux Caraïbes et 11 d'autres régions) ont participé à la formation dispensée dans le cadre du Diplôme.

L'évaluation globale de suivi du Diplôme a confirmé l'impact positif à long terme de la formation (l'évaluation 2012 est disponible sur le site Internet du BIE). Après les sessions en face-à-face du Diplôme en 2013, 100% des participants en

Amérique latine et les Caraïbes et 95% des participants en Afrique ont estimé que leurs compétences dans le domaine de la conception et du développement du curriculum ont été renforcées. Une enquête sur les sessions en ligne est actuellement en cours.

1.2 Développement des capacités et assistance technique

Stratégie 1, 2, 3, 4, 5, Domaines d'action 1-1, 1-3, 2-5, 3-7, 3-9

Le BIE a fourni un appui aux changements et aux processus de réformes curriculaires à long terme en collaboration avec les équipes nationales : dans les États arabes du Golfe, en Colombie, en Irak et au Soudan du Sud en collaboration avec d'autres partenaires, notamment avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour mettre en œuvre le cadre pour un curriculum de qualité de l'UNRWA, ainsi que le Ministère de l'éducation et des fondations privées en Colombie etc. (Tableaux 2, 3, 4 et Graphique 4)

Ces activités contribuent aux processus suivants : définition et révision des cadres politiques nationaux concernant des thèmes particuliers comme l'éducation pour l'inclusion (Colombie, États arabes du Golfe), l'élaboration de cadres curriculaires nationaux (Irak, Soudan du Sud), et la production de lignes directrices ciblant les écoles et les enseignants pour appuyer la mise en œuvre d'un curriculum inclusif à l'école (États arabes du Golfe).

En partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, le BIE appuie également l'élaboration du Programme national uruguayen 2012-2014, avec pour objectif d'établir les bases d'accord(s) à long terme pour l'éducation et le curriculum entre différentes parties prenantes, dont le Ministère de l'éducation et de la culture.

Graphique 2 : Nombre de participants par promotion



Exemple de réalisations accomplies par les diplômés

- Conduite des processus de réforme curriculaire au Sénégal
- Direction d'un processus pour intégrer l'éducation pour l'inclusion dans le curriculum en Colombie
- Gestion de la réforme curriculaire dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en République dominicaine
- Intégration de la langue Kiswahili dans le curriculum des écoles primaires ougandaises

Des ateliers de renforcement des capacités complètent les efforts d'assistance technique et offrent un appui et une formation spécifiques aux parties prenantes chargées de la réforme curriculaire dans l'enseignement de base, l'enseignement secondaire et la formation des enseignants (par exemple, à Bahreïn, au Pakistan, en République dominicaine, au Nicaragua, au Nigéria et dans les pays de la CEMAC : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Gabon et Guinée) par le biais d'ateliers qui ont rassemblé plus de 400 participants.

L'accent est mis en particulier sur l'intégration, dans les curricula nationaux, du développement des compétences et des aptitudes, ainsi que sur la préparation à la vie et au travail fondée sur les valeurs, les principes et les pratiques de l'apprentissage à vivre ensemble, les droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation au développement durable.

La priorité est également donnée aux pays en situation de post-conflit et de post-catastrophe (par exemple, Haïti, Soudan du Sud). Le BIE continue aussi à répondre aux demandes spéciales de certains États membres. **(Tableau 2)**

Services intégrés

Le renforcement des capacités et l'assistance technique en 2012-2013 ont été liés à des initiatives à plus long terme, ce qui a renforcé l'appui du BIE aux États membres. Le BIE a continué de relier plus étroitement ses programmes de renforcement des capacités, d'assistance technique et de dialogue politique, ce qui lui a permis de fournir des services plus intégrés, de mieux cerner les besoins des pays et d'y répondre, et de s'aligner stratégiquement en tant que Centre d'excellence sur les processus de changement curriculaire **(Tableau 2 et Graphique 1)**; Haïti, République dominicaine, Colombie).

1.3 Priorités globales - Afrique et égalité des genres

Stratégie 1, 2, 3, 4, 5, 7 Domaines d'action 1-1, 3-8

Le BIE contribue aux priorités globales de l'UNESCO - Afrique et égalité des genres - dans tous ses domaines d'action.

Au cours de son exercice biennal, le BIE a mis au point et adapté les activités et le matériel de formation du Diplôme aux besoins des pays africains francophones.

Le BIE a aussi fourni un renforcement des capacités et une assistance technique à des pays africains dans le domaine des processus nationaux de réforme curriculaire (Soudan du Sud, Ouganda).

Plus récemment, le BIE a été sélectionné pour conduire un projet à long terme financé par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) sur le thème « Résultats d'apprentissage dans les premières années de scolarité: intégration de l'enseignement, matériels d'apprentissage et évaluation » dans quatre pays d'Afrique: Burkina Faso, Niger, Sénégal et Soudan du Sud. L'accord initial avec ces pays et la constitution des équipes de pays ont été réalisés en 2013. **(Tableau 3)**

En ce qui concerne l'égalité des genres, le BIE fournit aux principaux acteurs une base complète de connaissances et un service d'échange d'informations sur les politiques, programmes, curricula, matériel pédagogique et mobilisation dans les domaines de l'éducation au VIH et SIDA et de l'éducation sexuelle.

En 2012-2013, le BIE a analysé et ajouté quelque 200 documents au Centre documentaire de référence de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation au VIH et SIDA (Clearinghouse).

L'assistance technique concernant le VIH et le SIDA fournie aux ministères de l'éducation ont consisté à contribuer au Centre documentaire de référence, à l'évaluation des contenus du matériel d'apprentissage et pédagogique, au renforcement des capacités et à la production de matériel pour les enseignants et la formation des enseignants, en particulier pour les pays de la CEMAC.

Le BIE a mis au point et diffusé l'outil SERAT (Outil de révision et d'évaluation de l'éducation sexuelle) qui constituent des ressources efficaces pour analyser le contenu de l'éducation sexuelle et de l'éducation au VIH et SIDA, ainsi qu'un manuel pour les enseignants et la formation des enseignants, et a contribué au renforcement des capacités en coordination avec les Bureaux hors Siège de l'UNESCO. **(Tableau 4)**

1.4 Défis des services fournis aux États membres dans le domaine du curriculum

- Améliorer la planification stratégique et la gestion efficace des initiatives liées au Diplôme dans différentes régions
- Assurer la continuité et la qualité des projets d'assistance technique, lesquels requièrent des fonds suffisants, des effectifs stables, la régularité des versements des donateurs et la traduction de différents documents
- Évaluer la faisabilité d'un modèle de croissance en vue d'étendre la mise en œuvre du Diplôme à d'autres régions. Ce qui nécessite d'autres sources de financement pour renforcer les capacités professionnelles qui permettront de répondre aux demandes de nouvelles régions.

Tableau 2: 2012-2013 Vue d'ensemble du développement des capacités et de l'assistance technique *

*Projets dans la région Afrique mentionnée à la section 1.3 Priorités globales – Afrique et égalité entre les genres

Région	Projet	Description et raison d'être	Résultats
États arabes	Éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme à Bahreïn	Collaboration à long terme avec le Ministère de l'éducation pour renforcer les capacités visant à l'intégration de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans le curriculum national et le développement professionnel des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un atelier de développement des capacités pour les spécialistes, décideurs, formateurs d'enseignants et autres parties prenantes de l'éducation à Bahreïn
	Cadre pour la qualité du curriculum UNRWA	Appui à la mise en œuvre du Cadre dans les écoles de l'UNWRA en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans le Territoire palestinien occupé	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des spécialistes certifiés de l'éducation/du curriculum dans l'unité centrale d'Amman et les bureaux extérieurs de l'UNRWA à mener des activités de diffusion Analyse de l'expérience de l'UNWRA dans le domaine de l'éducation en situation d'urgence à des fins de publication
	Nouvelles initiatives curriculaires en Irak	Elaboration d'un nouveau cadre curriculaire national, fondé sur des valeurs universelles comme les droits de l'homme et l'égalité des genres, la paix et l'apprentissage à vivre ensemble. Révision des programmes en mathématiques et en sciences	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau cadre curriculaire et application des directives 2012 du BIE relatives à la mise au point des programmes pour former des équipes nationales en 2013
Amérique latine et Caraïbes	Révision des curricula de base et secondaire en République dominicaine	Appui à long terme à la mise en place de services intégrés pour la révision des curricula dans l'enseignement de base et secondaire et les pratiques scolaires, en partenariat avec le Ministère de l'éducation et la Fondation EDUCA	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique pour la révision et l'adaptation des curricula dans l'enseignement de base et secondaire Facilitation d'un atelier de formation pour les éducateurs sur la gestion du curriculum et les pratiques à l'école
	Cadre politique pour l'éducation pour l'inclusion en Colombie	Appui à long terme à la mise en place de services intégrés pour mettre en œuvre le cadre politique de l'éducation pour l'inclusion aux niveaux national et régional	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du cadre politique pour l'éducation pour l'inclusion Appui technique à la planification et la préparation relatives à la mise en œuvre, à la révision et aux conseils concernant ce cadre. Organisation d'ateliers pour le développement des capacités au niveau provincial
	Elaboration d'un Programme d'éducation en Uruguay (2012-14)	Appui à long terme à la mise en place de services intégrés pour la mise en œuvre d'une réforme intégrale de l'éducation et du curriculum en collaboration avec l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action » et du Ministère de l'éducation et de la culture	<ul style="list-style-type: none"> Appui et engagement à l'élaboration et à l'amélioration des propositions éducatives et curriculaires et des estimations budgétaires principalement pour l'éducation de base et secondaire 2012-14 Participation du personnel au Diplôme Planification d'une future collaboration pour la planification 2015-19
	Améliorer la qualité de l'enseignement à Haïti au moyen d'une réforme curriculaire	Appui à long terme à la mise en place de services intégrés pour la réforme curriculaire par le développement des capacités et l'appui technique	<ul style="list-style-type: none"> Planification de la mise en œuvre de la première phase de la réforme et appui technique en cours Formation de 10 fonctionnaires ministériels dans le cadre du Diplôme 2013 Proposition de projet dans ses grandes lignes pour des interventions à long terme

Asie et Pacifique	Élaboration de manuels scolaires et de curriculum au Pakistan	Renforcement des capacités des concepteurs de manuels scolaires et de curriculum au niveau régional, en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Islamabad	<ul style="list-style-type: none"> Conseils techniques sur les critères et les outils d'évaluation des manuels scolaires Mise en œuvre d'activités de formation pour les réviseurs et les concepteurs de manuels scolaires
	Analyse de la politique d'éducation en Malaisie	Le Siège de l'UNESCO a fait appel à l'expertise du BIE pour examiner la politique dans le domaine du développement curriculaire (en particulier en sciences et en mathématiques)	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point, finalisation et diffusion de l'examen de la politique d'éducation en Malaisie

Tableau 3: 2012-2013 Contributions aux priorités globales – Afrique

Projet	Description et raison d'être	Résultats
Diplôme en conception et développement du curriculum en Tanzanie	Participation des principales parties prenantes à la conception et au développement du curriculum à différents niveaux dans des pays africains	<ul style="list-style-type: none"> Cours et CRP dispensés en français dans le cadre du Diplôme 47 participants (2012) 75 participants (2013)
Innovation curriculaire et renforcement des capacités des enseignants au Nigéria	Renforcement des capacités en partenariat avec le Ministère de l'éducation, <i>National Commission for Colleges of Education, Nigerian Educational Research and Development Council, National Teachers Institute, Universal Basic Education Commission</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture conjointe d'une assistance technique pour l'atelier de développement des capacités par le biais de conseils techniques, de matériel, de facilitation, d'une évaluation des besoins, etc.
Nouveau curriculum au Soudan du Sud	Renforcement des capacités des décideurs aux niveaux central et des états pour le développement et la mise en œuvre collectivement d'un plan d'action visant à une réforme intégrale du curriculum	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des décideurs et des spécialistes aux niveaux central et des états en mettant l'accent sur la réforme curriculaire dans les situations de post-conflit et présentation d'une note conceptuelle au <i>Department for International Development</i> (DIFD) pour appuyer le curriculum dans l'enseignement secondaire au Soudan du Sud
'Résultats d'apprentissage dans les premières années de scolarité : intégration de l'enseignement, matériel d'apprentissage et évaluation' au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et au Soudan du Sud	Fournir des informations et des données fondées sur des faits probants, des recommandations politiques, des outils pratiques pour le renforcement des capacités pour améliorer les compétences en lecture et en écriture au cours des trois premières années de scolarité	<ul style="list-style-type: none"> Allocation de fonds du GPE Formation d'équipes nationales pour les projets et consultation Processus d'évaluation des besoins en cours Formation d'équipes nationales pour le Diplôme 2014 en Afrique
Atelier régional sur l'éducation à la paix, à la citoyenneté et au développement durable (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe)	Organisation et direction du développement des capacités conjointement avec le Bureau régional de Yaoundé pour l'intégration de l'éducation à la paix, à la citoyenneté et au développement durable dans les programmes scolaires des pays de la CEMAC	<ul style="list-style-type: none"> Atelier organisé conjointement pour le développement des capacités des spécialistes du curriculum du Ministère de l'éducation, définition des priorités communes et mise au point du document de projet qui sera présenté en vue d'un financement

Tableau 4: 2012-2013 Contributions aux priorités globales – égalité des genres

Projet	Résultats
Évaluation du contenu du matériel d'apprentissage et d'enseignement sur l'éducation VIH et sida pour les enseignants du primaire et du secondaire des pays de la CEMAC	<ul style="list-style-type: none"> ○ Publications de six rapports nationaux d'évaluation (un rapport par pays) ○ Evaluation de 44 matériels pédagogiques, 6 tutoriels et 150 programmes radiophoniques ○ Révision et finalisation de l'outil SERAT (Outil de révision et d'évaluation de l'éducation sexuelle), en tant que ressource efficace pour analyser le contenu de l'éducation à la santé, au genre et au VIH et sida ○ Organisation de trois ateliers sur des programmes d'éducation sexuelle et élaboration d'outils pratiques pour l'enseignement des compétences à la vie dans l'éducation au VIH et SIDA par une méthode d'apprentissage actif
Contributions au Centre documentaire de référence éducation VIH et SIDA de l'UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ajout de 200 documents à la base de données en tant que contribution au Centre documentaire de référence de l'UNESCO pour l'éducation au VIH et SIDA
Support technique en ligne	<ul style="list-style-type: none"> ○ 40 réponses à des demandes et besoins spécifiques d'assistance personnalisée concernant des questions curriculaires liées au VIH et sida
Guide de l'UNESCO pour l'intégration de la dimension de genre dans les institutions de formation des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> ○ Début d'un processus d'élaboration d'un guide pour l'intégration de la dimension de genre dans les institutions de formation des enseignants sur la base des connaissances et de l'expérience d'experts et d'études de cas ○ Production de connaissances pour le développement des capacités par des interactions et l'examen par les pairs

2. Production et gestion des connaissances

Stratégie 6, 7, 8, 9, Domaine d'action 4-12

L'objectif du programme de production et de gestion des connaissances est d'élaborer une base solide de connaissances afin d'éclairer la formulation de politiques et d'appuyer les décisions et les bonnes pratiques dans le domaine du développement et de la réforme curriculaires, en offrant l'accès à des connaissances, à des expériences et à l'expertise en matière de curriculum. Les activités de ce programme enrichissent le portail de l'UNESCO et contribuent à fournir des informations à jour et pertinentes aux États membres sur des questions curriculaires.

2.1 Bases de données et alertes

La septième édition de la base Données mondiales de l'éducation comprend désormais 163 profils de pays actualisés.

Plus de 190 Dossiers par pays ont aussi été actualisés et sont disponibles sur le site Web du BIE.

La collection internationale de ressources curriculaires a été mise à disposition en juillet 2013, et permet à la communauté éducative mondiale d'accéder à environ 1'150 documents complets par le biais d'une nouvelle interface de recherche en trois langues. La collection permet de consulter les curricula aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire, dont plus de 130 cadres curriculaires de plus de 90 pays à travers le monde.

En 2012-2013, un total de 45 alertes, sept condensés, et quatre alertes thématiques (dans les domaines de l'éducation et la protection de la petite enfance, le genre et le curriculum, les conflits et le curriculum et la formation des enseignants) ont été produits et diffusés.

Durant la même période, plus de 730 nouveaux documents ont été ajoutés à la bibliothèque électronique du BIE (IBEDOCs), 2'600 autres ont été révisés, y compris la préparation de documents pour la nouvelle collection numérique de curricula. Le centre de documentation a également répondu à plus de 650 demandes en 2012-2013.

2.2 Glossaire de terminologie curriculaire

La première version anglaise du glossaire de terminologie curriculaire a été finalisée en tenant compte des révisions, des suggestions et des commentaires des experts, des spécialistes et des organisations. Ce glossaire a été mis en ligne au début du mois de septembre. Les collègues des institutions suivantes ont participé à la préparation du glossaire :

UNESCO (Siège, UIL, Bureau de Beyrouth, Bureau de Bangkok et ses réseaux) ; plusieurs organismes/départements chargés du curriculum (Australie, Japon, Kenya, Malaisie, Namibie, Pays-Bas, République de Corée, Singapour et République-Unie de Tanzanie) ; universités (Édimbourg, *Hong Kong Institute of Education*, Newcastle, Antilles et Chaire de l'UNESCO de développement curriculaire à l'Université du Québec) ; et d'autres organisations (*European Schoolnet* et le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle–CEDEFOP).

Le glossaire comprend 266 entrées et une bibliographie de référence importante. Étant donné les liens étroits entre les concepts et la pratique, ce glossaire peut contribuer à une réflexion productive au sein des systèmes éducatifs nationaux, ainsi que dans des contextes régionaux et internationaux, sur le rôle de la terminologie curriculaire dans la promotion des améliorations significatives.

2.3 Site Web

Le site Web du BIE est régulièrement amélioré et entre janvier et octobre 2013, **49** nouveaux articles ont été publiés en trois langues en 2012-2013. Une plate-forme et un forum d'échanges en ligne destinés aux diplômés du Cours en conception et développement du curriculum ont été créés et sont opérationnels depuis mars 2013.

Depuis le début du mois d'octobre, le site Web du BIE est peu à peu intégré dans la structure principale de celui de l'UNESCO. La nouvelle configuration du site Web devrait être mise en ligne d'ici à la fin de l'année, et en 2014, le site Web du BIE sera progressivement réorganisé pour y faire figurer la stratégie du centre d'excellence actuellement mise en œuvre.

Pour l'exercice biennal 2012-2013 le nombre de **visiteurs uniques** a atteint un total de plus de **4'520'000** comparé au nombre de 3'911'000 visiteurs en 2010-2011, ce qui représente une augmentation de 16%. Le nombre de **visites a lui aussi augmenté de 6%** pour un total de 7'532'000 en 2012-2013, par rapport aux 7'117'000 visites dans le biennium précédent.

Durant 2012-2013, les documents et publications du BIE ont été téléchargés près de 540'000 fois à partir de UNESDOC, soit une hausse de 29,4% par rapport à l'exercice biennal 2010-2011 (417'000 téléchargements environ).

Les profils actualisés de la base *Données mondiales de l'éducation* sont toujours les ressources les plus téléchar-

gées, de même que les séries *Pratiques éducatives* et *Pen-seurs sur l'éducation*.

2.4 Collection de manuels scolaires

Le BIE met en œuvre un projet visant à mettre au point et à systématiser la collection historique de manuels. Grâce à ces travaux, il a été établi que la collection comprend plus de 18'000 manuels datant de 1700 à 1980, représentant plus de 140 pays et toutes les régions de l'UNESCO. En octobre 2013, la base de données contenait environ 8'600 titres auxquels on peut accéder en lançant une recherche filtrée par sujet, année de publication, langue, pays, continent et région de l'UNESCO. La base de données contient des manuels dans plus de 97 langues différentes, y compris celles que l'UNESCO considère être en danger et au risque de disparaître. La base de données couvre un large éventail de sujets et offre des guides d'enseignement pour la maternelle à la 12^e année de scolarité, la formation professionnelle et l'éducation et l'alphabétisation des adultes. La mise au point et la numérisation prioritaires de la collection permettront au BIE de mettre celle-ci à disposition des chercheurs en vue d'en faire une analyse comparée et historique.

2.5 Enquête mondiale sur le temps d'instruction

L'Enquête mondiale sur le temps d'instruction a été lancée en février 2013 par l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU) par le biais d'un questionnaire envoyé à quelque 150 pays, dans le cadre de son enquête annuelle sur l'éducation. C'est la première fois que le questionnaire sur le temps d'instruction est intégré à l'enquête sur l'éducation et il se peut que les équipes nationales nécessitent un laps de temps supplémentaire pour traiter et fournir les données nécessaires. L'analyse des données se fera en fonction des délais dans lesquels les questionnaires correctement remplis seront reçus des pays.

2.6 Recherche et publications

La revue *Perspectives* est diffusée par le biais de 274 consortia universitaires réunissant 7'315 institutions et organisations professionnelles à travers le monde. En 2012-2013, sept numéros ont été publiés et un numéro est actuellement finalisé, couvrant différents domaines comme l'internationalisation de la formation des enseignants, la diversité culturelle dans les systèmes éducatifs, le développement d'une éducation de renommée mondiale, la comparaison des performances des

apprenants en Afrique australe, éducation, fragilité et conflits, et la recherche de modèles novateurs visant à des systèmes éducatifs dynamiques.

Dans le cadre d'un partenariat permanent avec l'Académie internationale des sciences de l'éducation, le BIE a aussi participé à la publication d'une série de *Pratiques éducatives*. Les No. 24 *Emotions et apprentissage* et No. 25 *Alimenter la pensée créative* sont en cours de révision finale en vue de leur publication.

Le volume édité *Quality and Qualities: Tensions in Education Reforms* (séries 'Comparative and International Education: A Diversity of Voices', Sense Publishers) a été publié en 2012. Deux autres ouvrages sont en cours de finalisation et seront publiés en 2014.

Le *Document de travail* sur les questions curriculaires n°10 "The curriculum debate: why it is important today" a été mis au point et posté sur le site en anglais et en espagnol. Ce document porte sur les principales questions ressortant des discussions actuelles dans le domaine du curriculum.

La contribution du BIE au Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013 (thème : 'Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous') a été publié au début du mois d'avril 2013. L'étude intitulée *Evaluation rapide des curricula de l'enseignement général axé sur les thèmes interdisciplinaires et les compétences ou aptitudes génériques*, présente les résultats d'une cartographie rapide d'un éventail de cadres curriculaires, politiques et dispositions à travers le monde. Ces conclusions ont été aussi communiquées aux participants à la formation du Diplôme en Amérique latine et aux participants à la troisième réunion régionale d'experts de haut niveau intitulée 'Après 2015 : réformer l'enseignement et l'apprentissage dans la région Asie-Pacifique', organisée par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok (16-17 octobre 2013).

2.7 Défis de la production et de la gestion des connaissances

- Développer encore les capacités professionnelles à mettre en œuvre des moyens de communication interne et institutionnelle.
- Mobiliser des fonds additionnels pour que le programme de production et de gestion des connaissances soit à même de fournir un accès facile et renforcé aux informations et aux ressources dans le domaine des processus et des produits de développement curriculaire.

Réalisations en chiffres

Production et gestion des connaissances

Base de données

- **1'150** documents disponibles en ligne par le biais de la nouvelle **Collection internationale de matériels liés au curriculum**
- **60** profils actualisés de la septième édition de la base Données mondiales de l'éducation disponibles sur le site Web du BIE et dans **UNESDOC**, portant le total à **163** profils pour 2012-2013.
- **190** Dossiers par pays actualisés disponibles sur le site Web du BIE
- **266** entrées dans le nouveau **Glossaire de terminologie curriculaire**
- **730** entrées ajoutées au catalogue en ligne **IBEDOC** en 2012-2013
- **45 alertes** ainsi que **4 alertes thématiques** et **7 condensés** produits et diffusés en 2012-2013

Site Web

- **49** nouveaux communiqués publiés en **3** langues en 2012-2013
- **4,52 millions** de visiteurs **(+16%)** et **7,53 millions** de visites **(+6%)** en 2012-2013
- **540'000** téléchargements de documents et publications du BIE par le biais d'**UNESDOC** en 2012 – 2013 **(+29.4%)**

Collection de manuels scolaires

- Environ **18'000** manuels scolaires sur différentes matières de plus de **140** pays
- Environ **8'600** titres peuvent être recherchés en appliquant un filtre par sujet, année de publication, langue, pays, continent et région de l'UNESCO

Publications

- **8** numéros de *Perspectives* diffusés par le biais de 274 consortia universitaires, bénéficiant à 7 315 institutions dans le monde

3. Dialogue politique

Stratégie 10, Domaine d'action 4-12

Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le BIE a privilégié la participation à des discussions de politique sur la théorie et la pratique des curricula de qualité et de l'éducation pour l'inclusion :

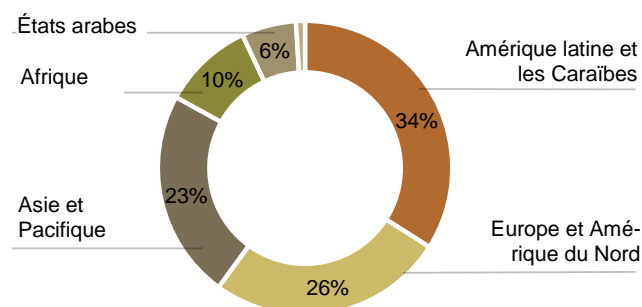
- 1) en promouvant et en encourageant un dialogue politique fondé sur des faits probants parmi les principales parties prenantes et les ministères de l'éducation ; et
- 2) en participant à des échanges aux niveaux national, régional et interrégional sur la promotion de l'éducation de qualité pour tous.

3.1 Communauté de pratique (COP)

La COP est un espace ouvert qui donne des moyens de partager les points de vue, expériences, résultats de recherche et ressources, et qui facilite la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ainsi que l'échange de connaissances. Elle offre des possibilités concrètes pour entreprendre conjointement des programmes et des projets de développement des capacités institutionnelles à propos de thèmes curriculaires. En 2012-2013, la COP a contribué à recueillir de nouvelles études de cas et à diffuser des informations sur des questions curriculaires dans le monde. Le BIE contribue aussi à renforcer sa communauté de pratique en faisant participer des experts en curriculum des organismes nationaux chargés du curriculum et des ministères de l'éducation de différentes régions de l'UNESCO à des échanges approfondis sur des questions curriculaires, afin de définir les orientations stratégiques du dialogue politique qui a cours dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence.

- Nombre de membres de la COP: 1'645 (octobre 2013 ; soit une augmentation de 2,62% par rapport à novembre 2012)
- 154 pays représentés (15 pays supplémentaires depuis novembre 2012)
- Diffusion de ressources curriculaires produites par les membres de la COP sur les thèmes suivants : approche de l'éducation secondaire, de l'éducation pour l'inclusion, de l'alphabétisation et de l'évaluation.

Graphique 3 : Membres de la COP par région



3.2 Échanges nationaux, régionaux et interrégionaux

Des échanges nationaux, régionaux et interrégionaux permettent aux BIE d'évaluer les besoins et les priorités des États membres et d'améliorer les objectifs programmatiques et les stratégies en conséquence. Le BIE saisit également cette occasion pour partager ses compétences et sa perspective comparative internationale sur des questions curriculaires avec les spécialistes de l'éducation des États membres.

En septembre 2013, le BIE a organisé **une Réunion internationale d'experts portant sur les problématiques clés liées au curriculum et à l'apprentissage dans le programme d'éducation et de développement pour l'après-2015 (Genève)**. Cette réunion a mis à profit l'expérience et la vision collective d'experts de premier plan dans le domaine de la politique éducative et du curriculum afin d'identifier les principaux défis, tendances et questions d'aujourd'hui en matière de curriculum dans le monde, et de débattre des résultats de la recherche curriculaire, en vue de mieux définir l'orientation stratégique du BIE dans le cadre de la stratégie visant à en faire un centre d'excellence.

La réunion a débouché, entre autres, sur la note relative à *L'apprentissage dans l'agenda pour l'éducation et le développement post-2015* (disponible sur le site Web du BIE).

Selon la proposition phare qui est ressortie de la réunion, le BIE devrait s'attacher, dans le cadre de l'un de ses principaux produits de connaissances dans le domaine de la recherche et du développement politique liés au curriculum, à mettre au point une analyse situationnelle comparative du curriculum qui pourrait provisoirement s'appeler *Rapport mondial sur le curriculum*.

3.3 Résultats du dialogue politique et contribution au dialogue

L'expertise du BIE en matière de curriculum dans une perspective internationale et comparative a été fondamentale pour les réalisations du BIE dans le domaine du dialogue politique. En 2012-2013, le BIE a examiné, élaboré et révisé des déclarations, documents politiques, cadres et outils de formation sur des thèmes prioritaires dans les régions de l'UNESCO, afin de les adapter aux contextes régionaux. (Voir **Tableaux 4 et 5**)

Le BIE a également contribué à la rédaction de documents scientifiques, prononcé des discours importants, dirigé des groupes de travail et organisé des sessions thématiques pour des réunions et des conférences internationales et régionales sur le thème du développement curriculaire et des TIC, des réformes éducatives efficaces, de l'éducation de qualité, de l'apprentissage à vivre ensemble, des compétences transdisciplinaires, de l'éducation pour l'inclusion, l'éducation à la paix et à la prévention des conflits et d'autres thèmes prioritaires. Le BIE a mis son expertise au service de la neuvième réunion ministérielle des pays du groupe E-9, de la Conférence panafricaine sur le développement des

enseignants, de la Conférence sino-européenne sur le développement curriculaire dans l'enseignement de base, de la 12^{ème} Conférence internationale sur l'éducation et le développement (UKFIET) et la Conférence internationale sur le dialogue euro-arabe, entre autres. Le BIE a aussi été représenté par sa Directrice aux réunions du Conseil exécutif du Congrès mondial des sociétés de l'éducation comparée.

3.4 Défis du dialogue politique

- Articuler efficacement un dialogue politique pertinent, réfléchi et fondé sur la recherche concernant la qualité de l'éducation dans toutes les régions de l'UNESCO, en tenant compte de la diversité des contextes et capacités régionales, nationales et locales, et en renforçant la perspective internationale comparative ; et
- Impliquer, convaincre et mobiliser différents partenaires pour obtenir un appui institutionnel, politique et financier et permettre aux principales parties prenantes d'utiliser efficacement et à long terme le matériel d'orientation et les outils d'apprentissage.

Tableau 5 : Contributions spécialisées du BIE et apports au dialogue politique

Activité	Résultats
'Problématiques clés liées au curriculum et à l'apprentissage dans le programme d'éducation et de développement pour l'après-2015'	<ul style="list-style-type: none"> ○ Note sur L'apprentissage dans le programme pour l'éducation et le développement post-2015, dans l'objectif de contribuer au débat international actuel sur les politiques, les buts et les cibles de l'éducation dans le programme d'éducation et de développement pour l'après-2015.
Réunion du Cadre pour l'évaluation de la qualité générale de l'éducation (GEQAF) au Pérou	<ul style="list-style-type: none"> ○ Contribution aux sections du GEQAF sur le curriculum et les compétences, ○ Direction conjointe pour l'application du GEQAF au Pérou avec le Ministère de l'éducation péruvien, le Siège de l'UNESCO, et UNESCO/OREALC
Éducation pour l'inclusion dans les États du Golfe	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation de deux guides sur l'éducation pour l'inclusion, ○ Discussion à propos des guides et leur validation, avec le personnel ministériel des États du Golfe, ○ Appui aux plans pour expérimenter les guides dans les écoles ○ En partenariat avec le Centre de recherche sur l'éducation des États arabes du Golfe et le Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe

Ensemble de ressources interrégionales sur l'éducation pour l'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> ○ Révision par un expert interne de l'ensemble de ressources interrégionales sur l'éducation pour l'inclusion qui constitue le principal matériel de référence utilisé pour les activités liées à l'éducation pour l'inclusion. ○ Révision finale interne en cours
Observatoire régional de l'éducation pour l'inclusion en Amérique latine	<ul style="list-style-type: none"> ○ Élaboration et révision d'une proposition, entretiens approfondis avec les principaux acteurs, et groupes de discussions avec des étudiants, des enseignants, des parents et des responsables communautaires. ○ Partenariat avec UNESCO/OREALC, l'Institut international pour la planification de l'éducation-Buenos Aires, l'Organisation des Etats ibéro-américains, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Campagne pour l'Amérique latine pour le droit à l'éducation.
“Culture de la paix et de la non-violence en Afrique au moyen de l'éducation à la paix et de la prévention des conflits ”	<ul style="list-style-type: none"> ○ Élaboration de directives et de modules de formation des enseignants, en partenariat avec l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation, en vue d'intégrer l'éducation pour prévenir les conflits et promouvoir la paix dans les curricula qui seront expérimentés dans quatre pays sélectionnés à la fin 2013.
“Enseigner le respect pour tous ”	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation au « groupe d'experts » pour le développement collaboratif de propositions et de différents outils pour élaborer des directives curriculaires pour combattre le racisme et promouvoir la tolérance, en collaboration avec le Siège de l'UNESCO.

II. Gestion institutionnelle

Dans le cadre de la **Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence en matière de curricula**, le BIE a adopté une nouvelle structure organisationnelle et a fait des avancées majeures dans la mobilisation des ressources.

1. Ressources financières

L'allocation de l'UNESCO que la Conférence générale a approuvée à sa session de 2011 représente 5 millions de dollars US pour l'exercice biennal 2012-2013. La réduction de 31% équivaut à une baisse de 775 000 dollars US par an. Dans ce contexte, malgré la diminution du coût des fonctionnaires permanents et des frais généraux, le BIE a été contraint d'utiliser ses réserves à hauteur de 1 651 652 dollars US pour couvrir les coûts du personnel permanent, d'organisation des réunions du Conseil et les coûts opérationnels pour 2012-2013.

Le budget total approuvé pour 2013 est de 4 184 334 dollars US. L'allocation financière de l'UNESCO (budget ordinaire) au BIE s'est élevée à 1 742 000 dollars US, soit 31,7% (35% en 2012) de l'ensemble des ressources, y compris les fonds extrabudgétaires.

Le taux d'exécution du budget était de 77,4% au 31 octobre 2013.

Parallèlement, le BIE a fait des efforts considérables pour mobiliser des ressources. En ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, en 2013, 1 294 176 dollars US au total ont été mobilisés pour des activités spécifiques, soit une augmentation de plus de 100% par rapport aux 636 000 dollars US mobilisés en 2012.

Le BIE poursuit sa politique de recouvrement des coûts : au 31 octobre 2013, 148 921 dollars US ont été recouverts contre 57 000 en 2012.

Un tableau faisant apparaître les ressources financières à la fin du mois de décembre 2013 sera présenté à la réunion du Conseil en février 2014.

2. Ressources humaines

Pour ce qui est des ressources humaines, l'équipe professionnelle du BIE a été renforcée par la nomination d'un directeur adjoint (D1), un spécialiste de programmes de niveau supérieur (P5) et un spécialiste de programmes (P4). En outre, de nouveaux postes d'attaché de projet associé (P1) ont été ouverts ; un poste a été pourvu (dans le cadre d'un contrat de services de neuf mois) pour renforcer l'équipe

chargée de la recherche curriculaire et du dialogue politique, et une procédure de recrutement est en cours pour le second poste en vue de renforcer l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet GPE (accord contractuel d'un an relevant des Nominations dans le cadre de projets). Dans le cadre de l'action menée pour réduire les coûts de personnel, un poste des services généraux (GS6) a été supprimé après le départ à la retraite du titulaire en février 2013, ce qui a réduit le nombre de postes des services généraux de 5 à 4.

Le BIE a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de formation de jeunes professionnels. Au total, **10** diplômés de l'université au niveau maîtrise ont reçu des bourses de recherche (BARDS), deux desquels ont bénéficié du programme subventionné par la ville de Lausanne (SYNI) et un par le service civil suisse. De plus, 16 diplômés de l'université représentant les trois régions de l'UNESCO ont bénéficié du programme de stage de leur institution respective.

En ce qui concerne la formation, le BIE soutient financièrement son personnel professionnel malgré les contraintes budgétaires. En conséquence, un fonctionnaire continue sa formation de cadre dans le domaine de la gestion de la communication, et deux chercheurs universitaires suivent les cours de Diplôme du BIE.

Catégories de personnel	Nombre (pour 2012-2013)
Professionnel	7 contrats ordinaires 4 contrats à durée déterminée
Services généraux	3 contrats ordinaires 1 nomination dans le cadre de projets
Assistants/chercheurs universitaires	8
Service civil suisse	1
SYNI	1
Total	25
Stagiaire	16

IV. Données budgétaires

ÉTAT I
BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2013

	31/10/2013 <i>USD</i>	31/12/2012 <i>USD</i>
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184'873	99'588
Placements à court terme	941'307	658'617
Montants à recevoir (opérations sans contrepartie directe)	2'450	1'886
Montants à recevoir d'opérations avec contrepartie directe	-	264
Inventaires		
Paiements anticipés	8'497	679
Autres actifs courants	4'160'859	1'316'188
Total actifs courants	5'297'986	2'077'222
Actifs non courants		
Montants à payer (opérations avec contrepartie directe)		
Placements à long terme		
Immobilisations corporelles	12'351	19'146
Immobilisations incorporelles		
Autres actifs non courants		
Total actifs non courants	12'351	19'146
TOTAL ACTIF	5'310'337	2'096'368
PASSIF		
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	163'705	58'879
Prestations dues au personnel	20'215	36'816
Transferts à payer		
Contributions Volontaires conditionnés		
Avances reçus	1'987'846	5'140
Autres passifs courants		
Solde Interfund/Intercompany balances		
Total passifs courants	2'171'766	100'835
Passifs non courants		
Prestations dues au personnel	154'860	154'860
Emprunts et comptes rattachés		
Autres passifs non courants		
Total passifs non courants	154'860	154'860
TOTAL PASSIF	2'326'626	255'695
ACTIF NET	2'983'711	1'840'673
ACTIF NET / SITUATION NETTE		
Excédents de la période	1'143'038	340'879
Autres réserves	1'840'673	1'499'794
TOTAL ACTIF NET / SITUATION NETTE	2'983'711	1'840'673

ÉTAT II
BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION
ETAT DE LA PERFORMANCE FINANCIERE AU
31 OCTOBRE 2013

	31/10/2013 USD	31/12/2012 USD
PRODUITS		
Allocation financière de l' UNESCO	1'742'200	1'707'800
Contributions volontaires - Extra-budgetaire	1'881'128	1'711'673
Contributions en nature	635'534	672'879
Autres activités génératrices de produits	45'907	46'495
Autres produits	85'522	73'918
Produits financiers	3'151	5'366
TOTAL, PRODUITS	4'393'442	4'218'131
DEPENSES		
Prestations dues au personnel	1'744'205	2'271'805
Consultants et experts externes et Coûts des missions	181'379	214'675
Formations externes, subventions et autres transferts	172'004	161'528
Fournitures, consommables et autres coûts d'exploitation	1'008'068	1'111'561
Services contractuels	129'759	94'586
Dotation aux provisions et aux amortissements	10'198	18'725
Autres dépenses	789	
Charges financières	4'002	4'372
TOTAL, CHARGES	3'250'404	3'877'252
EXCEDENT POUR LA PERIODE	1'143'038	340'879

COMPTE SPÉCIAL POUR LE BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION (BIE)
COMPARAISON DE LA DOTATION DES DÉPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE
ÉTAT POUR LA PÉRIODE DU 01 JANVIER AU 31 OCTOBRE 2013

(Exprimés en Dollar des États Unis)

OCTOBRE

2013

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATIONS	DÉPENSES			SOLDE	TAUX D'EXECUTION DE LA	TAUX D'EXECUTION GLOBAL	
		Dépenses	Obligations non liquidées de la période	Obligations non liquidées période future				Total période de reporting
I. ACTIVITÉS DU PROGRAMME								
Ligne 1 : Développement des capacités et assistance technique	724 530	279 696	54 620	221 615	334 316	168 598	46.1%	76.7%
Développement des capacités	123 673	81 565	15 680	7 178	97 286	19 109	78.7%	94.5%
Projet 'Ecole Inclusive' / GASEREC	72 774	46 022	-	-	46 022	26 752	63.2%	63.2%
Citoyenneté et Education (BAHREIN)	99 970	15 208	-	11 613	15 208	73 149	15.2%	26.8%
Projets de coopération technique / Appui aux Etats Membres	428 213	136 672	38 930	202 824	175 801	49 588	41.1%	88.4%
Ligne 2: Echange et gestion de l'information	494 199	113 645	48 501	163 194	162 147	168 868	32.8%	65.8%
Banque de ressources et observatoire des tendances de l'éducation	21 413	6 775	211	5 275	6 987	9 152	32.5%	57.3%
Documentation et information	20 421	2 433	211	5 655	2 844	11 821	12.9%	42.1%
Développement du site web du BIE	252 336	51 504	4 297 6	106 273	94 480	51 533	37.4%	79.6%
Recherche et Publications	200 029	52 932	5 103	45 691	59 035	96 303	29.0%	51.9%
Ligne 3: Recherche sur le curriculum et Dialogue politique	79 844	34 218	332	38 801	34 550	6 493	43.3%	91.9%
Recherche	79 844	34 218	332	38 801	34 550	6 493	43.3%	91.9%
ACTIVITÉS DU PROGRAMME (I)	1 298 573	427 559	103 454	423 610	531 013	343 950	40.9%	73.5%
II. ORGANE DE DIRECTION BIE, ADMIN. GEN & DEV. INSTITUTIONNEL								
Ligne 1 : Conseil / Comité de direction	180 000	67 776	1 546	45 803	69 422	64 775	38.6%	64.0%
Ligne 2 : Frais généraux de fonctionnement	360 000	268 080	24 556	45 132	292 637	22 231	81.3%	93.8%
Ligne 3 : Dev. du BIE : C. d'excellence/Coord. et dev. du prog.	183 016	80 983	4 484	46 159	85 468	51 390	46.7%	71.9%
C. d'excellence/Coord. et dev. du prog.	151 234	70 983	4 484	46 159	75 468	29 607	49.9%	80.4%
Mobilisation de ressources	31 782	10 000	-	-	10 000	21 782	31.5%	31.5%
ORGANE DE DIRECTION BIE, ADMIN. GEN & DEV. INSTITUT. (II)	723 016	416 840	30 687	137 094	447 527	138 395	61.9%	80.9%
COUT DU PERSONNEL (III)	1 910 438	1 505 912	-	-	1 505 912	404 526	78.8%	78.8%
EXECUTION DU PROGRAMME (I + II + III)	3 932 027	2 350 311	134 141	560 705	2 484 451	886 871	63.2%	77.4%

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET DU BIE POUR 2014



Bureau international d'éducation Programme d'activités et budget pour 2014



I. Cadre général de programmation

L'objet du présent rapport est de présenter le programme et les activités que le BIE entend mener à bien en 2014. Ces activités sont guidées par les objectifs stratégiques de la **Stratégie et programme de travail du BIE pour 2012-2017** et du **Document 37 C/5**. Notre travail continue d'être fortement influencé par la **Stratégie visant à faire du BIE le Centre d'excellence de l'UNESCO en matière de curricula**. La planification pour 2014 tient également compte des ajustements en matière d'organisation et de personnel basés sur l'examen des programmes (2011) et présentés dans la structure révisée du personnel et de l'organisation du BIE (novembre 2012).

Le curriculum est au cœur du travail du BIE car c'est un élément central des réformes de l'éducation qui visent à atteindre des résultats de l'apprentissage de qualité. Il façonne l'organisation de l'enseignement et de l'apprentissage en abordant des questions concernant **ce que les élèves doivent apprendre, pourquoi, quand et comment**. Le processus de développement du curriculum va au-delà des choix relatifs à la sélection et à l'organisation des contenus de l'éducation, et englobe la définition de cadres d'orientation curriculaires et de programmes scolaires, la préparation de matériels pédagogiques et de cours de formation des enseignants, ainsi que la mise en œuvre du curriculum et son évaluation. **Parvenir à un consensus** sur les questions majeures relatives au curriculum et **harmoniser tous les aspects du développement curriculaire** sont des processus complexes qui nécessitent de renforcer les capacités des spécialistes du curriculum, des décideurs et des formateurs d'enseignants.

Les activités prévues pour la prochaine période biennale ont pour but de réaliser notre objectif général : améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves en encourageant et en soutenant l'excellence dans les processus et produits curriculaires. Le BIE s'emploiera à atteindre cet objectif en assurant : **des services de soutien aux États membres dans le domaine du curriculum par le développement des capacités et l'assistance technique ; la production et la gestion des connaissances ; la recherche en curriculum et le développement des politiques ; le centre documentaire de référence (clearinghouse) et la gestion de l'information.**

Le dialogue politique demeure un aspect transversal de tous les services du BIE. Il a amené l'Institut à prêter efficacement assistance aux États membres dans une approche personnalisée, holistique et intégrée. Comme il le fait déjà, le BIE continuera à resserrer le lien entre ses services et la priorité qu'il accorde aux initiatives à long terme, de manière à mieux cerner les besoins des pays et y répondre plus efficacement, ainsi que pour se

positionner stratégiquement en tant que centre d'excellence spécialisé dans les processus de changement du curriculum. Le BIE continuera aussi à améliorer ses stratégies de communication et de marketing, puisqu'elles sont essentielles pour étayer nos activités actuelles de mobilisation des ressources et garantir la prestation des services les plus utiles aux États membres.

Mission

En qualité de Centre d'excellence, le BIE a pour mission de soutenir les États membres de l'UNESCO qui s'efforcent d'améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves. Ce soutien est prodigué essentiellement au moyen d'initiatives et d'activités dans les trois principaux domaines d'action suivants :

- renforcement des capacités des institutions et des individus ainsi qu'assistance et conseils techniques;
- accès aux connaissances, aux expériences et à l'expertise dans le domaine du curriculum;
- implication des parties prenantes dans un dialogue politique basé sur des données probantes autour des bonnes pratiques curriculaires.

Stratégie et programme de travail du BIE pour 2012-2017

Objectifs stratégiques :

- I. renforcer les capacités individuelles et institutionnelles en matière de conception, gestion, mise en œuvre et évaluation de processus curriculaires de qualité;
- II. appuyer les initiatives en matière d'innovation, de réforme et de révision des curricula;
- III. constituer une base de connaissances solide pour faciliter les prises de décisions ainsi que l'élaboration des politiques et des pratiques en se basant sur des données probantes;
- IV. consolider les réseaux et les partenariats pour renforcer la coopération internationale, régionale et sous-régionale.

Contribution escomptée aux domaines d'action du grand programme I de l'UNESCO- Document 37 C/5

Domaine d'action 1 : Développer les systèmes éducatifs pour qu'ils favorisent les possibilités d'apprentissage de qualité pour tous tout au long de la vie

Résultat escompté 6 (Domaines d'action 1-6) : Renforcement des capacités des États membres à promouvoir, suivre et évaluer les processus et les résultats de l'apprentissage fondé sur les compétences

Domaine d'action 3 : Définir le futur agenda de l'éducation

Résultat escompté 11 (domaines d'action 3-11): Élaboration du futur agenda de l'éducation et des futures politiques éducatives mondiales sur la base des recherches et des études prospectives de l'UNESCO

1. Services de soutien aux États membres dans le domaine du curriculum

Développement des capacités et assistance technique

STRATÉGIE I, II, III, IV / DOMAINES D'ACTION 1-6, 3-11

Dans le cadre du domaine d'action stratégique des services de soutien aux États membres dans le domaine du curriculum, le BIE assurera le développement des capacités et l'assistance technique au bénéfice des équipes nationales qui sont responsables de la conception, de la définition et de la mise en œuvre du curriculum. Ces services seront fondés sur les demandes des États membres, en mettant spécialement l'accent sur l'intégration utile dans les curricula nationaux de l'acquisition de compétences et d'aptitudes, ainsi que sur la préparation pour la vie et le travail reposant sur les valeurs, les principes et les pratiques de l'éducation pour la paix et le développement durable. L'intégration de matières interdisciplinaires et les pays en situation de post-conflit ou de post-catastrophe feront l'objet d'une attention particulière.

Pour la période de 2014, le BIE s'attachera à offrir des services intégrés en associant les initiatives de développement des capacités avec une assistance technique et un dialogue politique guidé par des éléments probants afin de répondre le plus efficacement et complètement possible aux besoins des États membres.

1.1 Développement des capacités

Toutes les activités de développement des activités sont adaptées au contexte particulier dans lequel elles sont mises en œuvre. En partenariat avec les organisations locales, nationales, régionales et internationales, le BIE offre des cours de formation en ligne et face-à-face, agréés par les institutions universitaires, reconnus par les organismes gouvernementaux et réalisés en collaboration avec le Siège et les bureaux hors Siège de l'UNESCO. Cette méthode permet de diffuser une perspective comparative internationale et des améliorations durables dans le changement et le développement curriculaires.

Les résultats attendus pour 2014 sont les suivants : une disponibilité accrue d'outils de formation pour le développement des capacités dans le domaine du curriculum (c'est-à-dire la production et l'amélioration des « Outils de formation pour le développement curriculaire : Une banque de ressources » en arabe et français) ; l'organisation et la réalisation de cours de formation de longue durée pour l'obtention de diplômes agréés (c'est-

à-dire l'amélioration du Diplôme en Afrique, et en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'éventuelle expansion dans les États arabes) ; la production de nouveaux outils de formation thématiques à l'appui de l'innovation curriculaire (c'est-à-dire sur les cadres d'orientation curriculaire et l'égalisation de l'éducation) ; et la production accrue d'outils de formation thématiques* (c'est-à-dire des outils de formation sur des questions transversales à définir en consultation avec les États membres).

1.2 Assistance technique

Le BIE souhaite prêter une assistance technique sur mesure aux gouvernements nationaux (c'est-à-dire les ministères de l'éducation et les institutions chargées du curriculum) sur la base de leurs demandes, concernant l'évaluation, la planification, la définition et la mise en œuvre de curricula de l'enseignement de base et secondaire de qualité, conformes aux nouveaux enjeux, besoins et perspectives en matière de développement. Le BIE entend répondre aux questions et demandes ponctuelles d'assistance technique et de conseils conformément à la pertinence, au type d'intervention et à l'expertise exigée ainsi que selon la disponibilité de financement supplémentaire/extrabudgétaire.

Le BIE envisage de travailler avec ses partenaires régionaux et internationaux, à l'intérieur et à l'extérieur de l'UNESCO pour atteindre les résultats escomptés en 2014, à savoir : soutien technique et conseils politiques fournis pour garantir des processus et des produits de qualité (c'est-à-dire le projet sur les résultats de l'apprentissage dans les premières années d'école : intégration du curriculum, de l'enseignement, des matériels d'apprentissage et de l'évaluation en Afrique ; et le projet de planification, programmation et curriculum sensibles au conflit dans les États fragiles et touchés par des conflits, en collaboration avec l'IIEP) ; et l'élaboration, l'essai et la mise en œuvre d'outils pour soutenir le changement et l'innovation curriculaires (c'est-à-dire le guide pour intégrer l'égalité des genres dans les institutions de formation des enseignants et le dossier didactique interrégional de ressources sur l'éducation pour l'inclusion).

* Sous réserve de la disponibilité des fonds

Projets marquants

Diplôme en conception et développement du curriculum

Depuis 2010, le BIE soutient les États membres avec le Diplôme supérieur en conception et développement du curriculum en formant une masse critique d'experts en curriculum aux niveaux national, régional et interrégional qui dirigeront, géreront et évalueront les processus de changement et développement curriculaires. Avec plus de 300 professionnels originaires de 56 pays ayant participé aux cours, la taille croissante des promotions, jointe aux commentaires positifs reçus dans les évaluations des participants, démontre la visibilité accrue et la valeur ajoutée du Diplôme. Ces qualités sont aussi attestées par le nombre de demandes nationales d'assistance technique adressées au BIE par des participants au Diplôme ainsi que le nombre de projets d'assistance technique avec des États membres qui ont envoyé des participants suivre la formation en vue de l'obtention du Diplôme (c'est-à-dire le projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement en Haïti grâce à la réforme du curriculum et le projet du BIE et du Partenariat mondial pour l'éducation sur les résultats de l'apprentissage dans les premières années d'école au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et au Soudan du Sud).

Le BIE prévoit de progresser dans cette direction positive en augmentant la qualité et l'accessibilité du Diplôme ainsi qu'en améliorant ses matériels de formation. Des discussions ont été engagées avec l'UNESCO et des institutions hôtes potentielles pour étudier la possibilité d'organiser le Diplôme dans la région arabe et en Asie. Le BIE s'emploiera à doter les participants des outils pédagogiques les plus pertinents et les plus actualisés. À cette fin, il renouvellera en permanence ses données provenant de contributions et d'études de cas réalisées par des participants de promotions antérieures du Diplôme, tout en puisant dans son vaste répertoire de bases de données et dans des ressources externes sur l'éducation et le curriculum. Le principal matériel du Diplôme, « Outils de formation pour le développement curriculaire : Une banque de ressources » est actuellement traduit en arabe et sera mis à disposition des participants en plus des versions en anglais, en espagnol et en français.

Le BIE reconduira son investissement permanent pour créer une masse critique d'experts chargés de diriger et

d'élargir le Diplôme. Plus précisément, le Bureau investira pour former son propre personnel par le biais du Diplôme ainsi que pour produire de futurs dirigeants du Diplôme parmi les participants venant d'États membres. Une bonne part des animateurs et des tuteurs du diplôme, qui déterminent la pertinence et la qualité du cours, sont d'anciens élèves collaborateurs du BIE ou de ministères de l'éducation en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Diplôme a aussi stimulé la coopération Sud-Sud en permettant à des animateurs d'une région de partager leurs expériences, de diriger le Diplôme et de guider les participants dans l'autre région.

Résultats de l'apprentissage dans les premières années d'école: intégration du curriculum, de l'enseignement, des matériels d'apprentissage et de l'évaluation

En 2013, le BIE a reçu près de 3 millions de dollars É.U. pour un projet avec le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « Résultats de l'apprentissage dans les premières années d'école: intégration du curriculum, de l'enseignement, des matériels d'apprentissage et de l'évaluation », qui a pour but de relever la qualité des résultats scolaires/d'apprentissage des élèves en lecture et de renforcer l'efficacité du système de l'éducation de base au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et au Soudan du Sud. Le projet sera développé sur trois ans entre novembre 2014 et octobre 2016.

La priorité globale sera d'aider à améliorer les différentes dimensions du curriculum (comme le curriculum officiel, mis en œuvre, atteint et évalué). L'accent sera placé sur la définition du curriculum et les pratiques d'enseignement et sur une plus grande efficacité des matériels d'enseignement et d'apprentissage pour faciliter l'apprentissage des élèves pendant les trois premières années de l'enseignement primaire. Le projet en est actuellement à ses débuts.

Pour 2014, les principaux objectifs sont d'améliorer les connaissances sur les lacunes dans le programme scolaire en lecture et sur les curricula existants dans les quatre pays avec une analyse comparative et des recherches sur le terrain en partenariat avec des experts nationaux et internationaux ; de renforcer les capacités à long terme, par exemple avec le Diplôme ; et de produire de nouvelles orientations, méthodologies et outils curriculaires pour l'alphabétisation précoce, ainsi que des plans d'action nationaux pour les quatre pays.

2. Production et gestion des connaissances

Recherche en curriculum et développement des politiques ; et centre documentaire de référence et gestion des informations

STRATÉGIE II, III, IV / DOMAINES D'ACTION 1-6, 3-11

Dans le cadre du domaine d'action stratégique de la production et la gestion des connaissances, le BIE vise à élaborer une base solide de connaissances pour soutenir la formulation de politiques, la prise de décisions et les pratiques reposant sur la recherche. Dans ce domaine, le BIE cherche à surmonter trois principaux obstacles pour accompagner les États membres dans leurs processus de développement et de réforme du curriculum. Le premier obstacle se rapporte à la *pertinence* : il est important d'aligner l'information et les connaissances relatives au curriculum sur les besoins et la demande existants de connaissances et sur les contextes dans lesquels on prévoit de les utiliser. Le deuxième obstacle se rapporte à l'*utilité* : il est essentiel de partager efficacement et de façon probante les connaissances au sein du BIE (en transformant progressivement la culture de l'organisation et l'approche des équipes et des individus) et au-delà (en facilitant et soutenant la mise en commun de connaissances ancrées dans différents réseaux et communautés), en suivant le rythme du développement et de l'utilisation de la technologie. Le troisième obstacle se rapporte à la *qualité*, puisqu'il est capital d'améliorer et d'élargir les services existants et de mettre au point des approches novatrices.

2.1 Recherche en curriculum et développement des politiques

Les services de recherche en matière de curriculum et de développement des politiques du BIE ont pour but de servir de médiateur-passeur de connaissances (*knowledge broker*), en partenariat avec des d'universités et d'autres réseaux de recherche pour mettre les plus récentes conclusions de la recherche, les bonnes pratiques et les propositions et tendances politiques sur le terrain à disposition des chefs de file de l'innovation et du développement curriculaires dans le monde.

Les résultats escomptés des services de recherche en matière de curriculum et de développement des politiques sont les suivants : création et exposition des questions curriculaires prioritaires, et identification et étude des lacunes en termes de connaissances et d'informations relatives au curriculum (par exemple par l'évaluation des besoins, des réunions régionales, le recueil et l'analyse des études de cas nationales dans

le domaine du curriculum, des notes de politique et le *Rapport sur le curriculum dans le monde*) et des services analytiques élargis (par exemple par le biais de publications comme *Perspectives* et la série *Pratiques éducatives*).

2.2 Centre documentaire de référence (*clearinghouse*) et gestion des informations

L'objectif stratégique du centre documentaire de référence et du service de gestion des informations est de consolider et de continuer à développer une base de connaissances actualisée et de vaste portée sur les systèmes éducatifs et les processus de développement curriculaires afin d'influer sur des politiques et des pratiques curriculaires novatrices et opérantes, et aussi comme moyen de contribuer à l'enrichissement du portail de l'UNESCO.

Les résultats attendus pour 2014 incluent : l'amélioration de la disponibilité de l'information sur les processus et les produits de développement curriculaire et l'accès à ceux-ci (c'est-à-dire l'entretien et l'élargissement des bases de données, des collections, des alertes et du site web) ; et une capacité renforcée de partage et d'échange des informations (c'est-à-dire la mise au point et à l'essai d'un mécanisme de centre documentaire de référence), et des services analytiques accrus* (c'est-à-dire une enquête mondiale sur le temps d'instruction et une possible contribution à l'initiative sur la métrique de l'apprentissage avec l'Institut de statistique de l'UNESCO).

* Sous réserve de la disponibilité des fonds

Projets marquants

Rapport sur le curriculum dans le monde

La réunion internationale d'experts « Problématiques clés liées au curriculum et à l'apprentissage dans le programme d'éducation et de développement pour l'après-2015 » (septembre 2013, Genève) a proposé que le BIE se centre sur la préparation d'une analyse comparative de la situation du curriculum qui pourrait porter le titre provisoire de *Rapport sur le curriculum dans le monde*. Ce document représenterait l'un des

principaux produits de la connaissance du BIE dans le domaine de la recherche en curriculum,

Le principal objectif du rapport serait de servir de ressource et d'inspiration pour le développement du curriculum aux niveaux national ou sous-national. Le document serait constitué essentiellement de synthèses et d'évaluations systématiques des principales caractéristiques et tendances dans le développement du curriculum aux niveaux régional et mondial, d'études de cas et d'observations des bonnes pratiques curriculaires dans le monde, des plus récents résultats de la recherche sur le terrain, de conceptualisations et de définitions des éléments constituant des curricula appropriés et de qualité, et de conseils pratiques sur le développement de cadres d'orientation curriculaire de qualité. Le rapport serait axé sur les principales innovations, réformes et mises en œuvre du curriculum dans les États membres de l'UNESCO à travers le monde.

Le rapport fournirait donc une base solide de soutien pour les fonctions du BIE dans le domaine du dialogue politique, du développement des capacités et de l'assistance technique.

Publications

Le BIE compte continuer à produire, commercialiser et diffuser la revue *Perspectives*, qui parvient actuellement dans 7315 institutions et organisations professionnelles dans le monde par le biais de 274 groupements universitaires.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Académie internationale d'éducation, le BIE entend poursuivre sa participation à la publication de la série *Pratiques éducatives*. En association avec l'École internationale de Genève, le BIE, produit également pour ces séries un document sur les *Principes directeurs de l'apprentissage au XXI^e siècle*.

En outre, le Bureau prévoit de participer à l'élaboration de plusieurs produits de la connaissance dans le cadre des services de soutien aux États membres dans le domaine du curriculum. Il y aura ainsi un produit émanant du projet du BIE et du GPE sur les résultats de l'apprentissage dans les premières années d'école

au Burkina Faso, au Sénégal, au Niger et au Soudan du Sud.

Le site web du BIE et les ressources en ligne

www.ibe.unesco.org

En 2014, le BIE disposera d'une nouvelle conception du site web, plus adaptée à la Stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence en matière de curricula. L'équipe s'attachera en priorité à faciliter la navigation et l'accès au contenu du site web. L'actualisation de la fonction de recherche de la collection curriculaire, disponible en ligne depuis 2013, se poursuivra avec un nouveau contenu tout en visant une facilité d'utilisation accrue. La base de données des dossiers de pays demeurera disponible en ligne et inclura les plus récentes informations et données. Des alertes et des condensés (y compris des alertes thématiques) seront produits en bénéficiant d'une nouvelle présentation et une version basée sur le web du glossaire terminologique sur le curriculum devrait être mise à disposition. De plus, le BIE envisage de multiplier le nombre de ressources et de nouvelles actualités du BIE disponibles dans les différentes langues de l'UNESCO.

La collection historique des manuels scolaires

Cette vaste collection d'une grande richesse comprend plus de 18 000 manuels scolaires publiés entre le début du XVIII^e siècle et la fin des années 1970, représentant plus de 140 pays et toutes les régions de l'UNESCO. Elle contient des manuels dans plus de 99 langues différentes, dont certaines sont considérées en danger par l'UNESCO et qui risquent de disparaître. Notre base de données actuelle englobe près de 8600 titres qui peuvent être recherchés et filtrés par sujet, année de publication, langue, pays, continent et région UNESCO. Cette année, le BIE progressera dans la numérisation et l'organisation de la collection, en mettant l'accent sur les manuels originaires de régions arabophones et francophones, afin que la collection soit accessible à des chercheurs du monde entier. La portée socioculturelle, s'étalant sur plusieurs décennies, de ces textes disponibles au BIE permet de mener une analyse historique et comparative plus objective et plus fructueuse des systèmes d'éducation dans le monde et de leur évolution.

Le dialogue politique comme aspect transversal des services du BIE

Le principal objet d'un dialogue politique sur l'innovation et le développement curriculaires dirigé par le BIE est de partager avec les États membres et d'autres acteurs sur le terrain les principales conclusions de la recherche, les expériences curriculaires novatrices, les études de cas exemplaires et d'autres bonnes pratiques sur le terrain, afin de sensibiliser les États membres et d'autres à l'éventail de possibilités qui s'offrent à eux dans leur propre innovation et développement curriculaires. Un dialogue politique mené par le BIE peut donner aux États membres de nouvelles perspectives sur des questions curriculaires complexes, de façon à ce qu'ils puissent prendre des décisions sur le changement curriculaire conformément aux conditions locales, avec une prise en compte éclairée des avantages comparés de différentes possibilités et stratégies. Les aspects clés du dialogue politique permettent ainsi au BIE de recenser et d'interpréter les tendances nationales et régionales pour établir plus clairement les pratiques, les nouveautés et les besoins curriculaires dans les contextes locaux. Le dialogue politique doit donc se poursuivre pour renforcer la coopération Sud-Sud en élargissant l'accès à l'expérience et l'expertise des pays en développement et en identifiant les solutions novatrices adoptées par le Sud pour résoudre les problèmes et les difficultés des pays en développement.

Le BIE pense que la souplesse dans son cadre de dialogue politique est importante afin qu'il demeure guidé par les besoins, et reste un aspect du travail de l'Institut où le BIE pourrait contribuer à orienter le discours.

Le dialogue politique est donc un aspect transversal du travail du BIE. Il figure dans beaucoup d'initiatives du Bureau comme moyen principal de resserrer les partenariats en vue de faciliter la création de réseaux et la collaboration dans le monde.

Projets marquants

Communauté de pratique

La Communauté de pratique (CDP), qui est actuellement formée de plus de 1600 membres venant de plus de 150 pays, continuera de grandir et de se développer en 2014. Le BIE prévoit d'offrir de plus

grandes possibilités et des contextes élargis (par exemple des plateformes en ligne) pour faciliter l'interaction approfondie entre les membres de la CDP fortement centrée sur les principaux débats relatifs au curriculum. Le BIE entend consolider la CDP au niveau régional et resserrer les partenariats avec les universités, les instituts et les institutions en prodiguant son soutien aux États membres et en réalisant des initiatives de production et de gestion des connaissances pour dispenser les informations et les services les plus utiles et actualisés. Le Bureau compte aussi consolider le volet multilingue de la CDP en mettant à disposition davantage de documentation curriculaire dans les différentes langues de l'UNESCO.

Conférence internationale de l'éducation

Depuis les années 30, le BIE organise la Conférence internationale de l'éducation, un forum majeur de dialogue politique pour les ministres de l'éducation du monde entier.

À compter de la session de 2008 de la Conférence, dont le thème était l'éducation pour l'inclusion, le BIE a aidé à fortifier les capacités pour la conception, la gestion et la mise en œuvre de cadres politiques inclusifs et de matériel d'orientation curriculaire inclusif parmi les décideurs, les spécialistes et les praticiens, et il a incité de multiples acteurs à renforcer et soutenir l'action en faveur d'une éducation de qualité pour tous. En 2014, le BIE continuera la forte trajectoire issue de la Conférence et de l'EPT en prodiguant des conseils politiques sur l'éducation pour l'inclusion à la Colombie, à l'Uruguay, aux États arabes et à d'autres États membres de l'UNESCO, et en encourageant le dialogue politique avec le Diplôme du BIE en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

À l'avenir, les conférences serviront de forum créatif sur les priorités du Secteur de l'éducation de l'UNESCO à la lumière des questions relatives à la qualité, à la pertinence, à l'équité et au caractère inclusif de l'éducation. Le thème et la structure des futures conférences seront déterminés sur la base de la Stratégie du BIE et de la solide base de données élaborée par le Bureau grâce à ses activités de développement des capacités à long terme, de ses initiatives d'assistance technique et des évaluations des besoins nationaux, régionaux et mondiaux.

II. Gestion institutionnelle

1. Ressources humaines

Malgré les contraintes budgétaires, le BIE prévoit de renforcer son équipe des professionnels pour la mise en œuvre de la **Stratégie du centre d'excellence**. A cet effet, un responsable adjoint de projet est recruté dans le cadre du projet « Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire: intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation » sur un contrat « engagement au titre d'un projet » d'une année renouvelable en fonction des performances et de la disponibilité des fonds. De même en conformité avec la Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence, le BIE ouvrira un poste PA de niveau P3.

Le BIE poursuivra également sa politique de formation des jeunes professionnels (assistants de recherche, stagiaires), dans le cadre de la mise en œuvre de différents programmes et promouvra une politique de formation du personnel pour le perfectionnement professionnel collectif et individuel, en fonction des ressources financières allouées à cette fin par le Siège. En plus, 3 assistantes de recherche continueront de bénéficier de la formation en ligne dans le cadre du diplôme en curriculum.

2. Ressources financières

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources, le BIE vient de recevoir les fonds de 2'998'996 dollars du Partenariat Global pour l'Education (GPE) pour entamer la mise en œuvre du projet « Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire: intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation » dans 4 pays Africains. Le BIE poursuivra la mobilisation des États membres de l'UNESCO pour obtenir un appui financier pluriannuel à la mise en œuvre de la Stratégie visant à faire du BIE un centre d'excellence. Dans ce cadre, des contacts ont été pris avec plusieurs pays en vue de conclure des accords de financement.

Le BIE travaillera également à la consolidation de ses relations de partenariats avec le pays hôte, à cet effet, un accord d'implémentation du projet GPE avec l'Université de Genève est en cours de finalisation. Il continuera à consolider le partenariat pour la recherche, avec des ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'éducation et du développement. De même, il consolidera ses partenariats avec des centres

de recherche suisses et internationaux, ainsi qu'avec d'autres institutions des Nations Unies et avec les bureaux hors siège de l'UNESCO pour mettre en œuvre les projets et programmes spécifiques.

En fin, le BIE poursuivra la mise en œuvre de la politique relative au recouvrement et au partage des coûts.

Au 13 janvier 2014, le montant total des ressources financières sur le Compte Spécial est estimé à 5'467'412 dollars US. Cette estimation comprend:

- Allocation budgétaire financière annuelle de l'UNESCO, 1'762'400 dollars US;
- 600'000 CHF (661'521 dollars US) accordés par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC);
- 4'000'000 couronnes norvégiennes (648'961 dollars US) au titre de 2013 accordés par le Gouvernement de la Norvège;
- 100'000 dollars US, contribution du Nigéria;
- 963'000 dollars US au titre de 2014 pour la mise en œuvre du projet « Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire: intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation » sur un contrat « engagement au titre d'un projet »;
- 76'333 dollars US pour la mise en œuvre du projet « Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme », financé par le Bahreïn;
- 21'782 dollars US pour la mise en œuvre de la stratégie de « mobilisation des ressources » accordés par l'Etat de Genève et la CDIP;
- 18'800 dollars US pour la mise en œuvre du projet « écoles inclusives » financé par GASERC;
- 603'804 dollars US de réserves accumulées escomptées au 31 décembre 2013;
- 303'274 dollars US au titre de report de budget 2013;
- 383'362 dollars US au titre de recouvrement de coûts 2014.

Outre les ressources du Compte Spécial, 466'855 dollars US ont été obtenus par l'intermédiaire de l'UNESCO:

- 400'000 dollars US pour la mise en œuvre conjointe avec le Siège du projet « Renforcement des capacités des enseignants et des formateurs en appui aux réformes des curricula » financé par "Hamdan Bin Rashid Al-Maktoum Prize for Outstanding Practice and Performance" Emirats Arabes Unis ;
- 40'000 dollars US pour la mise en œuvre du projet Programme de protection de l'éducation dans les zones de conflit et d'insécurité –PEIC
- 26'855 dollars US pour la mise en œuvre du projet «Appui à la réponse globale du Secteur de l'éducation au VIH/sida dans 14 pays francophones d'Afrique Centrale et de l'Ouest».

Les ressources estimées disponibles pour 2014 sont de 5'934'267 dollars US.

III. Données budgétaires

BIE - CADRE BUDGETAIRE 2014						
COMPTE SPECIAL						
	Cadre budgétaire	SOURCES DE FINANCEMENT DES ALLOCATIONS ESTIMEES				
		Allocation UNESCO	Ressources BIE	Contributions volontaires 2014 + CF2013	GPE	Autres revenus BIE
Situation au 27.01.2014 (USD)						
I. ACTIVITES DU PROGRAMME						
I-1 SERVICES D'APPUI EN MATIERE DE CURRICULUM AUX ETATS MEMBRES	1'273'360	0	0	310'360	963'000	
Programme de développement des capacités	92'241			92241		
GASERC- Ecoles inclusives	18'800			18800		
Bahrein "Education à la citoyenneté et aux droits de l'homme"	76'333			76333		
Projets coopération technique/appui aux Etats membres	122'986			122986		
Projet « Les résultats de l'apprentissage dans les premières années de primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation »	963000				963000	
I-2 "CLEARINGHOUSE" ET GESTION DE L'INFORMATION	384'810	0	0	384'810	0	
Banque de ressources et observatoire des tendances de l'éducation	76'867			76867		
Documentation et information	30'747			30747		
Développement du site web du BIE	277'196			277196		
I-3 RECHERCHES EN CURRICULUM ET DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES	735'105	0	0	735'105	0	0
Recherches	449'362			449362		
Publications	285'743			285743		
TOTAL I	2'393'275	0	0	1'430'275	963'000	
II. ORGANE DIRECTION, ADMIN. GEN & DEV. INSTITUTIONNEL..						
II-1 Conseil/ Bureau	80'000		80'000	0		
II-2 Frais généraux de fonctionnement	150'000		150'000	0		
II-3 Développement institutionnel:	169'140		0	169'140		
CdE, Coordination et dev du programme	147'358		0	147'358		
Activités de mobilisation de ressources	21'782			21'782		
TOTAL II	399'140	0	230'000	169'140	0	
TOTAL I + II	2'792'415	0	230'000	1'599'415	963'000	
III. COUTS DU PERSONNEL (postes établis)	2'010'360	1'762'400	247'960	0		
TOTAL BUDGET ALLOUE 2014 (I+II+III)	4'802'775	1'762'400	477'960	1'599'415	963'000	
TOTAL Ressources estimées 2014	5'467'412	1'762'400	603'804	1'754'846	963'000	383'362
Réserves estimées fin 2014 à utiliser en 2015	664'637	0	125'844	155'431	0	383'362
CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES DE PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES DE L'UNESCO						
Renforcement des capacités des enseignants et des formateurs en appui aux réformes des curricula	400'000			400'000		
Programme de protection de l'éducation dans les zones de conflit et d'insécurité - PEIC	40'000	40'000				
Appui à la réponse globale du Secteur de l'éducation au VIH/sida dans 14 pays francophones d'Afrique Centrale et de l'Ouest	26'855		26'855			
BUDGET ALLOUE 2014	466'855	40'000	26'855	400'000	0	0
TOTAL RESSOURCES 2014	5'934'267					

Annexe 1 : Activités de 2014 au titre des services de soutien aux États membres dans le domaine du curriculum

Région	Activités	Planification pour 2014
Afrique	Diplôme en conception et développement du curriculum (Diplôme) dans la région de l'Afrique (2011- en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ 75 étudiants terminant leur formation en ligne ○ Le Diplôme 2014 pour l'Afrique sera organisé en décembre
	Résultats de l'apprentissage dans les premières années d'école: intégration du curriculum, de l'enseignement, des matériels d'apprentissage et de l'évaluation au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et au Soudan du Sud (novembre 2013 – octobre 2016)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Recherche comparative et de terrain ○ Développement des capacités à long terme ○ Production d'orientations, de méthodologies, d'outils curriculaires et de plans d'action nationaux
	Matériels d'apprentissage et d'enseignement sur le VIH et SIDA dans les pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centre africaine et Tchad) (2012 – avril 2014)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation d'un guide pratique pour les enseignants sur la base des évaluations des matériels d'enseignement
	Promotion par l'UNESCO d'une culture de la paix et de la non-violence en Afrique (2012 - avril 2014)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation des directives et des modules de formation des enseignants produits et présentés lors d'ateliers précédents d'ici à février 2014 ○ Consultation en ligne sur le cadre
États arabes	Éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme au Bahreïn	<ul style="list-style-type: none"> ○ Consultation en ligne sur le cadre proposé ○ Atelier pour discuter du cadre préliminaire
	Projet d'école pour l'inclusion en Arabie Saoudite, Bahreïn, EAU, Koweït, Oman, Qatar et Yémen (2012 - 2014)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation et publication des guides (arabe et anglais) ○ Guides expérimentaux à l'école et en classe ○ Définition d'une nouvelle proposition de projet pour l'après 2014
	Diplôme dans la région arabe (à déterminer)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Traduction de la banque de ressources curriculaires en arabe ○ Collaboration possible/collecte de fonds à Oman
Asie et Pacifique	Diplôme dans la région Asie et Pacifique (à déterminer)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du projet de Diplôme ○ Revoir les conditions d'accréditations avec les universités ○ Etablir une collaboration avec le MinEd
	Soutenir la réforme du curriculum dans l'éducation de base et des jeunes (Malaisie) (à déterminer)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etudier la possibilité d'une proposition de projet
Amérique latine et Caraïbes	Diplôme en Amérique latine et dans les Caraïbes (2010 – en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ 41 étudiants terminant leur formation en ligne ○ Le Diplôme 2014 aura lieu en août
	Programme national 2012-2014 en Uruguay - Programme des Nations unies " Unis dans l'action (2012-2014)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement et révision des documents programmatiques et budgétaire pour la période 2015-19
	Cadre politique de l'éducation pour l'inclusion en Colombie (2012 – en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Révision de programmes ciblés au niveau national et local ○ Publication de brochures afin de soutenir la mise en oeuvre
	Améliorer la qualité de l'enseignement en Haïti par la réforme du curriculum dans l'éducation de base et des jeunes (2013- en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation d'une proposition de projet pour la première phase ○ Développement des capacités à long terme
	Observatoire régional de l'éducation pour l'inclusion (OERI) (en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en oeuvre initiale basée sur le cadre conceptuel et la mobilisation des ressources
Interrégional/ International	Dossier de ressources interrégional sur l'éducation pour l'inclusion (en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation du projet en anglais
	Banque de ressources curriculaires et modules thématiques (en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Traduction vers l'arabe ○ Mise à jour avec dossiers et documents pertinents
	Initiative de l'UNESCO « Enseigner le respect pour tous » - soutien à l'UNESCO (2012- avril 2014)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la réunion finale des experts
	Planification, programmation et curriculum sensibles au conflit dans les États fragiles et touchés par un conflit (oct. 2013 – nov. 2014, renouvellement probable)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la sélection et au développement de ressources et du matériel de formation liés au curriculum
	Guide de l'UNESCO pour l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des genres dans les institutions de formation des enseignants (2012 – avril 2014)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une spécialiste de programme du BIE est la point focal pour les questions de genres
	Intégration du Cadre de diagnostic/analyse et de suivi de la qualité de l'enseignement général (GEQAF) (2013 – en cours)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pérou : soutien à la mise en oeuvre et au développement à long terme des capacités (Diplôme 2014) ○ Appui à l'intégration des recommandations de politiques GEQAF identifiées

Annexe 2 : Activités de 2014 au titre de la production et de la gestion des connaissances

Activités	Planification pour 2014
Communauté de pratique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elargir la participation ○ Faciliter la communication entre les membres de la COP ○ Renforcer la fonctionnalité multilingue ○ Renforcer le partenariat avec les universités
Enquête mondiale sur le temps d'instruction avec l'ISU	<ul style="list-style-type: none"> ○ Reprogrammé pour 2014
Collaboration avec l'ISU sur la métrique de l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ○ Contribution possible à l'initiative sur la métrique de l'apprentissage, à examiner davantage
Rapport sur le curriculum mondial, analyse comparative	<ul style="list-style-type: none"> ○ Phase initiale ○ Étude théorique des caractéristiques et des grandes tendances à l'échelle mondiale et régionale, derniers résultats de la recherche et de curriculum de haute qualité
Site web	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nouvelle conception du site ○ Amélioration de la navigation et de l'utilisation du site
Bases de données et collections en ligne	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fournir les données les plus récentes et les plus pertinentes ○ Nouveau design convivial et version Web du Glossaire de terminologie curriculaire
Alertes, condensés et appui à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nouveau design convivial des services d'alerte et de condensés ○ Soutien aux recherches et réponse aux demandes
Collection de manuels scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Progrès dans l'organisation et la numérisation de la collection, en particulier pour les manuels scolaires de la région arabe, de l'Europe de l'Est et des pays francophones
Publications (<i>Perspectives, Pratiques éducatives, Études d'éducation comparée, Documents de travail, Penseurs sur l'éducation</i>)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Production, commercialisation et diffusion de <i>Perspectives</i> ○ Participation à la publication de la série <i>Pratiques éducatives</i>

Annexe 3 : Partenaires clés

Région	Activités	Partenaires clés
Afrique	Diplôme de conception et développement du curriculum (Diplôme) dans la région de l'Afrique (République-Unie de Tanzanie)	Open University de Tanzanie, Institut des enseignants de l'éducation, Bureau de l'UNESCO à Dakar (BREDA), Section de l'UNESCO Politiques et développement de la profession enseignante (TED), Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA)
	Résultats de l'apprentissage dans les premières années d'école: intégration du curriculum, de l'enseignement, des matériels d'apprentissage et de l'évaluation au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal et au Sud Soudan	Ministères de l'éducation, Bureaux hors-siège de l'UNESCO (Dakar, Juba), UNICEF Sud Soudan, l'Agence française de développement (AFD), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Université de Genève et l'Université de Sydney
	Matériels d'apprentissage et d'enseignement sur le VIH et sida dans les pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad)	Bureaux hors-siège de l'UNESCO, Agences des Nations unies (BIT, UNICEF, OMS, UNFPA, ONU-SIDA), Ministères de l'éducation
	Promotion par l'UNESCO d'une culture de la paix et de la non-violence en Afrique	IIPE, Bureau de liaison de l'UNESCO à Addis-Abeba, UNESCO Paris
États arabes	Éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme au Bahreïn	Ministère de l'éducation du Bahreïn
	Projet d'école pour l'inclusion en Arabie Saoudite, Bahreïn, EAU, Koweït, Oman, Qatar et Yémen	Gulf Arab States Educational Research Center (GASERC)
	Diplôme dans la région arabe	Ministère de l'éducation d'Oman, Université Sultan Qaboos, Université du Golfe arabe (partenaire potentiel)
Asie et Pacifique	Diplôme dans la région Asie et Pacifique	Université normale de la Chine de l'Est (ECNU) (partenaires potentiels)
	Soutenir la réforme du curriculum dans l'éducation de base et des jeunes (Malaisie) (à déterminer)	Ministère de l'éducation de la Malaisie (partenaire potentiel)
	Elaboration de cas d'études du développement du curriculum en Corée du Sud	Institut Coréen du curriculum et de l'évaluation (KECI)
Amérique latine et Caraïbes	Diplôme en Amérique latine et dans les Caraïbes (Uruguay)	Université catholique de l'Uruguay (UCU), Bureau régional de l'UNESCO à Santiago du Chili
	Programme national 2012-2014 en Uruguay - Programme des Nations unies " Unis dans l'action	PNUD, UNICEF, UNFPA, et UNESCO, Ministère de l'éducation et de la Culture de l'Uruguay
	Cadre politique de l'éducation pour l'inclusion en Colombie	Ministère de l'éducation de Colombie
	Améliorer la qualité de l'enseignement en Haïti par la réforme du curriculum dans l'éducation de base et des jeunes	UNESCO Port-au-Prince, Ministère de l'éducation et du développement professionnel (MENFP)
	Observatoire régional de l'éducation pour l'inclusion (OERI) (<i>en cours</i>)	La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation (CLADE), UNESCO IIPE Buenos Aires, Le Bureau régional de l'UNESCO à Santiago du Chili
Interrégional/ International	Initiative de l'UNESCO « Enseigner le respect pour tous » - soutien à l'UNESCO	UNESCO Paris
	Planification, programmation et curriculum sensibles au conflit dans les États fragiles et touchés par un conflit	IIPE, PNUD, UNOCEF, UNHCR, Réseau international pour l'éducation en situation d'urgence (INEE)
	Guide de l'UNESCO pour l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des genres dans les institutions de formation des enseignants	UNESCO Paris
	Intégration du Cadre de diagnostic/analyse et de suivi de la qualité de l'enseignement général (GEQAF)	Ministère de l'éducation du Pérou, Bureau régional de l'UNESCO à Santiago du Chili, Division de l'apprentissage des connaissances de bases de l'UNESCO (ED/BLS) et Ministères de l'éducation
	Initiative de l'UNESCO « Enseigner le respect pour tous »	UNESCO Paris
	Communauté de Pratique	Bureaux hors-siège de l'UNESCO, ONG, Instituts spécialisés dans le curriculum, universités et autres partenaires au niveau mondial

Réseaux	INEE, NORRAG, Réseau Education DDC
Enquête mondiale sur le temps d'instruction avec l'ISU	Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)
Collaboration avec l'ISU sur la métrique de l'apprentissage	Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Brookings Institution
La collection historique des manuels scolaires	Institut Georg Eckert , <i>recherche d'autres fondations ou partenaires</i>
Publications (Perspectives, Série Pratiques éducatives, Études d'éducation comparée, Documents de travail du BIE "Working papers", Penseurs de l'Education)	Académie internationale d'éducation, UNI normale de la Chine de l'Est, Ecole internationale de Genève, UNI Sydney, Editions UNESCO du Caire

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

**RAPPORT ORAL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE VISANT À
FAIRE DU BIE UN CENTRE D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE CURRICULA**

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE VISANT À FAIRE DU BIE UNE CENTRE D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE CURRICULUM

BUT A

Concevoir des programmes et des services qui répondent et s'ajustent aux besoins des États membres, qui soient novateurs et efficaces et, surtout, de qualité



Stratégie A1

Le BIE doit définir clairement ses priorités : ce qu'il doit faire, ce qu'il devrait faire s'il disposait de ressources supplémentaires, et ce qu'il devrait "orienter" vers d'autres institutions. (**avantages comparatifs**)

- Révision de la vision, de la mission et des objectifs, des programmes et des priorités programmatiques et des plans de travail (accent mis sur l'alignement)
- **Stratégie et programme de travail du BIE pour 2012-2017.**
- **Meilleure méthode de planification, de suivi et d'évaluation**

A1

A2

A3

A4

BUT A

Concevoir des programmes et des services qui répondent et s'ajustent aux besoins des États membres, qui soient novateurs et efficaces et, surtout, de qualité



Stratégie A2

Le BIE devrait **améliorer et diversifier les mécanismes basés sur les résultats de ses expériences pour évaluer les besoins mondiaux, régionaux et nationaux et leurs priorités** en ce qui concerne les services en matière de curricula.

- Elaboration d'une méthodologie pour évaluer systématiquement et régulièrement les tendances en matière de besoins et priorités aux niveaux mondial, régional et national. Élaboration et conduite d'une enquête au **Nigeria**.
- **Réunion d'experts** pour évaluer les besoins et les tendances régionales
- Futures réunions régionales
- Évaluation des besoins pour l'Afrique CEAC & CEMAC
- Analyse situationnelle comparée (**Rapport mondial sur le curriculum**)

A1

A2

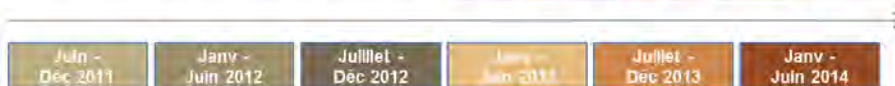
A3

A4

BUT A

Concevoir des programmes et des services qui répondent et s'ajustent aux besoins des États membres, qui soient novateurs et efficaces et, surtout, de qualité

A3.1 A3.2 A3.3 A3.4 A3.5



Stratégie A3

Le BIE devrait axer davantage son travail sur **les résultats**, allant au-delà des apports et des produits immédiats, pour s'intéresser aux **résultats et à leur impact à plus long terme**.

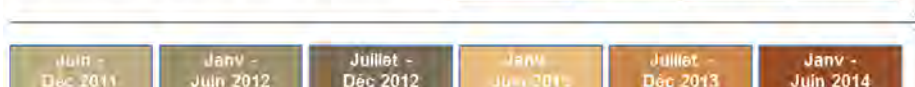
- Elaboration de **documents de planification et de rapports pour chaque programme** (objectifs, résultats, indicateurs), conception en cours d'un mécanisme d'évaluation de l'impact
- Finalisation de la *Stratégie et du programme de travail du BIE 2012-2017*, **publication et mise en œuvre en cours**
- **Évaluation globale du Diplôme** (impact à court, moyen et long termes)

A1
A2
A3
A4

BUT A

Concevoir des programmes et des services qui répondent et s'ajustent aux besoins des États membres, qui soient novateurs et efficaces et, surtout, de qualité

A4.1 A4.2 A4.3 A4.4



Stratégie A4

Le BIE devrait tout à la fois **assurer à ses partenaires un accès facile aux résultats de recherches pertinentes**, et **définir** son propre calendrier de recherche tourné vers l'avenir, transnational et **axé sur la demande**.

- Sur la base des travaux sur le terrain et des consultations avec les partenaires, mise au point d'un ensemble de thèmes de recherche
- **Nouveaux accords** conclus avec des partenaires universitaires (Académie internationale des sciences de l'éducation ; Université de Genève – FAPSE ; École internationale de Genève ; Université de Sydney)
- Déclaration du BIE sur l'apprentissage à l'issue de la **réunion d'experts**
- Collection de curricula et glossaire de terminologie curriculaire disponibles en ligne
- Données mondiales de l'éducation ; contenu le plus téléchargé
- Contribution au Rapport mondial de suivi sur les compétences
- Potentiel du Rapport mondial sur le curriculum

A1
A2
A3
A4

BUT B

Établir des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre les programmes et fournir les services propres à un centre d'excellence



Stratégie B1

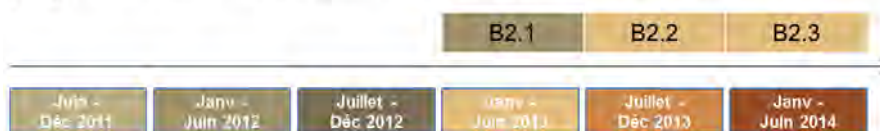
Le BIE devrait faire appel à son ensemble étendu de réseaux pour soutenir la réalisation efficace de ses programmes et diversifier l'éventail déjà large de partenaires. (promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud)

- Elargir les réseaux et consolider les réseaux d'experts (réseau d'ONG, organisations internationales, NORRAG, F2F du réseau Education de la DDC, réseau Perspectives, COP, **réseau d'anciens étudiants du Diplôme**, etc.)
- Améliorer les bases de données internes des centres et institutions nationaux du curriculum, experts en curriculum, associations professionnelles, institutions des Nations Unies partenaires et réseau académique Perspectives

B1
B2
B3
B4
B5

BUT B

Établir des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre les programmes et fournir les services propres à un centre d'excellence



Stratégie B2

Le BIE devrait renforcer davantage sa collaboration avec d'autres **institutions de l'UNESCO et avec les bureaux hors siège de l'UNESCO**, en particulier les Bureaux régionaux pour l'éducation, afin de promouvoir (entre autres objectifs) l'inclusion des questions curriculaires dans les programmes des équipes-pays des Nations Unies.

- Orientations stratégiques des instituts, questions communes, plan de travail pour renforcer la collaboration avec les instituts BIE, IPE, UIL, ISU.
- Elaboration des plans de travail avec le **Secteur de l'éducation de l'UNESCO et les bureaux hors siège**.

B1
B2
B3
B4
B5

BUT B

Établir des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre les programmes et fournir les services propres à un centre d'excellence

B3.1 B3.2 B3.3



Stratégie B3

Le BIE devrait continuer d'étudier des **méthodes novatrices de développement durable des capacités** pour l'ensemble des acteurs concernés par le curriculum.

- **Diplôme** : cadres de cours de formation, accord d'accréditation avec des universités d'Afrique et d'Amérique latine
- Élaboration, perfectionnement et évaluation d'outils d'apprentissage par des experts (**Ensemble de ressources curriculaires** (anglais, espagnol, français), Lignes directrices pour intégrer l'éducation à la paix dans la planification et le curriculum en Afrique BIE-IIPE)
- **Mise en ligne d'un E-learning ; réseau en ligne d'anciens étudiants du Diplôme**
- **Forte synergie dans la réforme curriculaire – développement des capacités** (Haïti, Rép. dominicaine, Uruguay, et bientôt Pérou, Honduras, Bahreïn, Oman)

B1
B2
B3
B4
B5

BUT B

Établir des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre les programmes et fournir les services propres à un centre d'excellence

B4.1 B4.2 B4.3 B4.4



Stratégie B4

Le BIE devrait mettre au point des **stratégies systématiques, globales et novatrices de communication, de plaidoyer, de marketing et de collecte de fonds.**

- Mise en œuvre de la stratégie de communication ; **définition et mise en œuvre d'une nouvelle stratégie relative à la marque du BIE**, mise à jour des outils de communication en cours ; définition de programmes, inventaire des moyens de communication, clarification de messages ciblés
- Mise en œuvre d'un plan de mobilisation de ressources
- Équipe chargée des communications internes mise en place et communication externe renforcée

B1
B2
B3
B4
B5

BUT B

Établir des mécanismes efficaces pour mettre en œuvre les programmes et fournir les services propres à un centre d'excellence

B5.1 B5.2 B5.3 B5.4

Jun -
Déc 2011 Janv -
Juin 2012 Juillet -
Déc 2012 Janv -
Juin 2013 Juillet -
Déc 2013 Janv -
Juin 2014

Stratégie B5

Le BIE devrait promouvoir le **dialogue politique** avec un accent particulier sur la **Conférence internationale de l'éducation (CIE)**, forum de dialogue politique essentiel des ministres de l'éducation.

- Elaboration d'un plan global à long terme pour le dialogue politique, notamment pour la CIE
- Détermination des moyens de financement appropriés
- Examen de l'éventail de possibilités d'un dialogue politique

B1
B2
B3
B4
B5

BUT C

Renforcer les structures de gestion et de gouvernance afin qu'elles soient logiques, efficaces, effectives et appropriées à un centre d'excellence

C1.1 C1.2 C1.3 C1.4

Jun -
Déc 2011 Janv -
Juin 2012 Juillet -
Déc 2012 Janv -
Juin 2013 Juillet -
Déc 2013 Janv -
Juin 2014

Stratégie C1

Le BIE devrait examiner, et, si nécessaire, **réviser sa structure organisationnelle** pour refléter plus logiquement, gérer plus efficacement ses fonctions et soutenir la prestation de services.

- Révision de l'ensemble de la structure organisationnelle et du personnel, proposition d'un nouvel organigramme, mécanisme de transition pour améliorer l'expertise au moyen de contrats souples en fonction des fonds mobilisés
- Mécanismes pour renforcer les ressources humaines en vue d'élaborer une stratégie de communication et d'appel de fonds
- Renforcer la planification et la coordination en matière de recherche, de suivi d'évaluation dans la nouvelle structure organisationnelle ; **Nouveau coordonnateur en fonctions**

C1
C2
C3

BUT C

Renforcer les structures de gestion et de gouvernance afin qu'elles soient logiques, efficaces, effectives et appropriées à un centre d'excellence

C2.1 C2.2 C2.3 C2.4

Jun - Déc 2011 Janv - Juin 2012 Juillet - Déc 2012 Janv - Juin 2013 Juillet - Déc 2013 Janv - Juin 2014

Stratégie C2

Le BIE devrait chercher à **créer des postes additionnels et développer davantage l'expertise du personnel existant** afin de répondre aux demandes croissantes et mettre en œuvre le programme élargi d'un centre d'excellence.

- Définition des compétences clés du personnel et redéfinition des profils du personnel pour répondre à la nouvelle structure organisationnelle
- Recrutement de spécialistes supplémentaires au moyen d'un dispositif plus souple (PA) en fonction des nouvelles ressources ; nouveau recrutement pour le SSMS; nouveaux collègues en fonctions
- Formation de jeunes professionnels par le biais du Diplôme

C1
C2
C3

BUT C

Renforcer les structures de gestion et de gouvernance afin qu'elles soient logiques, efficaces, effectives et appropriées à un centre d'excellence

C3.1 C3.2 C3.3

Jun - Déc 2011 Janv - Juin 2012 Juillet - Déc 2012 Janv - Juin 2013 Juillet - Déc 2013 Janv - Juin 2014

Stratégie C3

...le Conseil du BIE devrait engager un processus de révision de son actuelle structure de gouvernance et, le cas échéant, développer, proposer et assurer le soutien à une nouvelle structure. Quelle que soit cette structure, elle devrait maintenir à la fois le principe de la représentation géographique et une expertise de haut niveau en matière d'éducation dans le processus de prise de décisions relatives aux programmes et aux priorités du BIE.

- **Nouvelle composition du Conseil décidée par le Conseil** : 12 membres (2 de chaque région) ; Comité directeur sera composé du président du Conseil et de deux vice-présidents ; langues de travail anglais et français ; assurer un haut niveau d'expertise dans le domaine de l'éducation ; représentation équilibrée entre les genres.
- Changement de statuts

C1
C2
C3



Annexe V
UNESCO/BIE/C.63/Inf.6
Genève, 24 janvier 2014
Original : anglais

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

PLAN GLOBAL POUR LE DIALOGUE POLITIQUE ET LA CIE



Plan Global pour le Dialogue Politique et la Conférence Internationale de l'éducation (CIE)

La 62e session du Conseil du Bureau international d'éducation (BIE) (janvier 2013) a demandé à la Directrice du BIE de préparer un plan global à long terme pour le dialogue politique, incluant la tenue de la CIE, pour examen et adoption à la 63e session du Conseil du BIE (février 2014), sur la base des documents suivants :

- le mandat confié par la Conférence générale de l'UNESCO concernant le dialogue politique et la CIE tel qu'il figure dans la Résolution 36 C/18 ("le BIE devrait promouvoir le dialogue politique avec un accent particulier sur la Conférence internationale de l'éducation, forum de dialogue politique essentiel des ministres de l'éducation") ;
- le rapport du Groupe de travail du Conseil du BIE sur le dialogue politique et la CIE ;
- l'examen externe des programmes (juillet 2011) ;
- l'évaluation rapide organisationnelle du BIE–UNESCO (juillet 2011) ;
- les commentaires du Bureau du Conseil du BIE (septembre 2012) et les consultations qui ont suivi, menées par le Président du Conseil du BIE ;
- les décisions de la 62e session du Conseil du BIE de l'UNESCO (UNESCO/BIE/C.62) ;
- les commentaires du Conseil du BIE lors de sa 62e session (janvier 2013) ;

en tenant compte des principes suivants :

- la CIE devrait être organisée par le BIE en étroite coordination avec le Secteur de l'éducation et en partenariat avec d'autres organisations internationales ;
- des sessions de la CIE pourraient être organisées tous les 5 à 8 ans, selon les besoins et l'utilité de telles conférences et compte tenu des priorités programmatiques du BIE, du contexte plus large du dialogue politique, ainsi que de l'agenda international dans le domaine de l'éducation ;
- il devrait y avoir une étroite concordance entre les diverses options de dialogue politique, y compris la CIE, la stratégie à long terme et les priorités programmatiques du BIE ;
- la tenue de la CIE sous forme de forum ministériel de dialogue politique devrait être déterminée en fonction du thème, des autres options de dialogue politique existantes, des résultats attendus, des ressources financières disponibles et des ressources humaines nécessaires pour l'organisation d'une telle conférence.

Historique : Le Groupe de travail du Conseil du BIE sur le dialogue politique et la CIE

À la suite de l'adoption de la Stratégie Centre d'excellence du BIE, le Conseil du BIE, à sa 61e session (Genève, janvier 2012), a mis en place un Groupe de travail composé d'un représentant de chacun des six groupes électoraux, de la Directrice du BIE et d'un représentant du Secteur de l'éducation. Les débats du Groupe de travail ont été axés sur le

mandat ci-dessus mentionné de la Conférence générale de l'UNESCO, figurant dans le document 36 C/18.

Le Conseil a élu comme membres du Groupe de travail les représentants du Bahreïn, du Brésil, de la Bulgarie, de la Chine, du Sénégal et de la Suisse et en a confié la présidence à la Suisse.

Le Conseil a aussi décidé de déléguer exceptionnellement au Bureau du Conseil, entre les sessions du Conseil, le pouvoir de prendre les décisions consensuelles nécessaires sur les priorités de programme, la structure organisationnelle, le dialogue politique et la gouvernance en vue de la mise en œuvre la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula, étant entendu que les membres du Bureau consulteront leurs groupes respectifs, dont ils refléteront l'opinion, avant de prendre des décisions.

Le Groupe de travail n'a pas formulé de proposition spécifique ni déterminé les sources du financement de la CIE, mais il a recommandé :

- que la CIE soit maintenue sous forme de conférence ministérielle mondiale également ouverte à la participation d'autres acteurs et parties prenantes importants, dans la perspective d'enrichir le dialogue ministériel et d'élargir l'éventail des débats pour y inclure des préoccupations sociétales plus larges ;
- que la CIE se tienne régulièrement, de préférence tous les quatre à six ans, afin d'analyser et d'étudier des thèmes liés à la qualité de l'éducation, à l'équité, à l'accès et à l'inclusion ;
- que le Secteur de l'éducation soit associé à l'organisation des futures sessions de la CIE ;
- qu'il soit demandé aux États membres, et éventuellement à d'autres acteurs concernés, de mettre du personnel à disposition (par le biais de détachements par exemple) pendant les deux années précédant la tenue de la CIE, afin de constituer une équipe chargée de son organisation ;
- que le Conseil du BIE joue un rôle plus important dans la préparation de la Conférence.

Au cours des débats qui ont suivi, les participants :

- sont convenus que la CIE fait partie intégrante de la "Stratégie Centre d'excellence" et qu'elle est utile au dialogue politique, à condition qu'elle s'aligne sur les activités, fonctions et programmes principaux du BIE ;
- ont souligné la nécessité d'éviter les chevauchements et répétitions, de se montrer plus précis et ciblé, et enfin se soucier de l'efficacité et des résultats, tout en reconnaissant que l'évaluation des résultats et de l'efficacité de conférences globales n'est pas une tâche aisée ;

- ont estimé que, la CIE n'étant pas l'unique façon de promouvoir le dialogue politique, le BIE devrait donc explorer un large éventail des possibilités pour la promotion du dialogue politique, y compris des réunions régionales et nationales de haut niveau, comme il est indiqué dans le document 36 C/18 ;
- ont formulé plusieurs suggestions quant à la périodicité de la tenue de la CIE, allant d'une périodicité de trois à dix années, avec une préférence pour sa tenue tous les 5 ans, en stipulant que cela dépendrait principalement des besoins réels et des thèmes proposés.

Le représentant du Secteur de l'éducation de l'UNESCO :

- a exprimé son accord avec la plupart des conclusions du Groupe de travail ;
- a estimé que la prochaine session de la CIE ne devrait pas se tenir avant 2015-2016, afin que soient clarifiées d'abord plus avant les questions relatives au format, aux thèmes, à la périodicité et au mécanisme de financement de la CIE ;
- a proposé que la CIE soit organisée tous les 8 ans, conformément au nouveau cycle programmatique et budgétaire de l'Organisation.

Cadre général du dialogue politique

L'objet principal d'un dialogue politique en matière d'innovation et de développement curriculaires, mené par le BIE, est de partager entre les États membres de l'UNESCO et les autres parties prenantes des résultats clés de recherche, l'expérience novatrice en matière de curricula, les études de cas exemplaires et autres bonnes pratiques dans le domaine, afin de renforcer la conscience, au sein des États membres et des parties prenantes, de l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux dans leurs propres processus d'innovation et de développement curriculaires. Un dialogue politique mené par le BIE offrirait aux États membres de nouvelles perspectives sur les questions complexes de curricula, de manière à ce qu'ils puissent statuer sur les changements curriculaires, conformément aux conditions locales, dans le cadre d'un examen bien fondé des avantages comparatifs des diverses possibilités et stratégies. Les aspects clés du dialogue politique permettent ainsi au BIE de dresser un tableau des tendances régionales et nationales et de les interpréter afin de déterminer plus clairement les pratiques curriculaires, les développements et les besoins en la matière dans les contextes locaux. Le dialogue politique devrait ainsi continuer à renforcer la coopération Sud-Sud, en élargissant l'accès à l'expérience et aux compétences existantes et en définissant des solutions innovantes spécifiques au Sud pour les problèmes et enjeux recensés.

Le BIE estime qu'il importe que le cadre du dialogue politique soit souple, afin que le dialogue reste axé sur les besoins et qu'il reste un aspect des travaux de l'Institut où le BIE pourrait contribuer à mener le débat.

Le dialogue politique est donc un aspect transversal des activités du BIE. Il se retrouve dans et à travers un grand nombre des programmes du BIE, comme moyen essentiel de renforcer les partenariats et de renforcer le réseautage et la collaboration au niveau mondial :

- ✓ Le Diplôme en conception et développement du curriculum du BIE, vu sa vraie nature, est une importante plate-forme pour la mise en place et la poursuite du dialogue politique.
- ✓ Les services d'appui fournis par le BIE aux États membres en matière de curricula, à la fois les services à long terme et les services adaptés, comprennent généralement des conseils politiques spécifiques aux États membres et la production et le partage d'études approfondies basées sur l'expérience acquise dans ces pays. Les conseils politiques de cette nature ont récemment fortement influencé, par exemple, l'élaboration d'une politique nationale d'éducation inclusive en Colombie.
- ✓ La Communauté de pratique (COP) du BIE en matière de développement curriculaire constitue une plate-forme de dialogue politique, en facilitant le partage des visions, des approches, des expériences et de l'information en matière d'innovation et de changement curriculaires.
- ✓ Les Services de centre documentaire de référence et d'information du BIE comprennent la diffusion des conclusions de recherche pertinentes afin d'étayer une politique et une pratique novatrices et efficaces en matière de curricula.
- ✓ D'autres services à l'appui du dialogue politique comprennent le site Internet du BIE, qui offre un accès convivial à un large éventail de ressources et d'informations, et sert de moyen essentiel de partage et de diffusion du savoir, appuyé par les Services de documentation et d'alerte du BIE.
- ✓ Le BIE offre aussi, pour appuyer le dialogue politique, un ensemble très apprécié de ressources qui comprend la *Collection internationale de matériaux liés aux curriculum*, qui permet un accès en ligne aux curricula et aux cadres curriculaires du monde entier ; des bases de données comme les *Données mondiales de l'éducation* et les *Dossiers par pays*, avec un accent marqué sur les questions curriculaires ; la *Bibliothèque numérique de rapports nationaux 1932-2008* ; et le *Glossaire de terminologie curriculaire*, outil de référence qui peut aider à stimuler la réflexion chez ceux qui participent aux initiatives de développement curriculaire.
- ✓ Le BIE sert de courtier du savoir à l'appui du dialogue politique, travaillant en partenariat avec des chercheurs universitaires et d'autres réseaux de recherche pour rendre accessibles aux meneurs de l'innovation et du développement curriculaires dans le monde les dernières conclusions de recherches, bonnes pratiques, politiques proposées et tendances dans ce domaine. À ces fins, le BIE produit, entre autres publications dans le

domaine : des dossiers politiques qui comprennent, par exemple des notes sur la révision des cadres de politique curriculaire, sur la qualité des curricula et de l'apprentissage, sur les curricula pour l'inclusion et sur la validation des curricula ; la revue *Perspectives* ; la série des *Études sur les curricula et l'éducation comparative* ; la série des '*Pratiques éducatives*', en collaboration avec l'Académie internationale de l'éducation ; et les *Documents de travail du BIE sur le curriculum*.

- ✓ Le BIE a eu récemment la possibilité de renforcer son aptitude à organiser des débats, lorsqu'il a accueilli une réunion de 3 jours de quelque 20 experts en curricula du monde entier (septembre 2013). L'objet principal de la réunion était d'aider le BIE à déterminer les questions curriculaires, difficultés et tendances contemporaines clés dans le monde entier.
- ✓ Des cadres du BIE ont également fait avancer le dialogue politique par leur participation à des conférences internationales dans le domaine, comme le Congrès triennal du Conseil mondial des associations d'éducation comparée (CMAEC ; la Directrice du BIE est un membre coopté du Comité exécutif) ; la conférence biennale sur le développement de l'éducation internationale du Forum britannique pour l'éducation internationale et la formation (UKFIET) (actuellement co-organisée par l'un des spécialistes principaux du Programme du BIE), et la conférence annuelle de la Société d'éducation comparée et internationale (CIES). La participation à ces conférences permet aux professionnels du BIE à la fois de contribuer au dialogue politique dans ces instances et d'acquérir de nouvelles connaissances auprès de la communauté des chercheurs pour contribuer davantage au dialogue au sein de la communauté politique.

Conformément à la Stratégie Centre d'excellence, et en particulier la recommandation visant à "élaborer une méthodologie pour évaluer systématiquement et régulièrement les tendances des besoins et priorités aux niveaux national, régional et international", des conférences internationales et régionales sur l'éducation devraient constituer un volet important des travaux du BIE dans le cadre du dialogue politique. Une conférence internationale de l'éducation devrait faire partie d'une série de réunions de haut niveau au niveau régional et national, dont chacune serait axée sur l'identification et l'étude des tendances, priorités et besoins plus spécifiques à une région.

Le contexte politique actuel et les questions clés qui y sont associées

Il est probable que les objectifs liés à l'éducation dans l'agenda de développement de l'après-2015 incluent un engagement envers une éducation de qualité pour tous. Le BIE se féliciterait d'un tel engagement dans les objectifs de développement de l'après-2015, car l'Institut estime que 1) la qualité de l'éducation devrait s'entendre en termes de qualité de l'apprentissage par les étudiants, qui dépend dans une grande mesure de la qualité de

l'enseignement ; et 2) qu'un bon enseignement et un bon apprentissage sont à leur tour grandement renforcés par la qualité, la pertinence et l'efficacité du curriculum. Les questions clés au début de la période de développement de l'éducation de l'après-2015 seront ainsi liées à l'élaboration et à la mise en place de curricula qui sous-tendent un enseignement et un apprentissage de qualité ainsi qu'à ce qui renforce le plus efficacement les résultats de l'apprentissage. Ces questions devraient en conséquence être au cœur des thèmes principaux à aborder lors des prochaines conférences internationales et régionales de l'éducation.

Étant donné la position du Conseil du BIE, à savoir que la périodicité de la CIE devrait être de cinq à huit ans, et que la tenue de la CIE devrait dépendre de la nécessité et de l'utilité de la conférence, compte tenu des priorités programmatiques du BIE et du contexte du dialogue politique et de l'agenda international dans le domaine de l'éducation, il semble que cette conférence pourrait être prévue pour 2016 — huit ans après la 48^e session de la CIE, et première année de la période de développement de l'après-2015.

Une conférence internationale de l'éducation en 2016

Le BIE estime qu'une CIE, provisoirement prévue pour 2016 et consacrée à ces questions inspirerait en fait ses propres travaux d'appui aux États membres dans l'élaboration et la mise à disposition de curricula qui aideraient les enseignants à améliorer les résultats de l'apprentissage.

Le Conseil du BIE souligne le mandat susmentionné de la Conférence générale, établi dans la Résolution 36 C/18, ainsi que l'avis exprimé lors des débats du Groupe de travail, à savoir que la préparation d'une session de la CIE ne devrait pas nuire aux activités, fonctions et travaux programmatiques essentiels de l'Institut. Le Conseil serait ainsi disposé à appuyer la préparation par le Secrétariat du BIE d'une conférence internationale en 2016, à condition que soient d'abord résolues les questions concernant les ressources de la conférence (en termes de financement et des ressources humaines nécessaires à son organisation). S'il était décidé d'organiser une session de la CIE en 2016, le Conseil du BIE demanderait aux États membres, bailleurs de fonds et autres partenaires d'apporter ensemble, si possible, d'ici le milieu de 2014 et au plus tard avant la fin de 2014, une somme de 3,5 millions de dollars US pour couvrir le coût de l'organisation à la fois de la 49^e session de la CIE en 2016 et d'une série de réunions de haut niveau à l'échelle régionale/sous-régionale au cours des années précédant et suivant la Conférence. Le Conseil du BIE demanderait aux États membres, bailleurs de fonds et autres partenaires d'apporter suffisamment de ressources financières dès réception d'un dossier de proposition de financement rédigé par le Secrétariat du BIE. Le Conseil du BIE demanderait également à la Directrice et aux professionnels du BIE de ne consacrer aucun temps à la mobilisation de ressources pour l'organisation de la CIE au-delà de ce qui est nécessaire pour la préparation de la proposition de financement. Le Conseil du BIE demanderait en outre que les États membres, bailleurs de fonds et autres partenaires contribuent au coût de l'organisation de la CIE et des réunions régionales/sous-régionales

associées, en plus et non au détriment du financement qu'ils fourniraient autrement pour les activités essentielles et travaux programmatiques du BIE.

Lieu des futures conférences internationales et régionales de l'éducation

Le Conseil du BIE propose que la session de 2016 de la CIE se tienne à Genève. Comme il a été mentionné, la Conférence serait précédée et suivie d'une série de réunions de haut niveau, dont chacune serait axée sur les tendances, priorités et besoins régionaux/sous-régionaux. Le Conseil du BIE reconnaît que si le financement requis n'est pas accordé au BIE pour organiser la CIE à Genève, il resterait possible de solliciter des propositions des États membres d'accueillir la Conférence dans leur pays.

La nature des futures conférences internationales et régionales de l'éducation

Le Conseil du BIE propose, en conclusion, que les futures conférences internationales de l'éducation soient structurées et orientées de façon à maximiser les possibilités d'un examen approfondi des questions, difficultés et débats essentiels. Il faudrait pour cela une structure moins formelle et moins lourde bureaucratiquement que ce n'a été le cas lors des conférences passées, afin de créer un espace plus ouvert pour un dialogue authentique et spontané entre les ministres de l'éducation et les autres meneurs du développement curriculaire, pour permettre de s'attaquer sérieusement aux questions difficiles auxquelles nous sommes confrontés dans le domaine. L'objectif serait d'encourager des discussions de haut niveau axées sur des options politiques fondées sur des recherches ainsi que d'autres contributions à l'élaboration des politiques, qui tiennent compte d'idées novatrices, créatives et stimulantes.

Le Conseil du BIE aimerait également un recours nettement accru aux nouvelles technologies pour la Conférence, de façon à permettre, par exemple, aux parties prenantes qui ne sont pas physiquement présentes sur le lieu de la Conférence de participer aux débats.

Prises ensemble, ces conclusions entendent concevoir une série de conférences qui appuierait véritablement les activités, fonctions et travaux programmatiques essentiels du BIE et répondraient de manière plus appropriée au contexte du dialogue politique et à l'agenda international dans le domaine de l'éducation et des curricula. Ces conclusions constituent les priorités du Conseil du BIE pour planifier une CIE qui soit conforme à la stratégie du BIE visant à faire de celui-ci un centre d'excellence en matière de curricula.



Annexe VI
UNESCO/BIE/C.63/Inf.4
Genève, 3 février 2014
Original : anglais

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE COMMUNICATION



7

Rapport de mobilisation de ressources et Stratégie de communication

Les objectifs principaux de la stratégie de mobilisation de ressources du BIE sont les suivants :

- augmenter le financement régulier principal afin de renforcer l'institut et lui fournir les moyens de devenir un Centre d'excellence ;
- augmenter le financement extrabudgétaire en vue de forger des partenariats solides pour assumer son rôle de Centre d'excellence et d'entreprendre des projets pour soutenir les Etats membres ;
- institutionnaliser la mobilisation de ressources en tant que fonction clé et source d'expertise de l'Institut avec le conseil du Comité de mobilisation de ressources.

En juin 2013, le BIE a reçu la somme de 30,000 CHF de la part des autorités suisses (20,000 CHF du Canton de Genève et 10,000 CHF de la part de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique–CDIP) afin de soutenir le travail effectué par le Comité de mobilisation de ressources du BIE.

Un **Comité de mobilisation de ressources** a été formé, ce dernier est composé des représentants de trois États membres du Conseil du BIE (Bahreïn, Nigéria et Norvège) et de la directrice du BIE. Le Comité s'est réuni pendant la réunion du Bureau du Conseil le 4 Septembre 2013.

Une **équipe dédiée à la communication institutionnelle, à la promotion et à la mobilisation de ressources** a été mise en place sous la coordination de la Directrice du BIE et d'un spécialiste principal de programme. Les activités de cette équipe ont compris :

- Le développement d'une nouvelle identité et stratégie de communication institutionnelle ainsi qu'il est décrit ci-dessous ;
- La préparation d'un portfolio de matériels pour accompagner la mobilisation de ressources, y compris le nouveau *Dépliant du BIE*, la *Brochure du BIE* et la *Stratégie et le Plan de travail 2012-2017* (voir ci-dessous), ainsi qu'un ensemble d'avant-projets/de propositions de projet à présenter à des donateurs potentiels ;
- Un suivi avec les pays ayant exprimé de l'intérêt pour le financement de partenariats avec le BIE (tels que l'Arabie Saoudite, l'Espagne, le Nigéria et Oman); et
- La coordination de la préparation d'un ensemble d'avant-projets/de propositions de projet par les collègues du BIE, individuellement ou par équipes. Ces propositions se situent toutes dans le cadre des trois domaines stratégiques d'intervention du BIE, lesquels répondent à un ou plusieurs domaines spécifiques du développement curriculaire au niveau mondial (selon des degrés divers) et ont été développées pour adaptation et présentation à des donateurs potentiels.

L'amélioration de la Stratégie de communication du BIE et le développement d'une nouvelle identité institutionnelle

Durant la seconde moitié de l'année 2013, le BIE a engagé les services d'une agence de communications basée à Genève afin d'accompagner l'Institut dans la préparation d'une nouvelle identité institutionnelle. Cette nouvelle identité est reflétée dans la conception graphique des supports du BIE publiés récemment, à savoir, la *Brochure du BIE*, le *Dépliant du BIE* et la *Stratégie et le Programme de travail 2012-2017*. Ces documents ont été initialement conçus à des fins de mobilisation des ressources.

La *Brochure du BIE* et la *Stratégie et Programme de travail 2012-2017* ont été réalisés en quatre langues officielles de l'UNESCO (anglais, arabe, espagnol et français).

Le *Dépliant du BIE* a été réalisé dans les deux langues de travail de l'organisation (anglais et français). Les versions en arabe et en espagnol devraient être disponibles prochainement.

Le site internet du BIE et d'autres aspects de la stratégie de communication institutionnelle reflèteront également progressivement cette nouvelle identité.

Le développement de cette nouvelle identité institutionnelle et de la stratégie de communication a été accompagné par des efforts de promotion de l'esprit d'équipe parmi le personnel du BIE, notamment à travers la formation d'équipes de communication interne et externe et l'implication de tout le personnel dans les décisions concernant la nouvelle identité institutionnelle.

Résultats atteints dans le domaine de la mobilisation des ressources en 2013

1. Le Partenariat mondial pour l'éducation a octroyé un financement d'un montant de 2 998 000 USD pour la mise en œuvre d'un projet du BIE ciblant quatre pays africains prioritaires (Burkina Faso, Niger, Sénégal et Soudan du Sud), pour 2013-2015. Le financement a été alloué dans le cadre d'un processus sélectif.
2. Emirats arabes unis: Le Prix UNESCO-Hamdan Bin Rashid Al-Maktoum récompensant des pratiques et des performances exemplaires a été attribué au renforcement du Diplôme en développement curriculaire : un montant total de 1 000 000 USD, dont 600 000 USD a été alloué au BIE par le biais de la division des Enseignants du siège de l'UNESCO pour la période 2013-2014.
3. La contribution financière de la Norvège d'un montant de 648 960 USD a été reçue. L'accord a été signé pour 2012-2013, les fonds couvrent la période 2013-2014. Un nouvel accord est en cours de signature en 2014 et les fonds couvrent l'année 2015. Un nouvel accord doit être conclu pour 2015-2016.
4. La contribution financière de la Suisse d'un montant de 660 453 USD a été reçue pour 2013. Un nouvel accord doit être conclu pour 2015-2017.
5. La contribution financière du Bahreïn d'un montant de 99 900 USD a été reçue en juillet 2013.

6. Les Fonds OFID (*Fund for International Development* – Fond pour le développement international) de l'OPEC (*Organization of the Petroleum Exporting Countries* – Organisation des pays exportateurs de pétrole) et de l'ONUSIDA : une contribution de 200 000 USD a été reçue en 2013.

Autres activités entreprises en 2013

1. Nigéria

L'Ambassadeur nigérian, le Ministre de l'éducation ainsi que le représentant du Nigéria ont entrepris des efforts afin d'obtenir une contribution au fonds régulier pour le BIE. La demande est actuellement au Parlement pour approbation et serait considérée comme une contribution au fonds régulier pour l'année 2014 et au-delà.

2. Mission à Oman

Les objectifs de la mission, menée en juin 2013, consistaient à solliciter un soutien financier de la part d'Oman, financement qui soit à la fois direct et planifié pour plusieurs années mais qui concerne également le financement de projets dans la région arabe. L'objectif était également de renforcer la collaboration avec le Sultanat d'Oman.

La Directrice du BIE a tenu des réunions avec : le Ministre de l'éducation ; le Sous-secrétaire à l'éducation et au curriculum; le Secrétaire général de la Commission éducation; le Directeur général du curriculum et son équipe; le Vice-Président de l'Université du Sultan Qaboos ; ainsi qu'un groupe de professeurs de la faculté d'éducation de l'Université.

Résultats :

- a. La Ministre a exprimé son engagement pour la recherche de contribution financière pour le BIE. L'initiative est prise par le Cabinet pour garantir un montant pour une contribution de la part d'Oman visant à couvrir plusieurs années. La Ministre est engagée dans la recherche de contributions financières pour ces trois instituts de l'UNESCO : le BIE, l'IIPE et l'ISU.
- b. Oman a montré son intérêt à développer une formation au Diplôme en développement curriculaire dans la région arabe, lequel serait potentiellement élaboré en partenariat avec l'Université du Sultan Qaboos et auquel Oman et éventuellement les autres pays du Golfe pourraient contribuer financièrement. Cette proposition doit être évoquée lors de la Réunion des Directeurs exécutifs d'ABEGS (*Arab Bureau of Education for the Gulf States* – Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe).
- c. Un intérêt existe pour la formulation d'une proposition de projet sur le thème de l'éducation inclusive.

3. **Mission au Royaume-Uni:**

La Directrice du BIE a rencontré le Directeur de la Fondation MBI Al Jaber à Londres le 11 Septembre 2013 afin d'explorer des possibilités de financement.

4. **Mission à Portimao, Portugal:**

Faisant suite à la réunion de la Directrice avec la Fondation MBI Al Jaber, un spécialiste principal de programme a participé à la Conférence sur le dialogue Euro-arabe, initiative soutenue par la Fondation MBI Al Jaber, au Portugal les 25-26 Novembre 2013. Il est probable que le BIE reçoive des fonds de la part de la Fondation afin de superviser la production de matériel curriculaire sur le thème de valeurs partagées européennes et arabes.

5. **Missions au siège de l'UNESCO Paris**

La Directrice du BIE a rencontré les Ambassadeurs des délégations ayant exprimé leur intérêt dans le travail du BIE. Les objectifs des réunions consistaient à faire le suivi, rechercher du soutien et/ou établir des contacts avec les pays afin de planifier, dans les cas de figure les plus prometteurs, des missions de mobilisation de ressources. Parmi les contacts les plus prometteurs nous citerons :

- des réunions avec le Vice-Ministre de l'éducation et l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite;
- une réunion avec le Directeur général d'ABEGS, qui se dit prêt à développer un partenariat pour un *sponsoring* conjoint et pour fournir un soutien au Diplôme dans la région arabophone ;
- une réunion avec le Secrétaire général de la Commission nationale omanaise afin d'effectuer le suivi de la mobilisation des ressources et du travail effectué en collaboration avec Oman.

6. **Réunion avec la Banque interaméricaine de développement, Paris**

La Directrice du BIE a rencontré le Directeur de la Banque interaméricaine de développement (IADB, acronyme anglais) à Paris, en vue de développer un partenariat entre les deux institutions dans la région d'Amérique latine.

Autres activités planifiées pour 2014

1. **Espagne** : Rencontrer le Directeur de la coopération internationale de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). L'Espagne a exprimé son engagement à poursuivre sa contribution au BIE. L'objectif de cette réunion est de présenter le travail du BIE ainsi que les nouvelles priorités programmatiques en tant que Centre d'excellence, ainsi que de négocier une contribution future potentielle.

2. **Corée du Sud** : Rencontrer des personnes clés au sein de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) ; du Ministère des affaires étrangères ; du Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie ; ainsi que de l'Institut coréen pour le curriculum et l'évaluation (KICE - *Korea Institute for Curriculum and Evaluation*).
3. **Oman** : Mission pour le suivi avec le Ministre de l'éducation et le Secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO, en vue d'obtenir une lettre d'intention et la base d'un accord de coopération qui impliquerait le versement d'une contribution financière sur plusieurs années.
4. **Malaisie** : La Malaisie a mis en place un fonds d'un montant de 6 000 000 USD et a exprimé son souhait de collaborer avec le BIE, ce dernier ayant été sollicité pour présenter une proposition de partenariat dans le cadre de ce fonds. Une mission d'identification devrait permettre au BIE de développer une proposition solide pour collaborer avec le Ministère de l'éducation dans le domaine du renforcement des capacités pour le développement curriculaire.
5. **Finlande** : Une mission est prévue en Finlande en vue de solliciter une contribution sur plusieurs années.
6. **Arabie Saoudite (et potentiellement les Emirats arabes unis et le Qatar)** : Mission pour effectuer le suivi d'une réunion avec l'Ambassadeur d'Arabie Saoudite à Paris (voir ci-dessus) qui avait comporté des perspectives prometteuses, en vue de rechercher des contributions au fonds régulier et/ou des contributions financières à des projets spécifiques de la part de ces pays. Le Directeur du bureau de liaison de l'UNESCO à Genève contribue également à ces efforts.
7. **Chine** : Le BIE a entamé des discussions avec l'Université East China Normal concernant le financement potentiel et la mise en œuvre de la formation du Diplôme en développement curriculaire pour la région asiatique.
8. **Norvège** : L'établissement d'un nouvel accord de partenariat.
9. **Suisse** : L'établissement d'un nouvel accord de partenariat.

En outre, le BIE envisage la possibilité de conclure des partenariats avec des organisations telles que l'OCDE, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement ; d'explorer les possibilités de financement de la part de fondations et d'organisations philanthropiques telles que la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Bill, Hillary et Chelsea Clinton ; et d'identifier des programmes de responsabilité sociale de l'entreprise au sein du secteur privé avec lesquels le BIE pourrait développer des partenariats.

Le BIE est également en train d'envisager la possibilité de réduire les frais généraux en réduisant l'utilisation de son espace de travail et en louant de l'espace supplémentaire.

Le BIE souhaite exprimer sa gratitude sincère aux donateurs qui continuent à soutenir son travail et ses activités ainsi que le Canton de Genève et la CDIP pour le financement de

démarrage pour le soutien à l'Institut dans ses efforts de mobilisation de ressources additionnelles.

Financement et Mobilisation de ressources pour 2013-2014

in USD	Allocated 2013	Allocated 2014	Received 2013	To be received 2014	TOTAL MOBILIZED
Switzerland	660'453	661'521	660'453	661'521	1'321'974
Norway	715'832	648'961	715'832	648'961	1'364'793
Nigeria		100'000		100'000	100'000
GASERC	60'160		60'160		60'160
Bahrain	99'970		99'970		99'970
Canton de Genève	21'322		21'322		21'322
CDIP	10'661		10'661		10'661
GPE	167'362	963'000	2'998'996		2'998'996
UNESCO Emergency Fund	220'156		220'156		220'156
UAE (CAP DEV/Teachers)	174'551	400'000	174'551	400'000	574'551
HIV/AIDS	131'624	26'855	131'624	26'855	158'479
PEIC	-	40'000	-	40'000	40'000
Other (partnerships)	60'854		60'854		60'854
TOTAL	2'322'945	2'840'337	5'154'579	1'877'337	7'031'916
UNESCO Allocation	1'707'800	1'742'200	1'707'800		



Annexe VII
UNESCO/BIE/C.63/Inf.5
Genève, 24 janvier 2014
Original : anglais

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

RÉVISION DES STATUTS DU BIE



Révision des Statuts du Bureau international d'éducation.

Le Conseil est invité à considérer les modifications proposées dans les documents suivants :

1. Les *Statuts du BIE*, et
2. Le *Règlement intérieur du Conseil du Bureau international d'éducation*

Les changements proposés font l'objet d'un « suivi des modifications » dans les deux documents, et sont accompagnés de commentaires explicatifs et justificatifs.

Les modifications qui ont déjà été approuvées lors de la trente-septième session de la Conférence Générale de l'UNESCO (2013) ont aussi été incluses dans ces deux documents, accompagnées de notes indicatives.

Trois des questions les plus complexes soulevées par les propositions de modifications sont abordées ci-dessous. Les questions 1 et 2 devraient idéalement être abordées conjointement. La question 3 peut être abordée séparément.

Question 1

Dans le cas d'un Bureau du Conseil constitué de trois membres servant pour une durée de deux ans sans possibilité de réélection, dont un assumant la fonction de Président(e), le principe assurant la rotation des membres du Bureau du Conseil dans les six groupes électoraux tous les deux ans va de fait limiter la durée du mandat du/de la Président(e) à deux ans. Ceci pourrait être problématique si la continuité présidentielle était souhaitable, par exemple, si le Conseil voulait qu'un(e) Président(e) particulièrement capable et impliqué(e) conserve cette fonction pour un second mandat de deux ans.

Les Statuts du BIE et le Règlement intérieur du Conseil du BIE devraient-ils être amendés de manière à permettre au/à la Président(e) d'être réélu(e) pour un mandat additionnel de deux ans ?

La réélection d'un(e) Président(e) pour un deuxième mandat de deux ans aurait pour conséquence que l'un des six groupes électoraux ne serait pas représenté au Bureau du Conseil durant la période de quatre ans couverte par cette présidence.

Un moyen d'éviter ce problème consisterait à modifier les *Statuts du BIE* et le *Règlement intérieur du Conseil du Bureau international d'éducation* afin d'augmenter la taille du Bureau du Conseil à quatre membres, dont le/la Président(e).

Une conséquence de ceci, en postulant la réélection du/de la Président(e) pour un second mandat de deux ans, serait que deux des six groupes électoraux se verraient représentés au Bureau du Conseil durant la totalité des quatre années de la période de présidence, tandis que les quatre autres groupes électoraux seraient représentés pendant seulement deux ans.

Question 2

Les Statuts du BIE et le Règlement intérieur du Conseil du BIE devraient-ils être amendés de manière à ce que le/la Président(e) soit désigné(e) à titre personnel, et qu'un(e) représentant de son pays le/la remplace au Conseil et au Bureau du Conseil ? (Cette pratique a été appliquée pendant la Présidence de la Norvège durant les quatre dernières années)

Si cet amendement était adopté, un amendement supplémentaire stipulant que le/la Président(e) lui/elle-même n'aurait pas de voix lors des votes au Conseil et au Bureau du Conseil, mais seulement une voix pour départager les égalités en cas de besoin, pourrait paraître approprié. (Cette pratique a été appliquée pendant la Présidence de la Norvège durant les quatre dernières années)

La désignation du/de la Président(e) à titre personnel lui éviterait la difficulté de « porter plusieurs casquettes ». Il/Elle pourrait ainsi servir en toute impartialité et objectivité sans avoir à porter la responsabilité de représenter son pays et son groupe régional.

La désignation du/de la Président(e) à titre personnel permettrait aussi que (1) le/la Président(e) soit élu(e) pour un second mandat de deux ans ; et (2) le principe de rotation des membres au Bureau du Conseil dans les six groupes électoraux tous les deux ans serait honoré sans avoir à augmenter la taille du Bureau du Conseil à quatre membres (une possibilité envisagée à la question 1 ci-dessus). Ainsi, pendant les deux premières années de sa présidence, le/la représentant(e) de son pays le/la remplacerait au Bureau du Conseil ; pendant les deux années suivantes, ce ne serait pas le cas. La désignation du/de la Président(e) à titre personnel permettrait ainsi de pallier à la difficulté d'assurer une rotation au Bureau du Conseil et dans un même temps d'autoriser le/la Président(e) à assurer la continuité (jusqu'à un maximum de quatre ans, selon la volonté du Conseil).

Il est à noter que la désignation du/de la Président(e) à titre personnel pourrait permettre au/à la Président(e) d'être élu pour un second mandat de deux ans même si son pays n'est plus éligible au Conseil pour cette période de deux ans (voir question 3 ci-dessous). Dans ce cas, le/la Président(e) n'aurait pas besoin de représentant de son pays pour le/la remplacer au Conseil.

Question 3

La durée des mandats des États membres du Conseil est de quatre ans (Article III.2 des *Statuts du BIE*). Les États membres du Conseil sont immédiatement éligibles pour un mandat supplémentaire (article III.3 des *Statuts du BIE*)

Les Statuts du BIE devraient-ils être amendés de manière à limiter cette éligibilité immédiate pour un mandat additionnel de quatre ans, après lequel un État membre qui a été membre du Conseil durant huit ans serait obligé de se retirer du Conseil pour une période de deux ans avant d'être à nouveau éligible pour le Conseil ?

I. Statuts du Bureau international d'éducation⁴

Article premier

1. Il est créé au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, dont il fait partie intégrante, un centre international d'éducation comparée institut spécialisé dans le curriculum et les questions curriculaires dans une perspective internationale et comparée, qui porte le nom de « Bureau international d'éducation » et qui est ci-après désigné par le terme « l'InstitutBureau ».
2. L'Institute ~~Bureau~~ jouit, dans les conditions fixées par les présents statuts, d'une large autonomie intellectuelle et fonctionnelle au sein de l'UNESCO.
3. L'Institute ~~Bureau~~ est établi en Suisse, à Genève.

Comment [n1]: Cohérence avec la Stratégie du Centre d'excellence du BIE

Comment [n2]: "Institut" reflète un usage actuel plus approprié que "Bureau", et distingue également le BIE des Bureaux régionaux de l'UNESCO, désignés par ce terme en français.

Article II

1. L'Institute ~~Bureau~~ contribue à la conception et à la mise en œuvre du programme de l'Organisation en matière d'éducation, en particulier en promouvant et en soutenant l'excellence dans les processus et produits curriculaires liés aux domaines de l'apprentissage, de l'évaluation, de l'enseignement et de la formation des maîtres, de manière à améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves tout au long de la vie. À cet effet, il a pour fonctions principales :
 - a) de servir de point focal pour l'UNESCO dans le domaine du curriculum ;
 - b) de développer les capacités institutionnelles et individuelles dans le domaine du curriculum, et d'apporter son assistance technique, des conseils, ainsi que d'autres services liés au curriculum aux États membres et aux régions ;
 - c) de générer, rassembler, analyser, comparer, synthétiser et partager les connaissances, l'information et les résultats des recherches liés aux produits et processus curriculaires, ainsi qu'aux stratégies, aux tendances et aux problématiques émergentes en lien avec le curriculum ;
 - d) de faciliter, en ce qui concerne la conception, l'innovation et le développement curriculaires, la coopération aux niveaux régional et sous-régional entre les États membres et les autorités éducatives, les organisations internationales, les institutions en charge de la formation des maîtres, les instituts de recherche basés sur le terrain et le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, ainsi que ses instituts et Bureaux régionaux ;
 - e) de promouvoir un dialogue politique basé sur des données probantes dans les domaines du curriculum, de l'enseignement et de l'apprentissage aux niveaux mondial, régional et sous-régional entre les ministres de l'éducation et les autres responsables du développement curriculaire, notamment en organisant les sessions de la Conférence internationale de l'éducation en accord avec les décisions de la Conférence générale et assujettie aux règles en vigueur et applicables à l'UNESCO,
- a) ~~préparer et d'organiser les sessions de la Conférence internationale de l'éducation comme forum international de dialogue en matière de politique éducative, conformément aux décisions de la Conférence générale et selon les règles pertinentes en vigueur de l'UNESCO ;~~

Comment [n3]: Les changements proposés à l'Article II sont axés sur la Stratégie du Centre d'excellence du BIE

- ~~b) de concourir à la diffusion et à la mise en œuvre des déclarations et recommandations adoptées par la Conférence internationale de l'éducation ;~~
- ~~e) de réunir, traiter, analyser, systématiser, produire et diffuser, en utilisant les techniques les plus modernes, la documentation et l'information relatives à l'éducation, plus particulièrement aux innovations concernant les programmes d'études, les méthodes d'enseignement et la formation des enseignants, en coopération avec les autres unités compétentes de l'UNESCO, et en liaison avec des institutions et réseaux nationaux, régionaux et internationaux ;~~
- ~~d) d'entreprendre, en coopération avec les autres unités au Siège et hors Siège, et en harmonisant ou en reliant ses activités avec celles d'autres institutions nationales, régionales et internationales poursuivant des buts analogues, des enquêtes et études dans le domaine de l'éducation, notamment de l'éducation comparée, et d'en publier et d'en diffuser les résultats ;~~
- ~~e)–~~
- ~~f) de contribuer et d'apporter un concours technique au renforcement des capacités nationales en matière d'information et de recherche comparée, notamment par la promotion de la formation de personnel spécialisé dans ces domaines ;~~
- ~~g)f) de conserver les archives et les collections historiques du Bureau international d'éducation et de les rendre largement accessibles aux intéressés. ~~au public.~~~~

-
1. Adoptés par la Conférence générale de l'UNESCO lors de sa quinzième session (résolution 14.1), puis modifiés lors de ses dix-neuvième session (résolution 1.521), vingt et unième session (résolution 1/13), vingt-quatrième session (résolution 4.3), vingt-cinquième session (résolution 1.2.1), ving-huitième session (résolutions 1.10 et 22) et vingt-neuvième session (résolution 3).

2. Le programme général et le budget de l'~~Institut~~ Bureau font partie du programme et budget de l'UNESCO. Les ressources de l'~~Institut~~ Bureau sont constituées par l'allocation financière qui lui est attribuée par la Conférence générale de l'UNESCO ainsi que par le ~~soutiens-dons, financier ou d'autre nature, de la part des donateurs et partenaires, et par~~ les dons, legs, subventions et contributions volontaires reçus conformément au Règlement financier applicable au compte spécial du Bureau international d'éducation.
3. Dans le cadre de l'exécution courante de son programme général, tel qu'approuvé par la Conférence générale, l'~~Institut~~ Bureau entretient des relations directes avec les autorités des États membres de l'UNESCO compétentes en matière d'éducation.

Comment [n4]: Amendement suggéré pour mettre à jour le langage et la terminologie

Article III

1. L'Institut est doté d'un conseil composé de douze États membres de l'UNESCO désignés par la Conférence générale de l'UNESCO (deux de chacun des six groupes électoraux) en tenant compte de la parité hommes-femmes.

Disposition transitoire

Article III. 1. bis. Cet article entrera en vigueur de la façon suivante : les quatorze États membres dont le mandat expire à la 38e session de la Conférence générale de l'UNESCO (2015) resteront en fonction jusqu'à la fin de leur mandat. Pour assurer la continuité au sein du Conseil de transition, six États membres seront désignés à la 37e session (2013), à raison d'un par groupe électoral. Pour la période comprise entre la 37e et la 38e session de la Conférence générale, le Conseil de transition sera donc composé de vingt États membres. À la 38e session de la Conférence générale de l'UNESCO, six nouveaux États membres seront désignés, à raison d'un par groupe électoral. Au moment de cette désignation, le nouveau Conseil composé de 12 membres entrera en fonction, et le présent article sera supprimé.

[Cette disposition transitoire sera automatiquement supprimée sitôt son application effective.]

Comment [n5]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale (2013)

1. ~~Le Bureau est doté d'un conseil composé de vingt huit États membres de l'UNESCO désignés par la Conférence générale.~~
2. Les États membres du Conseil exercent leur mandat depuis la fin de la session de la Conférence générale qui les a désignés jusqu'à la fin de la deuxième session ordinaire subséquente de la Conférence générale.
3. Les États membres du Conseil sont immédiatement rééligibles.
4. Lorsqu'ils choisissent leur représentant(e) au Conseil, les États membres veillent à ce que celui-ci composé de membres possédant une expertise et/ou une expérience de l'élaboration des politiques dans le domaine de l'éducation. ~~Les États membres du Conseil choisissent pour les représenter des personnalités qualifiées dans le domaine de l'éducation.~~ Ils veillent à ce que les personnalités choisies soient en mesure de les représenter régulièrement aux sessions du Conseil.

Comment [n6]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale (2013)

Article IV

Disposition transitoire

L'article IV.1 ci-dessous entrera en vigueur à la 38e session de la Conférence générale. Dans la période transitoire comprise entre la 37e et la 38e session de la Conférence générale, le Conseil pourra se réunir en session extraordinaire sur convocation du Directeur/ de la Directrice général(e) de l'UNESCO ou à la demande de onze de ses membres.

[Cette disposition transitoire sera automatiquement supprimée sitôt son application effective.]

1. Le Conseil se réunit en session ordinaire au moins une fois par an. Il peut se réunir en session extraordinaire sur convocation du Directeur/ de la Directrice général(e) de l'UNESCO ou sur demande de sept de ses membres.

Article IV. 1. bis. Les langues de travail du Conseil sont l'anglais et le français.

~~Le Conseil se réunit en session ordinaire au moins une fois par an. Il peut se réunir en session extraordinaire sur convocation du Directeur général de l'UNESCO ou sur demande de quinze de ses membres.~~

- ~~2.~~ Chaque État membre du Conseil dispose d'une voix.

- ~~3.~~ Le Directeur/La Directrice général(e), ou, à son défaut, le/la représentant(e) qu'il/elle aura désigné(e), prend part sans droit de vote aux réunions du Conseil.

- ~~4.~~ Le Conseil adopte son Règlement intérieur.

5. Le Conseil élit son Bureau composé d'un(e) Président(e) et de cinq vice-président(e)s, ressortissant(e)s des six groupes régionaux. Le/La Président(e) du Conseil préside le Bureau. Le Conseil renouvelle son Bureau lors de sa première session qui suit la session ordinaire de la Conférence générale ayant procédé au renouvellement partiel dudit Conseil. Les membres du Bureau sont rééligibles, sous réserve que le mandat des États membres du Conseil qu'ils représentent soit renouvelé par la Conférence générale mais ils ne peuvent exercer plus de deux mandats consécutifs. Le Bureau reste en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau Bureau.

L'article IV.5 ci-dessous prendra effet lorsque l'article III sera entré en vigueur.

Article IV.5. Le Conseil élit son Bureau composé d'un(e) président(e) et de deux vice-président(e)s en assurant un roulement entre les six groupes électoraux ressortissants des six groupes régionaux. Le/La Président(e) du Conseil préside le Bureau. Le Conseil renouvelle son Bureau lors de sa première session qui suit la session ordinaire de la Conférence générale ayant procédé au renouvellement partiel dudit Conseil. Les membres du Bureau accomplissent un mandat de deux ans et ne sont pas rééligibles, sous réserve que le mandat des États membres du Conseil qu'ils représentent soit renouvelé par la Conférence générale mais ils ne peuvent exercer plus de deux mandats consécutifs. Le Bureau reste en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau Bureau.

- ~~4.~~6. Le Conseil peut constituer des organes subsidiaires pour l'assister dans l'exécution de ses tâches spécifiques.

Comment [n7]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale (2013)

Comment [n8]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale (2013)

Comment [n9]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale (2013)

A noter que pour un bureau constitué de trois membres, dont un(e) Président(e), le principe d'assurer la rotation dans les six groupes électoraux limitera de fait la durée du mandat du/de la Président(e) à deux ans – ce qui pourrait se révéler problématique en termes de continuité

Article V

Le Conseil est chargé :

- a) d'établir sur proposition du Directeur/de la Directrice de l'~~Institu~~Bureau, en tenant compte des orientations de planification à moyen terme, le projet de programme général et de budget de l'~~Institu~~Bureau qui sera soumis à la Conférence générale accompagné des observations ou recommandations du Directeur/de la Directrice général(e) et du Conseil exécutif et de veiller à assurer la cohérence et la complémentarité des activités prévues dans le projet de programme général et de budget de l'~~Institu~~Bureau avec les autres activités prévues dans le Projet de programme et de budget de l'UNESCO ;
- b) de définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et du budget adoptés par la Conférence générale et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par l'~~Institu~~Bureau. Le Conseil supervise l'exécution du programme d'activités de l'~~Institu~~Bureau et mobilise des ressources humaines et financières ;
- c) d'approuver le projet de budget annuel de l'~~Institu~~Bureau qui lui est présenté par le Directeur/la Directrice ;
- d) de vérifier l'exécution du budget et les comptes auprès de l'~~Institu~~Bureau et le rapport du Commissaire aux comptes de l'UNESCO relatif à l'~~Institu~~Bureau ;
- e) de formuler des propositions pour la préparation et l'organisation des sessions de la Conférence internationale de l'éducation ;
- f) de soumettre au Directeur/à la Directrice général(e) une liste de trois noms au moins en vue de la nomination du Directeur/de la Directrice, conformément aux dispositions de l'article VI ci-dessous ;
- g) de présenter à la Conférence générale, lors de chacune de ses sessions ordinaires, un rapport sur les activités de l'~~Institu~~Bureau.

Comment [n10]: Dans ses grandes lignes, ou, supprimer?

Article VI

1. Le Directeur/ la Directrice de l'~~Institu~~Bureau est nommé(e) par le Directeur/ la Directrice général(e) et choisi par lui sur la liste établie par le Conseil en consultation avec le Conseil, pour un mandat d'une durée maximale de six (6) ans, conformément à l'article V, alinéa (f).

Article VI. 1. bis. L'actuel(le) Directeur/Directrice restera en fonction jusqu'à la fin de son contrat. Après l'entrée en vigueur des Statuts amendés, la nomination du Directeur/de la Directrice est régie par les dispositions pertinentes de ces derniers, qui s'appliquent aussi au Directeur/à la Directrice en exercice, si son contrat est renouvelé. [Cette disposition transitoire sera automatiquement supprimée sitôt son application effective.]

2. Le Directeur/La Directrice prépare les propositions relatives au projet de programme général et de budget de l'~~Institu~~Bureau qu'il/elle présente au Conseil.

3. Le Directeur/La Directrice est responsable de la gestion de l'~~Institu~~Bureau conformément au Règlement financier et au Règlement d'administration financière applicables au compte spécial du Bureau international d'éducation ainsi qu'au Cadre général de la délégation d'autorité accordée au Directeur/à la Directrice du BIE en matière de gestion des postes et du personnel.

Comment [n11]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale (2013)

Article VII

1. Le Directeur/[la Directrice](#) et les membres du personnel de ~~l'Institut~~[Bureau](#) sont membres du personnel de l'UNESCO et sont régis par les dispositions du Statut du personnel de l'UNESCO approuvé par la Conférence générale, à l'exception des personnels employés occasionnellement, tels que visés par les dispositions réglementaires du Manuel de l'UNESCO.
2. Le Directeur/[La Directrice](#) général(e) peut édicter, à l'égard du personnel de ~~l'Institut~~[Bureau](#), des dispositions réglementaires particulières compatibles avec les dispositions du Statut du personnel de l'UNESCO.

Article VIII

Les présents statuts entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1969.

II. Règlement intérieur du Conseil du Bureau international d'éducation⁶

Section I. Composition

Article premier

1. Le Conseil du Bureau international d'éducation (ci-après dénommé « le Conseil ») est composé de ~~douzevingt-huit~~ États membres de l'UNESCO désignés par la Conférence générale conformément à l'article III des Statuts du Bureau international d'éducation (ci-après dénommé « l'~~Institute-Bureau~~ »).
2. Chaque État membre du Conseil communique au Directeur/~~à la Directrice de l'Institut-Bureau~~ le nom de son/~~sa~~ représentant(~~e~~) au Conseil ainsi que, s'il le désire, ceux de son/~~sa~~ suppléant(~~e~~) et de ses conseillers et experts.

Section II. Représentants et observateurs

Article 2

1. Les représentants des États membres et Membres associés de l'UNESCO qui ne sont pas membres du Conseil peuvent participer sans droit de vote aux sessions du Conseil.
2. Les représentants de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations du système des Nations Unies avec lesquelles l'UNESCO a conclu un accord prévoyant une représentation réciproque peuvent participer sans droit de vote aux sessions du Conseil.

Section III. Sessions

Article 3

1. Les sessions du Conseil sont convoquées par le Directeur/~~la Directrice~~ général(~~e~~) de l'UNESCO, conformément aux indications qui ont pu être données par le Conseil et après consultation du Président/~~de la Présidente~~.
2. Les sessions extraordinaires du Conseil sont convoquées par le Directeur/~~la Directrice~~ général(~~e~~) de l'UNESCO soit de sa propre initiative soit à la demande de ~~septquinze~~ des membres du Conseil.

1. Le « Règlement intérieur » a été adopté par le Conseil lors de sa première session (juin 1969) ; il fut amendé lors de sa huitième session (janvier 1973, articles 5 et 6), sa quatorzième session (janvier 1977, articles premier, 3, 5 et 8*), sa quarante-quatrième session (janvier 1998, articles premier, 3, 5 et 8*) et sa quarante-sixième session (janvier 2000, un nouvel article 7).
* = ancienne numérotation ; avec le nouvel article 7 (janvier 2000), les anciens articles 7 à 23 deviennent articles 8 à 24.

Section IV. Ordre du jour

Article 4

1. L'ordre du jour provisoire des sessions est établi par le Directeur/la Directrice de l'Institut~~Bureau~~ en consultation avec les membres du bureau du Conseil et le Directeur/la Directrice général(e) de l'UNESCO.
2. L'ordre du jour provisoire est communiqué aux membres du Conseil deux mois avant l'ouverture de chaque session.
3. L'ordre du jour provisoire d'une session du Conseil comprend :
 - a) les questions que le Conseil a, lors d'une session antérieure, décidé d'inscrire à l'ordre du jour ;
 - b) les questions proposées par les États membres du Conseil ;
 - c) les questions proposées par le Directeur/la Directrice général(e) de l'UNESCO.
4. Au début de chaque session le Conseil adopte l'ordre du jour.
5. Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session.

Section V. Président/Présidente et vice-président(e)s

Article 5

1. Au début de sa première session, qui suit chaque session ordinaire de la Conférence générale, le Conseil élit un/une président(e) et ~~deux~~deux vice-président(e)s, ressortissants des six groupes régionaux, qui constituent le ~~B~~ureau du Conseil.
2. Le ~~B~~ureau du Conseil est chargé d'aider le/la ~~P~~président(e) dans ses fonctions et d'accomplir telles autres fonctions que le Conseil peut lui assigner.
3. Les membres du ~~B~~ureau ont un mandat de deux ans et ne sont pas rééligibles.
4. Le Bureau reste en fonction jusqu'à l'élection du nouveau Bureau.

Article 6

1. Outre les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu d'autres dispositions du présent règlement, le/la ~~P~~président(e) a les fonctions suivantes : il/elle prononce l'ouverture et la clôture des séances, dirige les débats, assure l'observation du présent règlement, donne la parole, met les questions aux voix et proclame les décisions. Il/elle se prononce sur les motions d'ordre et, sous réserve des dispositions du présent règlement, règle les délibérations de chaque séance et veille au maintien de l'ordre. Il/Elle peut prendre part aux discussions et aux votes : il/elle n'a pas voix prépondérante.
2. Si le/la ~~P~~président(e) se trouve absent(e) au cours d'une session, ses fonctions sont exercées par l'un(e) des vice-président(e)s, selon l'ordre alphabétique de leurs noms respectifs.
3. Si le/la ~~P~~président(e) cesse de représenter un État membre du Conseil ou s'il se trouve dans l'incapacité de continuer à exercer ses fonctions, l'un(e) des vice-président(e)s sera élu ~~P~~président(e) par le Conseil pour la durée du mandat à couvrir et un(e) autre vice-président(e) sera élu(e) à sa place.

Comment [n12]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale, du moins implicitement.

À noter qu'ici également, pour un bureau constitué de trois membres, dont un(e) Président(e), le principe d'assurer la rotation dans les six groupes électoraux limitera de fait la durée du mandat du/de la Président(e) à deux ans – ce qui pourrait se révéler problématique en termes de continuité

Article 7

1. Si un(e) vice-président(e) n'est plus en mesure de participer aux travaux du ~~B~~bureau du Conseil, un nouveau/une nouvelle vice-président(e) sera élu(e) afin de le/la remplacer, sur la proposition du groupe régional respectif au cours de la session ordinaire suivante du Conseil.
2. Si une réunion du ~~B~~bureau du Conseil est convoquée avant la session ordinaire suivante du Conseil alors qu'un(e) vice-président(e) n'est déjà plus en mesure de participer aux travaux de la session, les autorités compétentes dans le pays concerné désigneront pour ladite session une autre personne qui prendra la place du/de la vice-président(e) absent(e). Cette personne assumera tous les droits et les responsabilités d'un(e) vice-président(e) jusqu'à l'élection par le Conseil d'un(e) nouveau/nouvelle vice-président(e).
3. Les autorités compétentes dans le pays dont les ressortissants agissent comme vice-président(e)s informeront dès que possible le président du Conseil, par l'intermédiaire du Directeur du BIE, de l'incapacité d'un(e) vice-président(e) en particulier d'exercer ses fonctions.

Section VI. Secrétariat

Article 8

1. Le Directeur/La Directrice général(e) de l'UNESCO ou, à son défaut, le/la représentant(e) qu'il/elle aura désigné(e), et le Directeur/la Directrice de ~~l'Institut~~ Bureau participent sans droit de vote aux réunions du Conseil. Ils assistent également aux réunions de son ~~B~~bureau.
2. Le Directeur/La Directrice ~~du Bureau~~ de l'Institut ou un membre du personnel désigné par lui/elle est le/la Secrétaire du Conseil. Le/La Secrétaire assiste à toutes les séances du Conseil et de son ~~B~~bureau.
3. Le Directeur/La Directrice général(e) de l'UNESCO met à disposition du Conseil les autres membres du personnel et les moyens nécessaires à ses travaux.
4. Le Directeur/La Directrice général(e) de l'UNESCO ou son/sa représentant(e), le Directeur/la Directrice de ~~l'Institut~~ du Bureau et le/la Secrétaire du Conseil peuvent présenter des observations orales ou écrites au Conseil ou à son ~~B~~bureau sur toute question en cours d'examen.

Section VII. Langues

Article 9

1. ~~Les langues de travail du Conseil sont -l'anglais et le français- les mêmes que les langues de travail de la Conférence générale.~~
2. ~~Ceci n'exclut pas des interprétations et traductions au cas-par-cas si des fonds extrabudgétaires sont mis à disposition. Tout participant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail du Conseil à condition d'assurer l'interprétation de son intervention dans l'une des langues de travail.~~

Comment [n13]: Révisions ayant déjà pris effet lors de la Conférence générale (2013)

Section VIII. Séances

Article 10

1. La majorité simple des États membres du Conseil constitue le quorum.
2. Toutefois, si, après une suspension de séance de dix minutes, le quorum ci-dessus défini n'est pas réuni, le/la ~~P~~président(e) peut demander aux membres présents en séance de décider à l'unanimité la suspension temporaire de l'application du

paragraphe précédent.

3. Sauf décision contraire du Conseil, toutes les séances du Conseil sont publiques.

Section IX. Conduite des débats

Article 11

Les suppléants, conseillers et experts visés à l'article 1, paragraphe 2 du présent règlement, sur demande du/de la représentant(e) qu'ils accompagnent, ainsi que les représentants visés à l'article 2 peuvent, avec l'assentiment du/de la Pprésident(e), faire des déclarations écrites ou orales devant le Conseil.

Article 12

Le/La Pprésident(e) donne la parole aux orateurs en suivant l'ordre dans lequel ils ont exprimé le désir de parler.

Article 13

Le Conseil peut limiter le temps de parole de chaque orateur.

Article 14

Au cours de la discussion de toute question, un membre du Conseil peut à tout moment présenter une motion d'ordre sur laquelle le/la Pprésident(e) se prononce immédiatement. Il est possible de faire appel de la décision du/de la Pprésident(e). L'appel est immédiatement mis aux voix. La décision du/de la Pprésident(e) est maintenue si elle n'est pas rejetée par la majorité des membres présents et votants.

Article 15

Un membre du Conseil peut à tout moment proposer la suspension, l'ajournement ou la clôture de la séance ou du débat. Les motions de ce genre sont mises aux voix immédiatement. L'ordre de priorité applicable à ces motions est le suivant :

- a) suspension de la séance ;
- b) ajournement de la séance ;
- c) ajournement du débat sur la question en discussion ;
- d) clôture du débat sur la question en discussion.

Section X. Vote

Article 16

Chaque État membre du Conseil dispose d'une voix.

Article 17

1. Aucune résolution ou motion et aucun amendement ne peuvent être mis aux voix s'ils n'ont été appuyés.
2. Sauf disposition contraire du présent règlement et sous réserve des dispositions de l'article 9, paragraphes 1 et 2, les décisions sont prises à la majorité des membres présents et votants.
3. Aux fins du présent règlement, seuls les membres votants pour ou contre sont comptés comme « présents et votants » ; les membres qui s'abstiennent de voter sont considérés comme non votants.

Article 18

1. Les votes ont lieu normalement à main levée, sauf décision contraire du Conseil, mais le vote par appel nominal est de droit lorsqu'il est demandé par deux membres au moins. Le vote ou l'abstention de chaque membre prenant part au scrutin par appel nominal est consigné dans les décisions du Conseil.
2. En cas de doute sur le résultat d'un vote à main levée, le/la ~~P~~président(e) peut faire procéder à un second vote par appel nominal.

Article 19

1. Lorsqu'une proposition fait l'objet d'un amendement, l'amendement est mis aux voix en premier lieu.
2. Si plusieurs amendements à une proposition sont en présence, le Conseil vote d'abord sur celui qui est le plus éloigné, quant au fond, de la proposition primitive. Il vote ensuite sur l'amendement qui, après celui-ci, s'éloigne le plus de ladite proposition et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les amendements aient été mis aux voix.
3. Si un ou plusieurs amendements sont adoptés, on vote ensuite sur la proposition modifiée. Si aucun amendement n'est adopté, la proposition est mise aux voix sous sa forme primitive.
4. Une motion est considérée comme un amendement à une proposition si elle comporte une addition, une suppression ou une modification intéressant une partie de ladite proposition.

Article 20

Pour toute élection et décision concernant des personnes, le vote a lieu au scrutin secret chaque fois que la demande en est faite par deux membres au moins, ou si le/la ~~P~~président(e) en décide ainsi.

Article 21

1. En cas de partage égal des voix lors d'un vote ne portant pas sur des élections, il est procédé à un deuxième vote, après une suspension de séance. Si, lors du deuxième vote, la proposition n'obtient toujours pas la majorité, elle est considérée comme rejetée.
2. En cas de partage égal des voix lors d'un vote portant sur des élections et décisions concernant des personnes, il est procédé à d'autres tours de scrutin jusqu'à ce qu'une majorité se dégage.

Section XI. Décisions et rapports

Article 22

1. Le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session.
2. Le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session.
3. Le Conseil présente à la Conférence générale, lors de chacune de ses sessions ordinaires, un rapport sur les activités du ~~Bureau~~ de l'Institut.

Section XII. Procédures spéciales

Article 23

Lorsque dans l'intervalle des sessions du Conseil l'approbation de celui-ci est requise en vue de mesures d'urgence et d'importance exceptionnelle, le/la ~~P~~Président peut, par l'entremise du Directeur/~~de la Directrice de l'Institut~~~~Bureau~~, consulter les membres par correspondance. Pour être adoptée, la mesure proposée doit recueillir l'adhésion des deux tiers des membres.

Section XIII. Amendements et suspension

Article 24

1. Le présent règlement peut être modifié, sauf dans les clauses qui reproduisent des dispositions des Statuts ~~de l'Institut~~~~Bureau~~, par décision du Conseil prise à la majorité simple des membres présents et votants, à condition que la proposition ait été préalablement inscrite à l'ordre du jour.

~~1.~~ L'application de tout article du présent règlement peut être suspendue par décision prise à la majorité des deux tiers des membres présents et votants.

Formatted: Numbered + Level: 1 +
Numbering Style: 1, 2, 3, ... + Start at:
1 + Alignment: Left + Aligned at: 0.34
cm + Indent at: 0.98 cm, Tab stops:
Not at 1.27 cm

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 - 7 février 2014

**LE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION DE L'IOS
DES INSTITUTS DE CATÉGORIE 1**

Résumé des réponses de la Direction aux recommandations de l'IOS

Le présent document d'information destiné aux membres du Conseil du BIE décrit brièvement les réponses de la Direction et les Plans d'action du BIE mis en œuvre suite aux recommandations formulées dans le Rapport d'audit de l'Évaluation des instituts d'éducation de catégorie I réalisée en 2012. Il résume les treize recommandations présentées par le Service d'évaluation et d'audit (IOS) au BIE lors de l'Évaluation des instituts d'éducation de catégorie I réalisée en 2012. La Direction et le personnel du BIE ont apprécié les discussions ouvertes et constructives avec l'équipe d'audit lors de ses visites à l'Institut. Ces discussions ont permis un retour d'informations qui a été et reste d'une grande aide pour le BIE qui poursuit ses efforts afin de mettre en œuvre la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula.

La Direction du BIE approuve les conclusions et les recommandations de l'IOS, et reconnaît leur importante contribution aux actions actuelles du BIE, à la mise en œuvre de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula adoptée par la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en 2011, ainsi qu'à l'élaboration du document intitulé « Stratégie et programme de travail 2012-2017 du BIE » adopté lors de la 62^e session du Conseil du BIE en janvier 2013.

La Direction du BIE souhaite formuler quelques observations générales à propos des recommandations émises, ainsi que des réponses spécifiques à chaque recommandation et aux domaines à prendre en considération (voir le résumé des réponses ci-joint). Les recommandations portent sur des enjeux tels que l'harmonisation, l'orientation stratégique, la fonction de centre documentaire de référence, le rôle de renforcement des capacités, la coopération, la recherche, la qualité de la coopération et de l'interaction, les ressources humaines et le personnel de l'Institut, la direction de l'Institut, le système de planification, de rapport, de suivi et d'évaluation, les questions de gouvernance, la viabilité financière et les relations avec le pays hôte.

De manière générale, la plupart des treize recommandations présentées au BIE ont été entièrement prises en compte. Toutefois, trois aspects de ces recommandations s'inscrivent dans un processus continu et font donc l'objet d'une attention permanente : (1) la communication constante avec d'autres instituts ; (2) des échanges mieux structurés et institutionnalisés entre l'administration du BIE et les services centraux du Siège ; et (3) la mise en œuvre continue des mesures de recouvrement des coûts conformément aux procédures et règlements de l'UNESCO.

Dans la suite du présent document, nous avons mis en évidence et résumé six recommandations ainsi que nos réponses (en italiques).

- Le BIE doit débattre de la meilleure manière de recentrer sa mission sur les enjeux relatifs au développement du curriculum... dans le but... de transmettre un message clair, crédible et convaincant concernant la mission du BIE...

Nous sommes tout à fait conscients que le fait de recentrer la mission principale du BIE sur le curriculum est un enjeu essentiel pour l'Institut et nous avons pris les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette réorientation. Le document « Stratégie et programme de travail 2012-2017 » prend en compte la réorientation des activités du programme. À la suite de l'Examen des programmes mené à bien en 2011 sous la direction du Conseil du BIE, un projet du document « Stratégie et programme de travail 2012-2017 » a été élaboré au cours de la première moitié de l'année 2012. Le document a ensuite été débattu lors de la réunion du Bureau du Conseil du BIE (27-28 septembre 2012), qui a pris note et approuvé les progrès réalisés dans le cadre de la révision de la stratégie et du programme en termes d'objectifs et de priorités stratégiques, ainsi que de résultats et de services attendus conformément au nouvel énoncé de la mission et des objectifs généraux du BIE en tant que Centre d'excellence en matière de curricula. Une nouvelle version de la Stratégie 2012-2017 a été débattue lors de la 62^e session du Conseil du BIE (23-25 janvier 2013). Le Conseil a adopté la Stratégie 2012-2017 (en demandant de procéder à quelques ajustements mineurs), a exprimé sa satisfaction concernant la réorientation des activités du BIE conformément aux priorités de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence en matière de curricula et a félicité la Directrice ainsi que l'équipe du BIE pour le document rigoureux, bien articulé et pertinent.

- L'évaluation salue les récents efforts déployés par le BIE afin de se concentrer sur son mandat en matière de curricula. Compte tenu des faibles ressources et du risque de chevauchement avec les activités du Siège, l'évaluation recommande de cesser les activités liées au VIH/SIDA, sauf à répondre aux requêtes spécifiques coordonnées par l'équipe du VIH/SIDA du Siège.

Nous souhaitons souligner que depuis 2012 le BIE n'a plus de service consacré au VIH/SIDA. Les actions relatives au VIH/SIDA ne sont menées que conjointement et en coordination avec l'équipe du VIH/SIDA du Siège (comme dans le cas de l'évaluation des matériels pédagogiques pour les pays de la CEMAC, réalisée en coordination avec Paris et les Bureaux hors Siège).

- La recommandation relative à la qualité de la coopération et de l'interaction met en avant le fait qu'une reconnaissance formelle du BIE en tant que Centre d'excellence en matière de curricula... et en tant que centre névralgique du développement et de la réforme du curriculum contribuerait à définir les modalités interinstitutionnelles de coopération (UNESCO) et à améliorer les synergies et la complémentarité.

Nous souhaitons plus particulièrement prendre acte de la recommandation selon laquelle le BIE doit devenir « le centre névralgique de la coordination de toutes les activités de l'UNESCO relatives aux curricula ». Nous partageons l'avis selon lequel

« une reconnaissance formelle du BIE en tant que coordonnateur ou centre névralgique du développement et de la réforme du curriculum contribuerait à définir les modalités interinstitutionnelles de coopération (UNESCO) et à améliorer les synergies et la complémentarité ».

- En matière de personnel, l'évaluation recommande au BIE de prendre des mesures appropriées pour accroître les capacités et restaurer la confiance, le moral et la productivité du personnel. Cela implique entre autres d'informer clairement et régulièrement le personnel de la situation actuelle du BIE et de l'avenir envisagé de l'Institut. Pour mettre en place la nouvelle structure organisationnelle et du personnel résultant du dernier examen des RH, il est nécessaire de dresser une liste des compétences et des savoir-faire internes disponibles, ainsi qu'une liste des responsabilités individuelles et communes en lien avec les besoins des futures orientations stratégiques. Il est également nécessaire de trouver les éléments manquants grâce au recrutement, à l'échange ou au détachement de personnel notamment pour les postes de spécialistes confirmés. Enfin, les sources de financement doivent être garanties sur un plus long terme.

Notre réponse est liée à la nouvelle structure organisationnelle et du personnel mise en œuvre. La confiance et le moral du personnel sont également liés aux décisions du Siège. La réduction des allocations accordées aux instituts peut être une source d'instabilité. L'ensemble de l'UNESCO connaît une situation financière délicate. Le BIE a remonté le moral de son équipe en s'appliquant à mettre en œuvre la Stratégie visant à faire de l'Institut un Centre d'excellence et en renforçant le travail d'équipe dans l'élaboration de la Stratégie 2012-2017 du BIE. L'équipe a travaillé au développement d'une stratégie de communication. Les savoir-faire internes ont augmenté grâce au recrutement de nouvelles personnes, et de nouveaux savoir-faire seront développés dans la seconde phase de la nouvelle structure organisationnelle mise en œuvre sous réserve des fonds récoltés. Le BIE met également en place une ambitieuse stratégie de récolte de fonds. Toutes ces avancées sont communiquées et partagées au sein des équipes lors des réunions régulières du personnel (par exemple, la réunion des coordonnateurs, qui a lieu une fois par semaine ; ou la réunion générale du personnel, qui a lieu une fois tous les deux mois) et lors des réunions du Conseil du BIE et du Bureau du Conseil. Le Conseil et le Bureau du Conseil ont salué les avancées et les progrès réalisés (Décisions du Bureau du Conseil du BIE en septembre 2013).

- En matière de gouvernance, l'évaluation recommande au BIE de réviser ses Statuts en ce qui concerne la composition et la taille du Conseil, ainsi que le nombre de langues de travail. Le BIE doit mettre en place des mécanismes plus rentables, comme des forums et des discussions en ligne, ainsi que des visioconférences pour la préparation et le suivi des sessions du Conseil (voir les exemples de l'IPE et de l'UIL).

En collaboration avec le Conseil du BIE et le Siège de l'UNESCO, nous travaillons à la révision des Statuts du BIE, afin de proposer des modifications en ce qui concerne la composition et la taille du Conseil ainsi que le nombre de langues de travail. Conformément aux nouveaux Statuts, le Conseil du BIE sera composé de douze États

membres désignés par la Conférence générale de l'UNESCO. La transition envisagée se déroulera de la manière suivante : (1) les quatorze États membres dont le mandat expirera à la 38e session de la Conférence générale (2015) resteront en fonction jusqu'à la fin de leur mandat ; (2) afin de garantir la continuité vers le Conseil de transition et de préserver l'équilibre régional, six États membres seront désignés lors de la 37e session de la Conférence générale (2013), un par groupe régional ; (3) pour la période comprise entre les 37e et 38e sessions de la Conférence générale, le Conseil de transition comprendra donc vingt États membres ; (4) lors de la 38e session de la Conférence générale, six nouveaux États membres seront désignés, un par groupe électoral ; dès cette désignation (novembre 2015), le nouveau Conseil de douze membres entrera en fonction.

- En matière de viabilité financière, l'évaluation salue l'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources pour le BIE, qui devrait être assorti d'une stratégie ciblée de collecte de fonds pour le BIE en particulier afin de récolter des fonds non affectés préalablement. À cette fin, le BIE devrait également instituer une journée des donateurs afin de renforcer sa visibilité et de soutenir la collecte de fonds.

La Direction est tout à fait consciente que l'amélioration de la stabilité financière est un enjeu essentiel pour le BIE, y compris sur le court terme, et relève ce défi en coopération avec les États membres. Une stratégie de mobilisation des ressources a été élaborée et débattue avec le Conseil. Elle met en avant les solutions permettant de stabiliser, diversifier et renforcer l'assise financière du BIE. Nous avons également souligné que dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie visant à faire du BIE un Centre d'excellence, un plan de mobilisation des ressources a été élaboré et approuvé par le Conseil du BIE (janvier 2012). Un rapport d'étape a été présenté au Bureau du Conseil du BIE (septembre 2013). Voir également le document intitulé « Compte-rendu et décisions » du Bureau du Conseil du BIE. Une contribution de 2 999 082 USD de la part du PME a été approuvée par le Conseil d'administration du PME ; la mobilisation de fonds extrabudgétaires a doublé en comparaison avec 2012 (sans prendre en compte la contribution du PME) ; un Comité de mobilisation des ressources (CMR) composé de membres du Conseil soutient la Directrice dans le cadre de la collecte de fonds ; d'autres contributions institutionnelles de base sont recherchées.



4. Presentation of the Director Programme of Activities

1 January to 31 December 2013



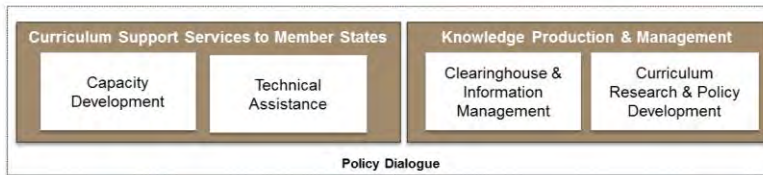
An international centre of excellence in curriculum

The IBE's mission is to support UNESCO Member States as they seek to **enhance student learning most effectively through a quality curriculum** that is inclusive and relevant, by providing:

- **capacity development and technical support and advice;**
- **access to curriculum – related knowledge, experience and expertise; and**
- **knowledge sharing through an evidence-informed policy dialogue** around good curriculum practice.



The IBE strategic goals

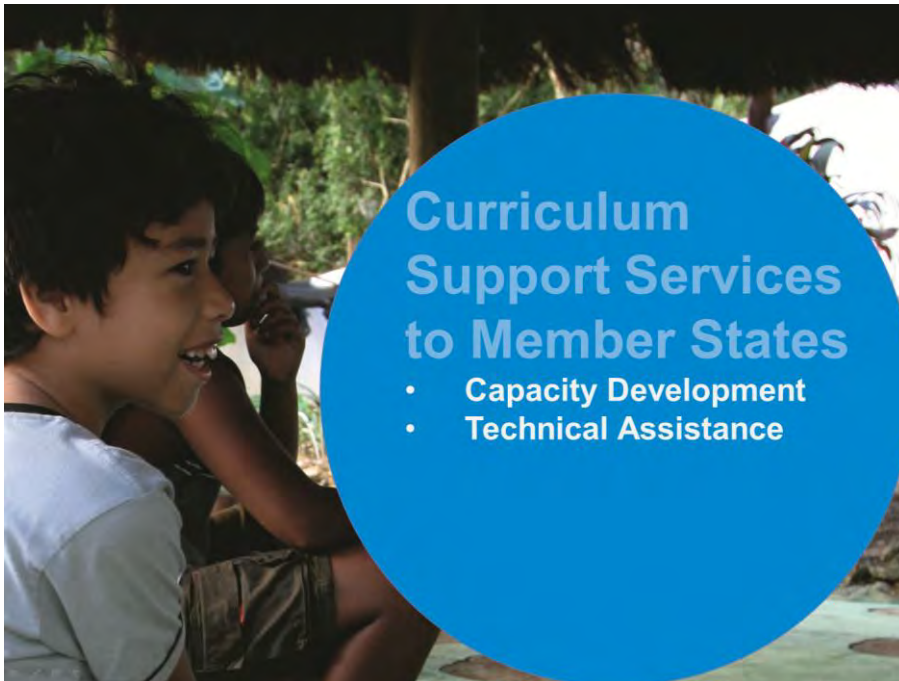


I. Enhance the capacities of individuals and institutions for the design, management, implementation and assessment of quality-making curriculum processes

II. Support curriculum innovation, reform and revision initiatives

III. Develop a sound knowledge base to inform policy formulation and evidence-based decision-making and practices

IV. Reinforce networking and partnerships to strengthen international, regional and sub-regional cooperation



Curriculum Support Services to Member States Long-term integrated service delivery

- **Combining policy dialogue, technical support and capacity development within a long-term vision, especially to post-conflict, post-disaster and other developing countries.**



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

Curriculum Support Services to Member States Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development

Latin America and the Caribbean
Partners: UCU, UNESCO OREALC

Africa
Partners: OUT, TIE, UNESCO BREDIA, ED/THE/TEP, IICBA



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

Curriculum Support Services to Member States Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development



2010-2011

Total Participants: 33

(including 8 from China/UNESCO-IBE, Uganda/UNESCO HQ, Sweden/ UNESCO Bangkok Office and Japan/World Bank)

Total Countries: 13

Latin America and the Caribbean

Partners: UCU, UNESCO OREALC



Africa

Partners: OUT, TIE, UNESCO BRED, ED/THE/TEP, IICBA



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

6

Curriculum Support Services to Member States Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development



2011-2012

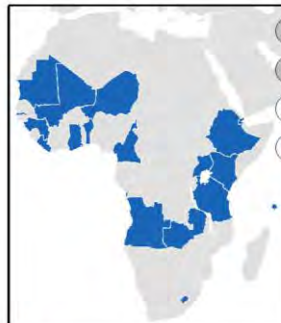
Total Participants: 106

(including 3 from UNESCO-IBE: Spain, Switzerland and USA)

Total Countries: 34

Latin America and the Caribbean

Partners: UCU, UNESCO OREALC



Africa

Partners: OUT, TIE, UNESCO BRED, ED/THE/TEP, IICBA



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

6

Curriculum Support Services to Member States Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development



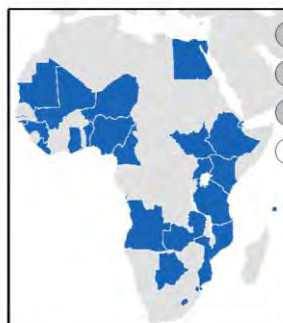
2012-2013

Total Participants: 194
(including 3 from UK, USA, Philippines)

Total Countries: 37

Latin America and the Caribbean

Partners: UCU, UNESCO OREALC



Africa

Partners: OUT, TIE, UNESCO BRED, ED/THE/TEP, IICBA



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

6

Curriculum Support Services to Member States Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development



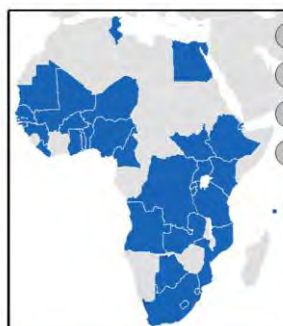
2013-2014

Total Participants: 309
(including 6 from UNESCO Paris: Austria, Finland, Uganda, UNESCO –IBE: Russia, Tunisia, USA)

Total Countries: 56

Latin America and the Caribbean

Partners: UCU, UNESCO OREALC



Africa

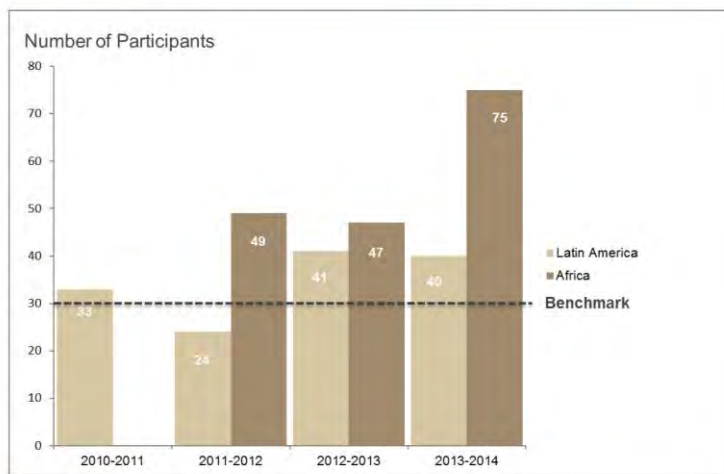
Partners: OUT, TIE, UNESCO BRED, ED/THE/TEP, IICBA



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

6

Curriculum Support Services to Member States Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

7

Curriculum Support Services to Member States Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development

- **Two new specializations offered in Latin America and the Caribbean based on regional needs:**

1. Compulsory education (from childhood to secondary education)
 2. Higher education/teacher education
- Offered in **Spanish and French**

- **The 2013 Africa Diploma was offered in French and English**



- **Diploma materials, lectures and activities have been updated** to provide the most relevant and effective training


- **The Curriculum Resource Pack is now in Spanish, English and French.**



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

8

Curriculum Support Services to Member States



'Learning outcomes in early grades: Integration of teaching, learning materials and assessment'
(*Burkina Faso, Niger, Senegal and South Sudan*)

- Concept note revised with stakeholders and national teams formed (*IBE-GPE*)
- Supported 9 people in Diploma

New Curricula for South Sudan

- Enhancing capacities of central and state level decision makers (*in collaboration with IIEP*)

Content evaluation of learning and teaching materials on HIV/AIDS in Cameroon, Congo, Central African Republic, Gabon, Guinea, Chad

- 44 materials, 6 tutorials, 150 radio programmes
- SERAT IBE Pedagogical assessment tool
- Co-organization of 3 workshops
- Delivered 6 national evaluation reports

IBE IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013 9

Curriculum Support Services to Member States



New Curriculum Initiative in Iraq

- Guidelines for syllabi (*developed in 2012*) used to train national teams in 2013

Inclusive School Project in Bahrain, Kuwait, Oman, Qatar, Saudi Arabia, United Arab Emirates, and Yemen

- Finalized two inclusive education guides on school development and teaching practices (*IBE-GASERC*)
- Technical cooperation in Dubai workshop

Human Rights & Citizenship Education in Bahrain

- Capacity-development on processes of curriculum change and development
- IBE Curriculum Resource Pack as guide

Planning Diploma in Arab region

IBE IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013 9

Curriculum Support Services to Member States



Inclusive Education Policy Framework in Colombia

- Preparing to implement the inclusive education policy framework at national and regional levels

Partnership for a comprehensive education and curricular reform in Uruguay

- Development of curriculum proposals within the framework of UN "Delivering as One" programme

GEQAF Application in Peru

- Facilitated application in partnership with ED/BLS and OREALC and MoE

Improving Quality of Teaching in Haiti through Curriculum Reform

- Long-term collaboration between IBE, UNESCO Port-au-Prince and the Ministry



Curriculum Support Services to Member States



Contribution to E-9 work plan for 2013-2014

(Bangladesh, Brazil, China, Egypt, India, Indonesia, Mexico, Nigeria, and Pakistan)

Discussions under way for continued curriculum reform support in Malaysia

Planning Diploma in Asia and the Pacific region



Curriculum Support Services to Member States

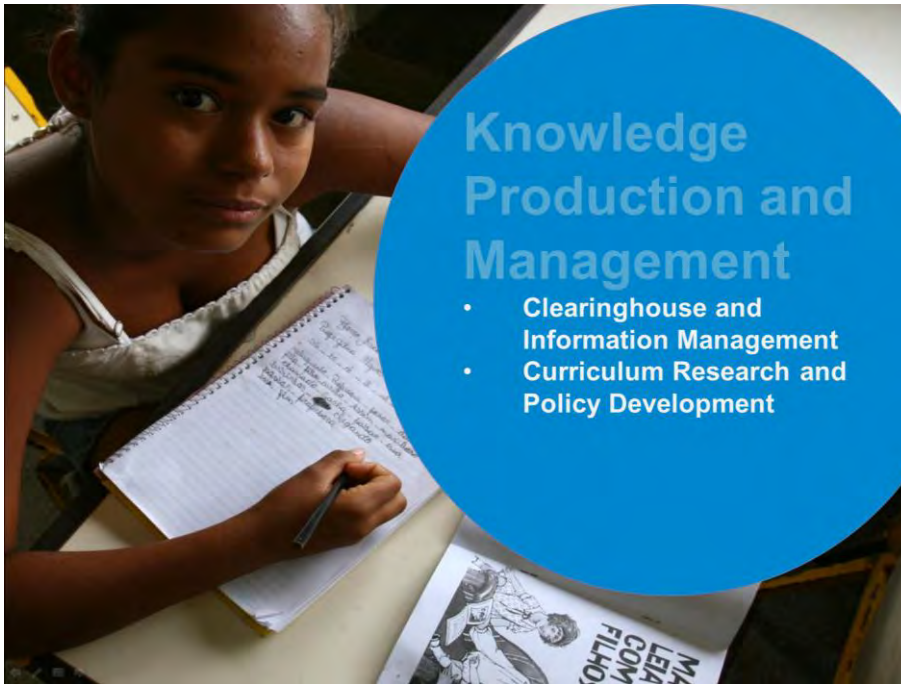


9

Challenges

- Enhancing the strategic planning and effective management of the Diploma initiatives in different regions
- Ensuring the continuity and quality of the technical assistance projects, which require adequate funds, staff stability, punctual donor payment and translations of a variety of documents
- Assessing the feasibility of a growth model

10



Knowledge Production and Management

Databases and Alerts

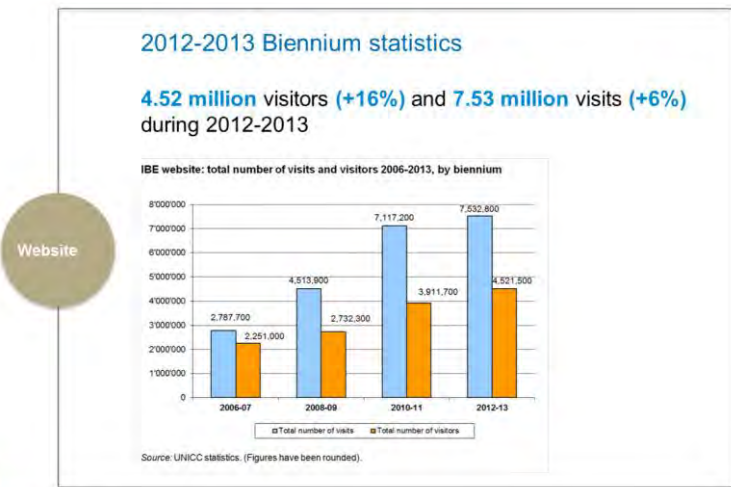
- **1,150 documents** in the **International Collection of Curriculum-related Materials** (new search interface)
- **266 entries** in the new **Glossary of Curriculum Terminology**
- **163 updated profiles** of **World Data on Education**
- Some **190 updated Country Dossiers** available
- **200 documents**: **UNESCO HIV/AIDS Education Clearinghouse**
- More than **25 alerts** (biweekly) including **2 thematic alerts** on priority issues and **3 digests**
- Research support and assistance to **over 300 enquiries**

Knowledge Production and Management

- Website **integrated into UNESCO web architecture**
- An **online exchange platform and forum** for Diploma alumni is operational
- Strengthening services to **reflect the CoE Strategy**

www.ibe.unesco.org

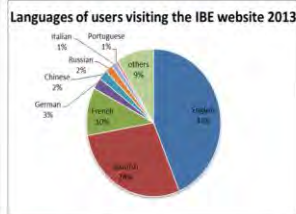
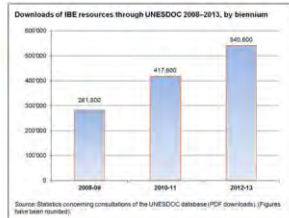
Knowledge Production and Management



Knowledge Production and Management

2012-2013 Biennium statistics

540,000 downloads of IBE documents and publications through **UNESDOC** during 2012 – 2013 **(+29.4%)**



Most consulted IBE documents: World Data on Education, Educational Practices, Thinkers on Education, the Digital Library of National Reports and the Alerts.

Website



Knowledge Production and Management

- **More than 18,000 books** uncovered from **more than 140 countries** on different subjects
- Approximately **8,600 titles can be searched and filtered** by subject, year of publication, language, country, continent and UNESCO region
- The IBE plans to make the inventory available on demand for research enquiry purposes



Textbook Collection



Knowledge Production and Management

Global Survey

- **Global Survey on Instructional Time** collaboratively designed with the UNESCO Institute for Statistics
- **Launched** with UIS annual Education Survey in **February 2013**
- **Data analysis reprogrammed for 2014**



Knowledge Production and Management

Publications

Educational Practices Series
Ongoing partnership with the International Academy of Education

- No. 24 *Emotions and Learning*
- No. 25 *Nurturing Creative Thinking*

Prospects
reaches **7,315** institutions worldwide through **274** academic consortia

- No. 164 "Comparing Learner Performance in Southern Africa"
- No. 165 "Education, fragility and conflict"
- No. 166 Regular Issue
- No. 167 Regular Issue
- **No. 168 "Curriculum reform: The search for innovative models for education systems in transition"**





Knowledge Production and Management

Contributions

- **Contributed a study to the Global Monitoring Report:** *'A rapid assessment of curricula for general education focusing on cross-curricular themes and generic competences or skills'* (April 2013)
- **Working paper** on emerging issues in current curriculum debates (Spanish and English)
- Studies shared with Diploma participants and at international expert meetings in 2013

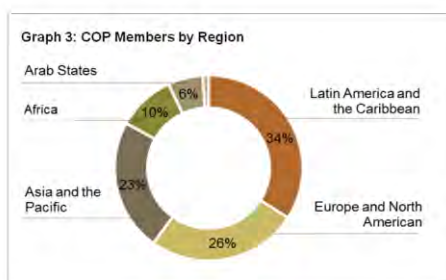
Challenges

- Further developing professional capacity to implement internal and corporate communications
- Mobilising additional funds to offer easier and enhanced access to information and resources on curriculum development processes and products



Policy Dialogue

- **Community of Practice (COP): 1,645 members from 154 countries**
 - Messages disseminated on curricular resources produced by COP members



Policy Dialogue

- **Community of Practice (COP): 1.645 members from 154 countries**
 - Messages disseminated on curricular resources produced by COP members
- **Highlighted national, regional and interregional exchanges**
 - **International Experts' Meeting Key Curricular and Learning Issues in the post-2015 Education and Development Agenda'** (*Geneva, Switzerland 23-25 September*)
 - **Seminar on Secondary Education in Latin American and the Caribbean** (*Bogota, Colombia 29-31 May*)
 - **Consultative and Technical Meeting** – Capacity development of Francophone countries of the Economic Community of West African States (*Ouagadougou, Burkina Faso 29-30 April*)



Contributions and inputs to policy dialogue

- **IBE Statement on Learning** in the Post-2015 Education and Development Agenda
- **INEE advocacy message**
- **SDC post-2015 advocacy note** *Quality Learning and Education at the core of Sustainable Development*
- **General Education Quality Assessment Framework (GEQAF)** application and contribution
- **Inclusive education guides** for the Gulf States



Challenges

- Effectively developing relevant, research-based and reflective policy dialogue, while taking into account diverse regional, national and local contexts



Human Resources

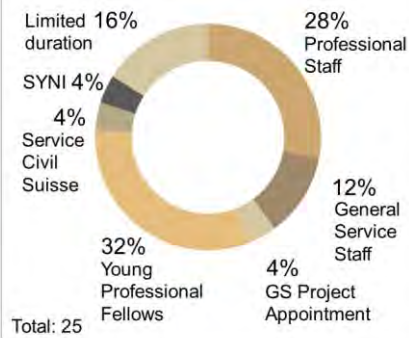
Recruitment:

- 1 Senior Programme Specialist (P5)
- 1 Deputy Director (D1)
- 1 Programme Specialist (P4)
- 1 Associate Project Officer (P1)
- 1 General Service Post (G6) (*abolished*)

Professional Development:

- 3 IBE personnel completed the Diploma
- 16 interns have been trained

IBE staff stats



IBE Budgetary Framework 2013

(Expressed in Dollar US)

Special Account	Budget approved	Budget revised	Total expenditures 2013	Unliquidated obligations future period (ULO)	Total exp + ULO	Global execution rate*
I. Programme Activities	1'574'000	1'691'055	1'000'774	432'324	1'433'098	84.7%
I-1 Curriculum Support Services to Member States	797'000	892'355	496'682	227'698	724'380	81.2%
I-2 Clearinghouse and Information Management	477'000	498'699	239'530	175'219	414'749	83.2%
I-3 Curriculum Research and Policy Development	300'000	300'000	264'563	29'407	293'970	98%
II. Governing Board/ Gen. Adm./ Institutional Dev.	720'000	724'859	544'722	66'416	611'138	84.3%
III. Staff cost (established Posts)	1'890'334	1'910'438	1'796'286		1'796'286	94.0%
Total Expenditures Special Account 2013 (I + II + III)	4'184'334	4'326'352	3'341'782	498'740	3'840'522	88.8%
TOTAL EXTRABUDGETARY					553'435	100%
TOTAL EXPENDITURES 2013 (SPECIAL ACCOUNT + EXTRABUDGETARY)					4'393'957	90%



Extrabudgetary Programmes 2013

(Expressed in Dollar US)

IBE Extrabudgetary Projects (through UNESCO)	Expenditures	Global Execution Rate
UNESCO Emergency Fund	210'564	100%
UBRAF/BREDA/OFID (HIV/AIDS)	131'625	100%
Capacity building for teachers and teachers trainers in support of curriculum reforms (UAE)	174'552	100%
IIEP (South Sudan)	25'696	100%
The dataset analysis	11'000	100%
TOTAL EXTRABUDGETARY	553'437	100%
TOTAL EXPENDITURES 2013 (SPECIAL ACCOUNT + EXTRABUDGETARY)	4'393'959	90%



Financial Statement 2013

Provisional Account (Expressed in Dollar US)

I. REVENUE - SPECIAL ACCOUNT	5 231 958
UNESCO financial allocation	1 742 200
Voluntary contributions	2 530 089
In kind contribution	766 702
Other revenue producing activities	46 055
Other revenue	138 909
Finance revenue	8 004
II. EXPENDITURES	3 341 782
II.1 PROGRAMME ACTIVITIES 2013	1 000 774
II.1.1 Capacity development and technical assistance	496 682
II.1.2 Knowledge production and management	239 530
II.1.3 Policy dialogue	264 563
II.2 GOV. BODY/GEN. ADMIN./INSTITUTIONAL DEV.	544 722
II.3 PERSONNEL COSTS (established posts)	1 796 286
III. RECONCILIATION BUDGET/FINANCIAL POSITION	489 064
IV. CHARGES AFTER WITHDRAWALS (II + III)	3 830 846
V. ACCOUNTING OUTCOME (I - IV)	1 401 113
VI. RESERVES AT THE BEGINNING OF THE PERIOD	1 840 673
VII. TOTAL RESERVES END OF PERIOD (V+VI)	3 241 786



IBE Council 2014
Report of the Director: Programme of Activities 2013

22



INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION

www.ibe.unesco.org
Tel +41 22 917 78 00 – Fax +41 22 917 78 01

Postal address
P.O. BOX 199, 1211 Geneva 20,
Switzerland

Street address
15 Route des Morillons,
1218 Le Grand-Saconnex,
Geneva, Switzerland



5. Presentation of the Director Programme of Activities

1 January to 31 December 2014



Expected Contribution to UNESCO Major Programme I Main Lines of Action - Document 37 C/5

Main Lines of Action 1 (MLA 1):

Developing education systems to foster quality lifelong learning opportunities for all

Expected Result 6 (MLA 1-6):

Capacities of Member States strengthened to promote, monitor and assess the processes and outcomes of competency-based learning

Main Lines of Action 3 (MLA 3):

Shaping the future education agenda

Expected Result 11 (MLA 3-11):

The future education agenda and global education policies are shaped drawing on UNESCO's research and foresight studies

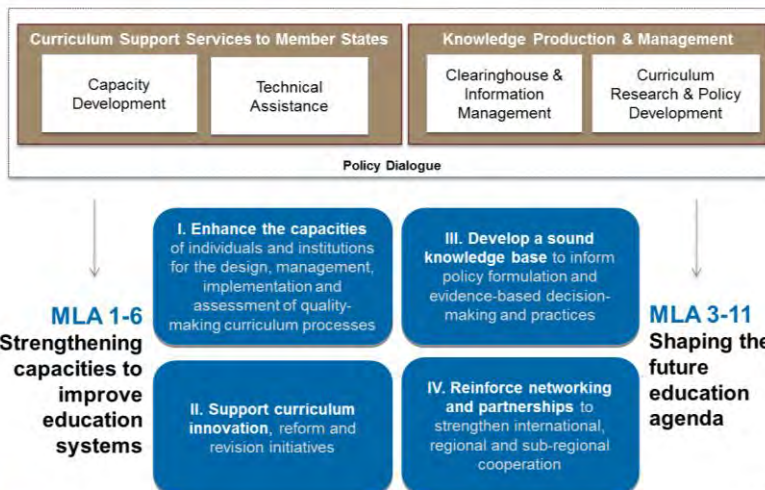


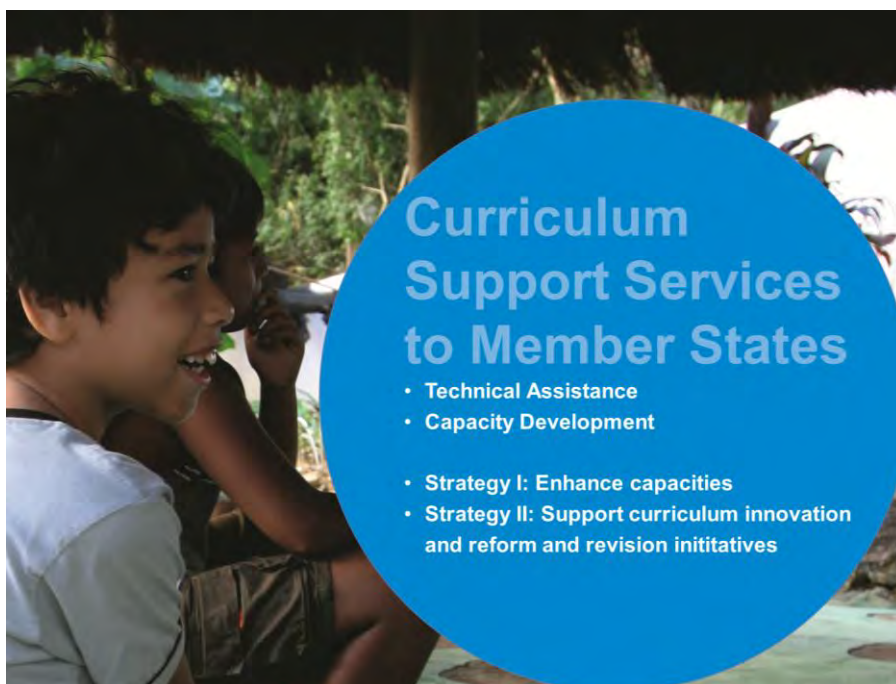
Strategy and Programme of Work 2012-2017

Overall goal: To enhance the quality of student learning by promoting and supporting excellence in curriculum processes and products

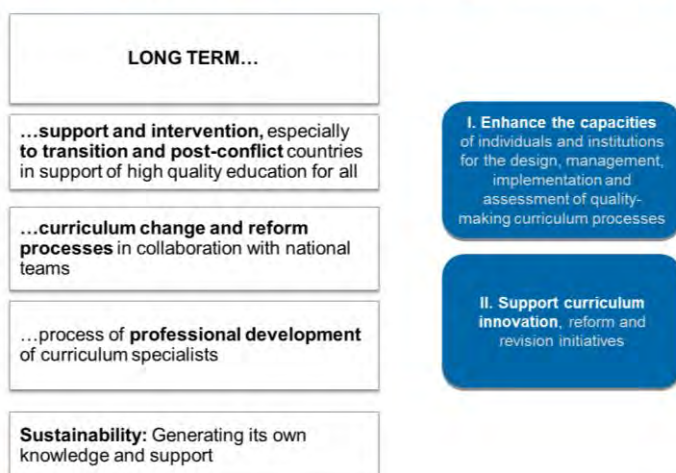


The IBE strategic goals







Curriculum Support Services to Member States Creating synergy between strategic goals I and II

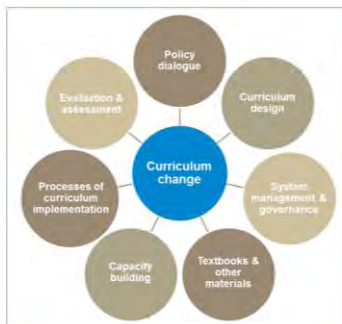


Curriculum Support Services to Member States Creating synergy between strategic goals I and II

LONG TERM...	Improving Quality of Teaching through Curriculum Reform in Haiti  (Diploma 2013)
... support and intervention , especially to transition and post-conflict countries in support of high quality education for all	Learning outcomes in early grades in Burkina Faso, Niger, Senegal, South Sudan  (Diploma 2013 and 2014)
... curriculum change and reform processes in collaboration with national teams	
...process of professional development of curriculum specialists	
Sustainability: Generating its own knowledge and support	



Strategic goal I: Enhance Capacities Highlighted Project: Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development



- **Bridging the gap** between policies and curriculum change processes
- Capacity development with a **long-term perspective**
- **Sustainable partnerships** under IBE academic leadership
- **Mobilization of expertise and resources** across regions
- **Widespread participant satisfaction**, high graduation rate and **quality knowledge production**
- **Positive impacts on countries' curriculum processes** and on graduates' professional development

**See updated Diploma executive summary for evaluation results*



Strategic goal I: Enhance Capacities

Highlighted Project: Postgraduate Diploma in Curriculum Design and Development

Latin America and the Caribbean (2010 – ongoing) and Africa (2011- ongoing)

- New cohorts
- Comprehensive Evaluation of the Diploma

Planning for the Arab region

- Translating Curriculum Resource Pack to Arabic
- Assessment of university requirements
- Accreditation mechanisms
- Fundraising

Planning for the Asia and the Pacific region

- Updating and refining diploma proposal
- Seeking support and fostering joint efforts with key stakeholders
- Concretising institutions for collaboration



Strategic Goal II: Support curriculum innovation and reform

Highlighted Project: Learning outcomes in early grades: integration of teaching, learning materials and assessment

To enhance student learning in the first three years of primary education through:

- Curriculum development
- Improving teaching practices and
- More effective teaching and learning materials

3 year project; currently in its initiation stage (USD 3 million)



Burkina Faso



Niger



Senegal



South Sudan



Curriculum Support Services to Member States Learning outcomes in early grades: integration of teaching, learning materials and assessment' (IBE-GPE)

**2013: Concept note revised,
national teams formed**



Improve knowledge on gaps in curricula through comparative analysis and field research in partnerships with national & international experts

Deliver long-term capacity development, such as through the Diploma

Produce new early reading curriculum orientations, methodologies and tools as well as national action plans



Strategic goal II: Support curriculum innovation and reform

MLA 1-6, 3-11

Targeted Technical Assistance

Developing national action plans and curriculum frameworks

Developing curriculum orientations, methodologies and tools

- Learning outcomes in early grades (Burkina Faso, Niger, Senegal, South Sudan)
- Human rights and citizenship education (Bahrain)
- Improving quality of teaching through curriculum reform in basic and youth education (Haiti)
- Inclusive education policy framework (Colombia)
- UN Delivering as One Programme (Uruguay)
- General Education System Quality Analysis/Diagnosis Framework (Peru)
- Comprehensive curriculum reform (Malaysia – to be determined)



Strategic goal II: Support curriculum innovation and reform MLA 1-6, 3-11

Selecting, reviewing and producing tools, modules and practical guides for schools, teachers and teacher trainers

Evaluation of pedagogical materials HIV/AIDS

- Cameroon
- Central African Rep.
- Gabon
- Congo
- Chad
- Guinea

Inclusive School Project

- Bahrain
- Oman
- Saudi Arabia
- UAE
- Kuwait
- Qatar
- Yemen

PEIC: Education planning and curriculum in conflict-affected and fragile states

- Global

“Teaching Respect for All”

- Global

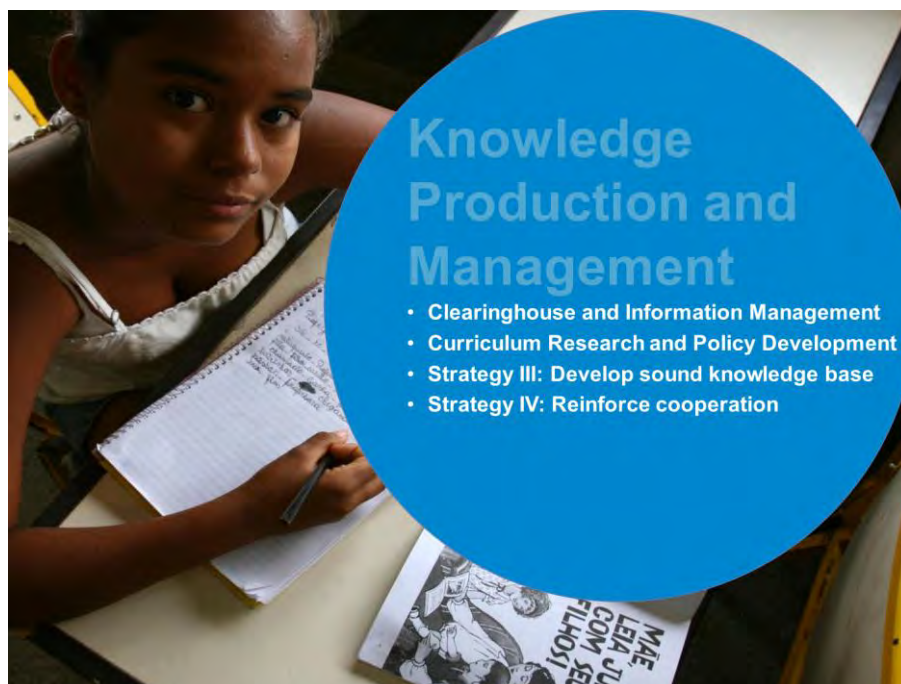
Peace Education

- Africa



IBE Council 2014
Presentation of the Director: Programme of Activities 2014

12



Strategic Goal III: Develop sound knowledge base MLA 3-11

III. Develop a sound knowledge base to inform policy formulation and evidence-based decision-making and practices



Strategic Goal III: Develop sound knowledge base MLA 3-11

Online services on education

Website

- New design adapted to the Centre of Excellence strategy making it easier to navigate and access content and redesigned according to the new IBE corporate visual identity

Country Dossiers and World Data on Education

- Updated with the latest information and data

Alert and digests

- Produced in new user-friendly design; biweekly



Strategic Goal III: Develop sound knowledge base MLA 3-11

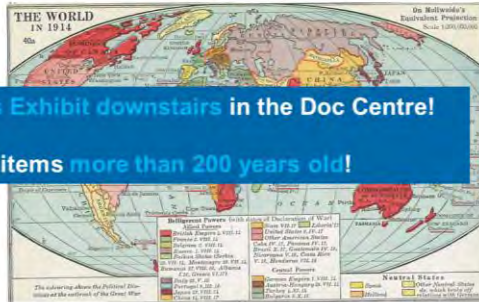
The IBE Historical Textbook Collection

- Advance systematization of the collection
- Special emphasis on the Arab region, Eastern Europe and French-speaking countries

Historical
Textbook
Collection

Visit the **Atlas Exhibit downstairs** in the Doc Centre!

Some items more than 200 years old!



IBE Council 2014
Presentation of the Director: Programme of Activities 2014

14

Strategic Goal III: Develop sound knowledge base MLA 3-11

Prospects

- No. 169 – *Mobile learning for teacher training and curriculum development* (March 2014)
- No. 170 – *Regular issue* (June 2014)
- No. 171 – *Education skills for inclusive and sustainable development* (September 2014)
- No.172 – *International organizations, knowledge and human rights* (December 2014)
- No.173 – *Principles of learning in the 21st century*

Educational Practices Series

- *Understanding and facilitating intellect*
- *Guiding Principles for Learning*

Publications



IBE Council 2014
Presentation of the Director: Programme of Activities 2014

14

Strategic Goal III: Develop sound knowledge base MLA 3-11

Learning

Global Survey on Instructional Time with UNESCO Institute of Statistics (UIS)

- Reprogrammed for 2014

Contribution to the UIS Learning Metrics initiative

- Initial phase; explore potential contribution

Guiding Principles for Learning in the 21st Century
with the International School of Geneva and the International Academy of Education



Strategic Goal III: Develop sound knowledge base MLA 3-11

Curriculum

Curriculum Resource Pack

- Make available and disseminate in Arabic and French, alongside English and Spanish
- Development of thematic modules based on regional needs

International Collection of Curricula-related materials

- Enhance usability and update materials

Curriculum Glossary

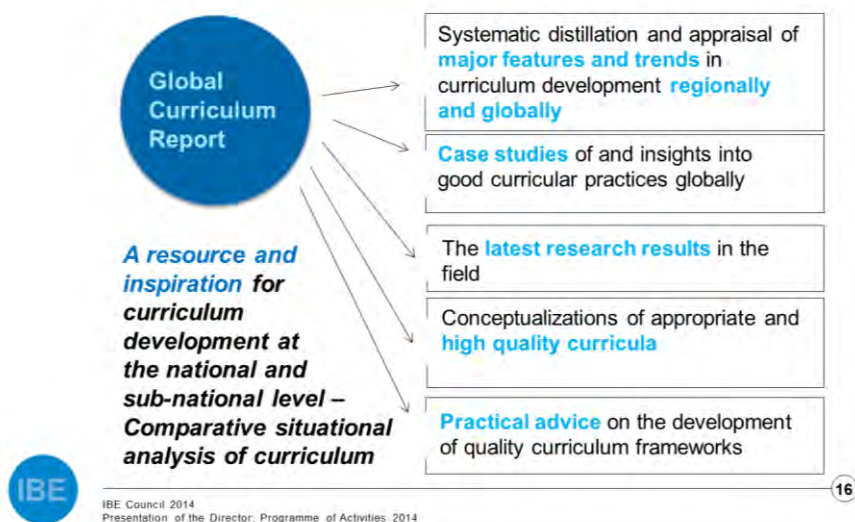
- New web-based version to be made available

Global Curriculum Report

- Initiation phase

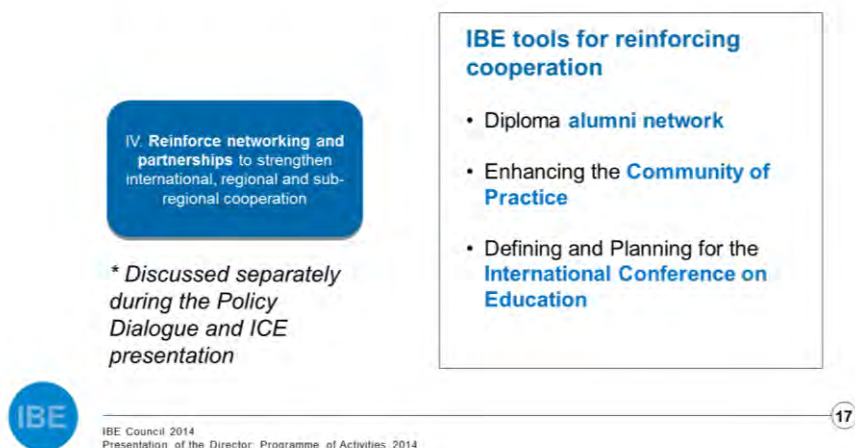


Strategic Goal III: Develop sound knowledge base Highlighted Project: **Global Curriculum Report**



Strategic Goal IV: Reinforce cooperation MLA 3-11

Policy Dialogue as a transversal aspect of the IBE services



Strategic Goal IV: Reinforce cooperation MLA 3-11

Partnerships and networks

Academic: Open University of Tanzania, Teacher Institute of Education (Tanzania), Catholic University of Uruguay (UCU), University of Geneva - Education Research Unit (SRED), Sydney University, University of Pittsburg, International Academy of Education, International School of Geneva

Networks: School networks, INEE, NORRAG, SDC Education Network, WCCES

Collaboration with UN organizations in Geneva and with **UNESCO** Education Sector, regional and field offices and institutes



Human Resources

Professional Development

- Encourage collective and individual **professional development**, depending on the financial resources
- Increasing IBE expertise by training **3 young professionals in the Diploma**

Recruitment

- **1 Associate Project Officer (P1)** (opened for Curriculum Research and Policy Development)

Staff	2013	2014
Regular Professional	7	7
Professional ALD/PA	4	5
Regular General Service	3	3
General Service/PA	1	1
BARD	8	8
Service Civil Suisse	1	0
SYNI	1	0
Service contract	0	1
TOTAL	25	25



IBE Budgetary Framework 2014

SPECIAL ACCOUNT	Budget 2014
I. PROGRAMME ACTIVITIES	
I-1 Curriculum Support Services to Member States	1'273'360
I-2 Clearinghouse and Information Management	384'810
I-3 Curriculum Research and Policy Development	735'105
TOTAL I	2'393'275
II. Governing Board/Gen. Adm./Institutional Dev.	
II-1 IBE Council/Steering Committee	80'000
II-2 General operating costs	150'000
II-3 Institutional development	169'140
TOTAL II	399'140
TOTAL I+II	2'792'415
III. Staff cost (established posts)	2'010'360
A. TOTAL ALLOCATION	4'802'775
B. TOTAL EXTRABUDGETARY ALLOCATED RESOURCES	466'855
TOTAL BUDGET ALLOCATED 2014 (A+B)	5'269'630



IBE Council 2014
Presentation of the Director: Programme of Activities 2014

20

Extrabudgetary Programmes for 2014

(Expressed in Dollar US)

EXTRABUDGETARY PROJECTS (THROUGH UNESCO)	BUDGET
Capacity building for teachers and teachers trainers in support of curriculum reforms	400'000
Protect Education in Insecurity and Conflict Program - PEIC	40'000
Support comprehensive education sector response to HIV and AIDS in 14 francophone countries in West and Central Africa	26'855
B. TOTAL EXTRABUDGETARY ALLOCATED RESOURCES	466'855
TOTAL BUDGET ALLOCATED 2014 (A+B)	5'269'630



IBE Council 2014
Presentation of the Director: Programme of Activities 2014

21

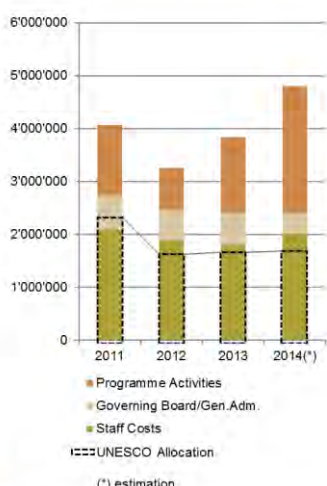


6. Overview of the implementation of the IBE CoE Strategy

- General Overview
- Strategy and Programme of Work 2012-2017
- Organizational and Staffing Structure
- Governance



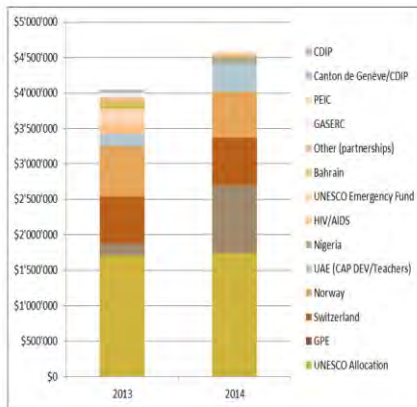
General Overview - Challenges



- The **30% reduction** in UNESCO allocation (800'000 USD/year) poses constraints to the implementation of the CoE Strategy; adjustments made – staff and programme reduction
- Stronger pressure on resource mobilization for sustainability and implementation of CoE Strategy
- Limit the capacity of new hires under extrabudgetary



General Overview - Achievements



Resource mobilization to attract new voluntary and extrabudgetary resources (Nigeria, Bahrain, United Arab Emirates, Oman, Saudi Arabia)

GPE competitive proposal and funding approved for 2'999'082USD

Good effort of resource mobilization from extrabudgetary



IBE Resources 2013-2014

IBE Council 2014
Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

3

GOAL A

Develop programmes and services that are relevant and responsive to the needs of Member States, innovative and effective in nature and, above all, of high quality

A1.4 A1.5 A1.6 A1.7

June - Dec. 2011 Jan - June 2012 July - Dec. 2012 July - Dec. 2013 Jan - June 2014

Strategy A1

The IBE should clearly define its priorities: what it must do, what it should do given additional resources and what it should "refer" to other institutions. (**comparative advantage**)

- Revision of vision, mission and objectives, programmes and programme priorities and working plans (emphasis on alignment)
- **IBE Strategy and Programme of Work 2012-2017**
- Reinforced planning, monitoring and evaluation approach

A1

A2

A3

A4

GOALA

Develop programmes and services that are relevant and responsive to the needs of Member States, innovative and effective in nature and, above all, of high quality

A2.1 A2.2 A2.3 A2.4

June - Dec 2011 Jan - June 2012 July - Dec 2012 Jan - June 2013 July - Dec 2013 Jan - June 2014

Strategy A2

The IBE should **improve and diversify evidence-based mechanisms for the assessment of global, regional and national needs and priorities** in regard to curriculum-related services.

- Develop a methodology to systematically and regularly assess trends in global, regional and national needs and priorities. Survey developed and piloted **in Nigeria**.
- Needs assessed for Africa CEAC & CEMAC
- **International Experts' meeting** to assess regional needs and trends
- Future regional meetings
- Comparative situational analysis (**Global Curriculum Report**)

A1

A2

A3

A4

GOALA

Develop programmes and services that are relevant and responsive to the needs of Member States, innovative and effective in nature and, above all, of high quality

A3.1 A3.2 A3.3 A3.4 A3.5

June - Dec 2011 Jan - June 2012 July - Dec 2012 Jan - June 2013 July - Dec 2013 Jan - June 2014

Strategy A3

The IBE should further develop **a results-based focus** for its work, looking beyond inputs and immediate outputs to **longer-term outcomes and impact**.

- Developed **planning documents and report for programmes** (objectives, outcomes, indicators), initiated impact evaluation design
- **IBE Strategy & Programme of Work 2012-2017** finalized, **published & initiated implementation**
- **Comprehensive evaluation of Diploma** (short, medium, long-term impact)

A1

A2

A3

A4

GOALA

Develop programmes and services that are relevant and responsive to the needs of Member States, innovative and effective in nature and, above all, of high quality

A4.1

A4.2

A4.3

A4.4

June -
Dec 2011

Jan -
June 2012

July -
Dec 2012

Jan -
June 2013

July -
Dec 2013

Jan -
June 2014

Strategy A4

The IBE should both **make results from relevant research easily available to its partners** and **define** its own forward-looking, cross-national and **demand-driven research agenda**.

- Based on field work and consultations with partners, **research topics** compiled
- **New agreements** with academic partners (International Academy of Education; Geneva University–FAPSE; International School of Geneva, Sydney University)
- **The IBE Statement on Learning** based on the **International Experts' Meeting**
- Curriculum Collection and Glossary on Curriculum Terminology available online
- World Data on Education top downloaded content
- Contribution to the GMR on competencies
- Potential of the Global Curriculum Report

A1

A2

A3

A4

GOAL B

Develop efficient mechanisms to implement programmes and deliver services appropriate to a CoE

B1.1

B1.2

June -
Dec 2011

Jan -
June 2012

July -
Dec 2012

Jan -
June 2013

July -
Dec 2013

Jan -
June 2014

Strategy B1

The IBE should build on its extensive set of networks to support the delivery of its programmes and diversify further the already wide range of partners. (promoting South-South & North-South-South collaboration)

- **Expanding networks and consolidating researchers** (networks of NGOs, international orgs, NORRAG, F2F Education Network SDC, Prospects network, COP, Diploma alumni network, etc.)
- **Refining internal databases** of national curriculum centers and institutions, curriculum experts, professional associations, UN partners and Prospects academic network

B1

B2

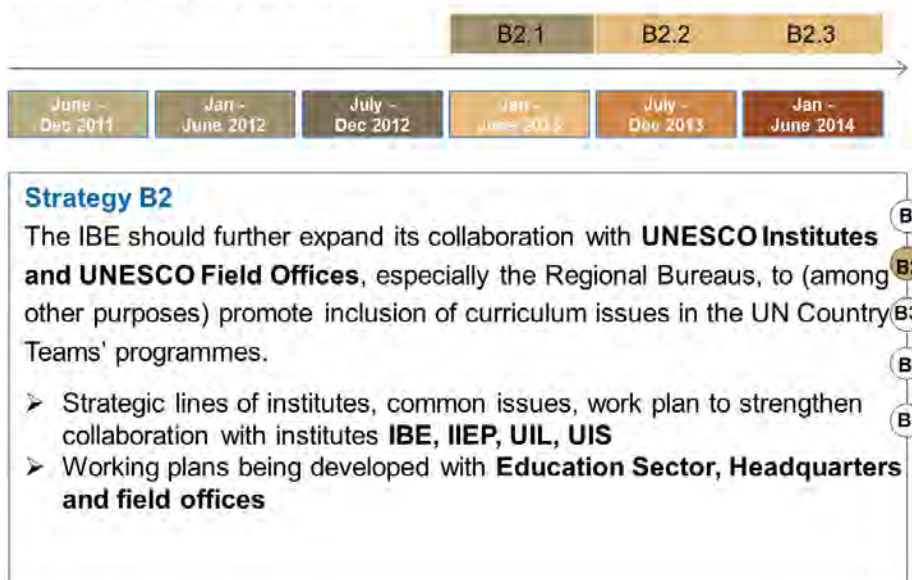
B3

B4

B5

GOAL B

Develop efficient mechanisms to implement programmes and deliver services appropriate to a CoE



GOAL B

Develop efficient mechanisms to implement programmes and deliver services appropriate to a CoE



GOAL B

Develop efficient mechanisms to implement programmes and deliver services appropriate to a CoE

B4.1 B4.2 B4.3 B4.4

June - Dec 2011 Jan - June 2012 July - Dec 2012 Jan - June 2013 July - Dec 2013 Jan - June 2014

Strategy B4

The IBE should develop systematic, comprehensive and innovative **communication, advocacy, marketing and fundraising strategies.**

- Implementing the communication strategy; **New IBE branding strategy developed and implemented**, communication tools being updated; programme definition, taking stock of communication media, clarification of targeted messages
- **Resource mobilization plan** being implemented
- **Internal communications team in place** and external communications strengthened

B1
B2
B3
B4
B5

GOAL B

Develop efficient mechanisms to implement programmes and deliver services appropriate to a CoE

B5.1 B5.2 B5.3 B5.4

June - Dec 2011 Jan - June 2012 July - Dec 2012 Jan - June 2013 July - Dec 2013 Jan - June 2014

Strategy B5

The IBE should **promote policy dialogue**, with particular emphasis on the **International Conference of Education (ICE)** as a major policy dialogue forum of Ministers of Education.

- Preparation of **long-term comprehensive plan for policy dialogue**, including the ICE
- Identify appropriate funding mechanisms
- Explore a broad range of policy dialogue opportunities

B1
B2
B3
B4
B5

GOAL C

Strengthen management and governance structures so that they are logical, efficient, effective and appropriate to a CoE

C1.1 C1.2 C1.3 C1.4

June - Dec 2011 Jan - June 2012 July - Dec 2012 Jan - June 2013 July - Dec 2013 Jan - June 2014

Strategy C1

The IBE should review and, if appropriate, **re-design its organizational structure** to more logically reflect and efficiently manage its functions and to support the delivery of its services.

- Comprehensive review of the organizational and staffing structure finalized, new organigram proposed, transition mechanisms to increase expertise with flexible contracts based on mobilized funding
- Mechanisms to strengthen HR for developing communication and fundraising strategy
- Strengthening research planning and coordination, M & E with new organizational structure; **New coordinator on board**

GOAL C

Strengthen management and governance structures so that they are logical, efficient, effective and appropriate to a CoE

C2.1 C2.2 C2.3 C2.4

June - Dec 2011 Jan - June 2012 July - Dec 2012 Jan - June 2013 July - Dec 2013 Jan - June 2014

Strategy C2

The IBE should seek to **create additional posts and to further develop the expertise of existing staff** in order to meet the increased demand and implement the expanded programme of a CoE.

- Identified core competencies of staff and redesign staff profiles to fill new organizational structure
- Recruited additional specialist staff under more flexible (PA) based on new funding; new recruitment for SSMS; new fellows on board
- Young professionals training through the Diploma

GOAL C

Strengthen management and governance structures so that they are logical, efficient, effective and appropriate to a CoE



Strategy C3

...the IBE Council should initiate a process to review the current governance structure and, if appropriate, to develop, propose and seek support for a new structure. Any resulting structure should both maintain the principle of geographic representation and ensure high-level educational expertise in the decision-making process regarding IBE's programmes and priorities.

- **New Council composition decided by the Council:** 12 members (2 from each region); Steering Committee will consist of the President of the Council and 2 Vice-presidents; working language English and French; ensuring high-level educational expertise; gender balance.
- Change of statutes

C1
C2
C3

Implementation of the CoE 2013-2019: Budgetary Costs

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Revenues						
Allocation UNESCO	1'762'400	1'762'400	1'762'400	1'762'400	1'762'400	1'762'400
Contribution from Switzerland (DDC)	660'000	660'000	660'000	660'000	660'000	660'000
Contribution from Norway	648'960	648'960	648'960	648'960	648'960	648'960
XB projects including GPE	1'792'248	1'400'000	1'400'000	1'470'000	1'500'000	1'575'000
New Contributions TARGETS	500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Reserves	603'804	1'176'137	1'613'282	1'661'993	1'506'963	1'240'784
Total Revenues	5'967'412	7'147'497	7'584'642	7'703'353	7'578'323	7'387'144
Expenditures						
Staff cost	2'010'360	1'760'391	1'777'995	1'795'775	1'813'733	1'831'870
Programme	1'743'275	1'795'573	1'885'352	1'979'620	2'078'600	2'182'531
CoE	638'500	1'595'950	1'873'180	2'031'011	2'051'321	2'071'835
Governing Board/Gen.Adm./Inst. Dev.	399'140	382'300	386'123	389'984	393'884	397'823
Total Expenditures	4'791'275	5'534'215	5'922'650	6'196'390	6'337'539	6'484'058
REVENUES - EXPENDITURES	1'176'137	1'613'282	1'661'993	1'506'963	1'240'784	903'086

Strategy and Programme of Work 2012-2017

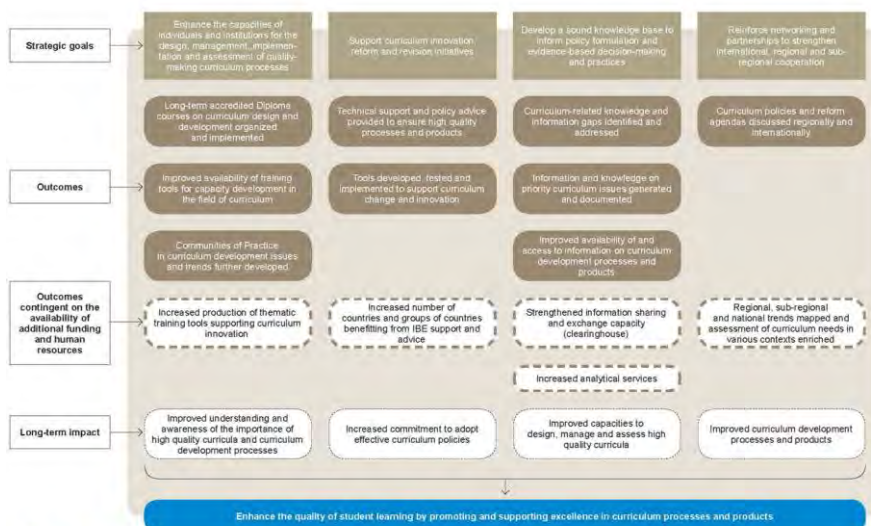
IBE
Strategy & Programme of Work 2012-2017

UNESCO International Bureau of Education

IBE Council 2014

Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

17



IBE Council 2014

Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

18

Organizational structure and staffing

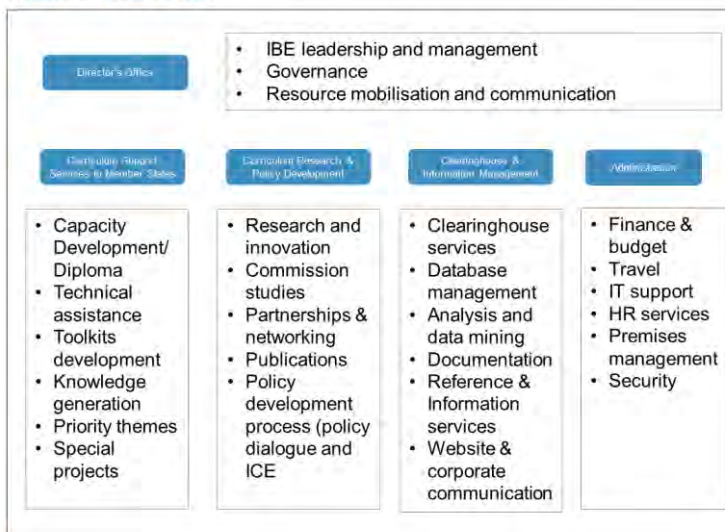
- Teams merged and restructured
- Senior specialist (P5) to lead Curriculum Research and Policy Development
- D1 to reinforce management and governing board

Challenges:

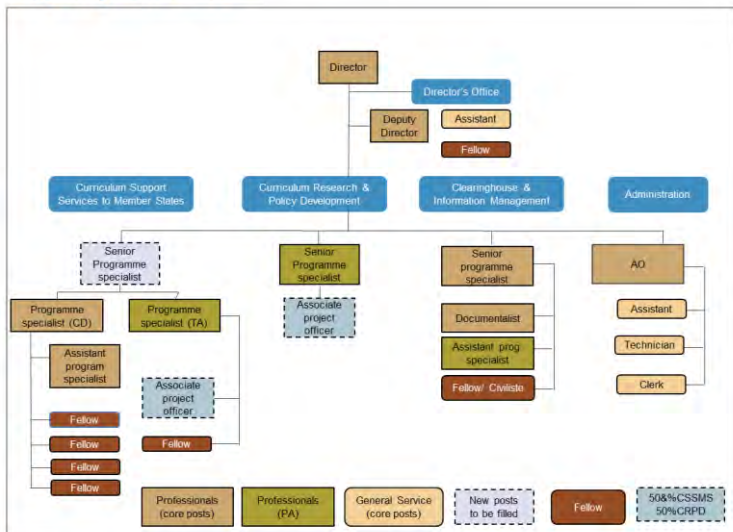
- Adequate number and level of **core positions**
- **P5 to coordinate Support Services to Member States**
- The envisaged increase in professional positions is to be funded by extra-budgetary resources that will be progressively mobilized and carry more flexible contracts
- Reduction of UNESCO allocation and financial situation in Paris are an obstacle to increase post (PA)



Main Functions

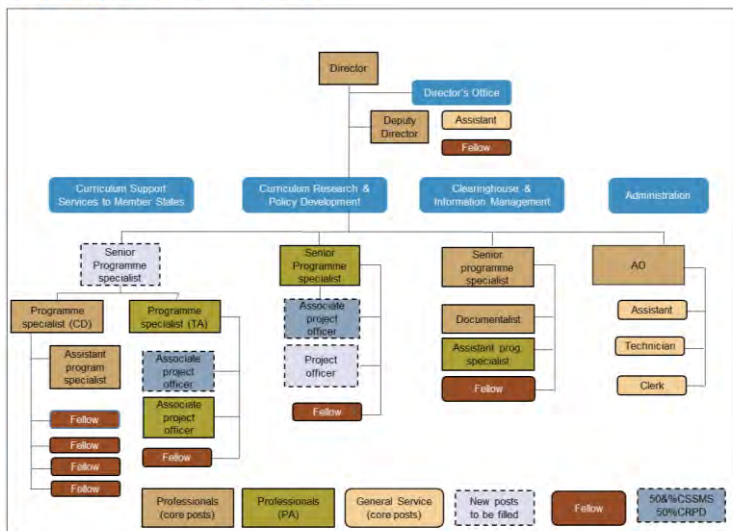


Organigram 2013



IBE Council 2014
Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

Organigram end of 2014



IBE Council 2014
Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

Governance

- IBE Council new composition: 12 Member States; high level education expertise; 2 languages
- Transition period: 20 Member States, from which six newly elected Members at the GC– one from each region
- Important cost effective measures (50% cost reduction) (rental space, interpretation, translation)
- Financial contribution from Prince Sultan bin Abdulaziz Fund to cover Arabic translation and interpretation
- New President and Steering Committee elected





7. Resource Mobilization and Communication Strategy



Resource Mobilization and Communications

Resource Mobilization Objectives

- To increase IBE core funding
- To increase extra-budgetary funding
- To institutionalize resource mobilization

Resource mobilization committee (RMC)

- Bahrain, Nigeria, Norway

Highlights 2013

- **Switzerland:** CHF 30'000 seed funding for resource mobilization
- Proposals submitted and granted:
 - **UAE** with Ed\TEP (1'000'000USD)
 - **GPE** (2'999'082USD)
- **Norway and Switzerland**
- **Bahrain** (99'900 USD)
- **OFID and UNAIDS** (200'000USD)

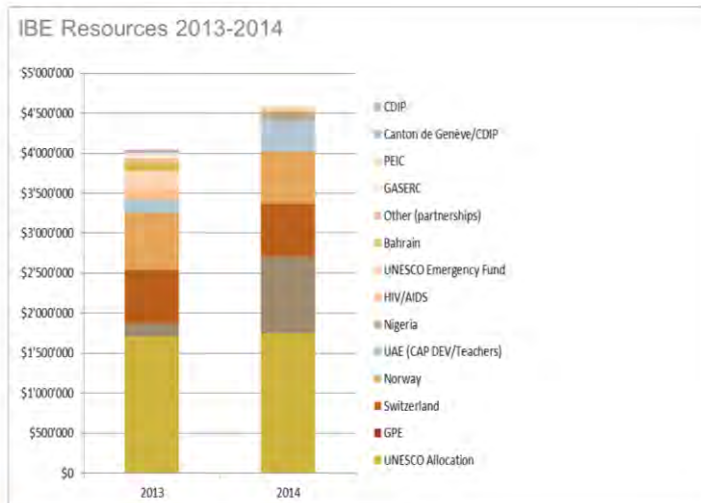


Resource Mobilization and Communications

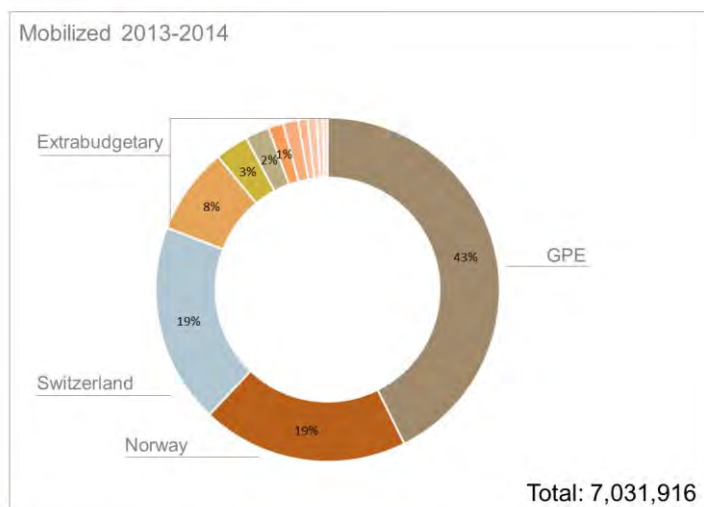
- **Mission to Bahrain and Oman**
- **New IBE Corporate Identity**
 - IBE Strategy, brochure and flyer
 - Website and all external communications
- **Resource mobilization and communications team**
 - Marketing portfolio development
 - Internal and external communication
- **Follow-up:** Spain, UK, Paris (UNESCO HQ and Inter-American Development Bank), South Korea, Oman, Malaysia, Nigeria, Finland, Saudi Arabia (UAE, Qatar), China, Norway, Switzerland



Resource Mobilization



Resource Mobilization



IBE Council 2014
Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

28

Resource Mobilization

Financing and Fundraising 2013-2014

in USD	Allocated 2013	Allocated 2014	Received 2013	To be received 2014	TOTAL MOBILIZED
Switzerland	660'453	661'521	660'453	661'521	1'321'974
Norway	715'832	648'961	715'832	648'961	1'364'793
Nigeria		100'000		100'000	100'000
GASERC	60'160		60'160		60'160
Bahrain	99'970		99'970		99'970
Canton de Genève	21'322		21'322		21'322
CDIP	10'661		10'661		10'661
GPE	167'362	963'000	2'998'996		2'998'996
UNESCO Emergency Fund	220'156		220'156		220'156
UAE (CAP DEV/Teachers)	174'551	400'000	174'551	400'000	574'551
HIV/AIDS	131'624	26'855	131'624	26'855	158'479
PEIC	-	40'000	-	40'000	40'000
Other (partnerships)	60'854		60'854		60'854
TOTAL	2'322'945	2'840'337	5'154'579	1'877'337	7'031'916
UNESCO Allocation	1'707'800	1'742'200	1'707'800		



IBE Council 2014
Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

29



9. Comprehensive Plan for Policy Dialogue and the ICE



IBE Council 2014
Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

30

Comprehensive plan for policy dialogue and the International Conference on Education (ICE)

- **Purpose:**

To share innovative curricular experience, exemplary case studies and other good practices in the field, to the end of enhancing the awareness of Member States and stakeholders of the range of possibilities available to them in their own curricular innovation and development processes.

- Policy dialogue - a **transversal aspect** of the work of the IBE
- The **current policy context** and key associated questions
- **International Conference on Education in 2016**
- **The nature** of future ICE and regional conferences
- **The location** of the ICE
- **Funding** of the ICE



IBE Council 2014
Overview of the implementation of the IBE Centre of Excellence Strategy

31



8. Revision of the Statutes of the IBE



Revision of the Statutes

1. Length of Presidency

Should the *Statutes of the IBE* and the *Rules of Procedure of the Council of the IBE* be amended to enable the President to be eligible for re-election for one further two-year term?

2. President and country representation on Council

Should the *Statutes of the IBE* and the *Rules of Procedure of the Council of the IBE* be amended so that the President is designated as a person, and that his/her country representative replaces him/her on the Council and on the Steering Committee?

3. Terms of office for Member States and renewal

Should the *Statutes of the IBE* be amended to require a Member State which has been on the Council for two four-year periods to stand down for a period of two years before being eligible for re-election?



10. Follow-up of the recommendations of the IOS Evaluation for Category 1



IOS Evaluation for Category 1

- Thirteen recommendations made to the IBE, all of which have been fully addressed
- Three are of an ongoing nature
 - (1) the issue of continuous communication with other institutes;
 - (2) more effectively structuring and institutionalizing exchanges between the IBE's administration and HQ's central services; and
 - (3) the continuous implementation of cost recovery measures

IOS Evaluation for Category 1

- Six highlighted recommendations
 1. Re-focus mandate on the substance of curriculum development issues
 2. Limited and specific work in HIV/AIDS
 3. *"The focal point for linking and coordinating all UNESCO curricula-relevant work"*
 4. New staffing structure and most effective deployment of available expertise
 5. Revise Statutes: the composition and size of Council, the number of working languages, etc.
 6. Resource mobilization plan



Annexe XII
UNESCO/BIE/C.63/Inf.1
Geneva, 6 February
2014 Original: English/
French

**SIXTY-THIRD SESSION OF THE
COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION**

Geneva, 5 – 7 February 2014

**SOIXANTE-TROISIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 5 – 7 février 2014

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Afrique du Sud / South Africa

Ms Carol NUGA DELIWE
 Chief Director
 Department of Basic Education
 Sol Plaatje House,
 222 Struben,
 Pretoria, 0001
 Afrique du Sud
 Tel.: +27.12 357 3339
 Fax: +27.12 323 5898
Nuga.c@dbe.gov.za

Arménie / Armenia

Ms Satenik ABGARIAN
 Deputy Permanent
 Permanent Mission of the Republic of Armenia
 Av. Du Mail 28
 1205 Genève
 Suisse
 Tel.: +41 22 320 11 00
 Fax: +41 22 320 61 48
 Email: s.abgarian@mfa.am

Mr. George KOCHARIAN
 Counsellor of the Permanent
 Permanent Mission of the Republic of Armenia
 Av. Du Mail 28
 1205 Genève
 Suisse
 Tel.: +41 22 320 11 00
 Fax: +41 22 320 61 48
 Email: g.kocharian@mfa.am

Bahreïn / Bahrain

H.E. Dr. Majed AL NOAIMI
 Minister of Education
 Ministry of Education
 P.O.Box 28636
 Manama
 Bahrain
 Tel.: +973 17 680071
 Fax: +973 680161
 Email: Mn_education@hotmail.com

Dr. Abdelwahid YOUSIF
 Educational Advisor to the Minister
 Ministry of Education
 P.O. Box 43
 Manama
 Bahrain
 Tel.: (973) 17687287
 Fax: (973) 687287
 Email: awyousif@live.com;
aawyousif@gmail.com

Mr. Kamal Mohammed AL THEEB
 Advisor
 Ministry of Education
 P.O.Box 43
 Manama
 Bahrain
 Tel.: +973 39330104
 Fax: +973 17680219
 Email: ka5mal@yahoo.com

Mr. Ebrahim AL SULTAN
 Supervisor
 Office of the Minister,
 Ministry of Education
 P.O. Box 43
 Manama
 Bahrain
 Tel.: +973 17 896 781
 Fax: +973 17 680 161
 Email: rawya_g@moe.gov.bh

Ms. Rawya Fawzi AL GOSAIBI
 Supervisor
 Office of the Minister,
 Ministry of Education
 P.O. Box 43
 Manama
 Bahrain
 Tel.: +973 17 896 781
 Fax: +973 17 680 161
 Email: rawya_g@moe.gov.bh

Ms Njood Yousif ALDOSERI
 P.O. Box 28369
 West Riffa
 Bahrain
 Tel.: +973 36310202
 Email: njoodaldoseri@yahoo.fr

Ms. D. Naser Mohamed AI BUALI AL DOSERI
 Public Relations Specialist
 23 Flat Road Moots Arad
 Manama
 Bahrain
 Tel. (973) 17678191 / 39223931
 Email: al.dossary-doua@hotmail.com

Brésil / Brazil

Mr Marcelo DANTAS DA COSTA
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Delegate
 Maison de l'UNESCO
 Bureau MR.07
 1, rue Miollis
 F-75732 Paris Cedex 15
 Tel : +33 1 45 68 28 90
 Fax : +33 1 47 83 28 40
 Email: dl.marcelo-otavio.br@unesco-delegations.org

Mr. João Lucas QUENTAL NOVAES DE ALMEIDA
Minister Counsellor
Permanent Mission of Brazil to the United Nations Office and other International Organizations in Geneva
15 Ch. Louis-Dunant
1202 Genève
Suisse
Tel.: +41 22 332 5017
Fax: +41 22 910 0751
Email: joao.dealmeida@delbrasgen.org

Ms. Cristina ALEXANDRE
Second Secretary
Permanent Mission of Brazil to the United Nations Office and other International Organizations in Geneva
15 Ch. Louis-Dunant
1202 Genève
Suisse
Tel.: +41 22 332 5017
Fax: +41 22 910 0751
Email: cristina.alexandre@delbrasgen.org

Bulgarie / Bulgaria

Mr Ivan KRUSTEV
Deputy Minister of Education and Science
Ministry of Education, Youth and Science
2 A, Kniaz Dondukov Blvd.
BG-1000 Sofia
Bulgarie
Tel: +359 2 9217 502
Fax: +359 2 9217 574
Email: i.krustev@mon.bg

H.E. Mr. Ivan PIPERKOV
Ambassador
Permanent Representative
Permanent Mission of Bulgaria
Chemin des Crêts-de-Pregny 16
1218 Grand-Saconnex
Suisse
Tel: +41 22 798 03 00
Fax: +41 22 798 03 02
Email: info@mission-bulgarie.ch

Ms Boyana TRIFONOVA
First Secretary
Permanent Mission of Bulgaria
Chemin des Crêts-de-Pregny 16
1218 Grand-Saconnex
Suisse
Tel: +41 22 798 03 00
Fax: +41 22 798 03 02
Email: b.trifonova@mission-bulgarie.ch

Burkina Faso / Burkina Faso

S.E. M. Moussa OUATTARA
Ministre des Enseignements secondaire et supérieur
Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
03 BP 7130
Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tél.: +226 50 32 45 52
Fax: +226 50 30 02 32
Email: ouatt.mouss@gmail.com

S.E. M. Prosper VOKOUMA
Ambassadeur
Représentant permanent du Burkina Faso auprès de l'ONUG
23 Av. de France
CH - 1202 Genève
Tel.: +41.22.734 63 30
Fax: +41.22.734 63 31
Email: mission.burkinafaso-ch@ties.itu.int

Madame Evelyne M. A ILBOUDO,
Représentant permanent adjoint
23 Av. de France
CH- 1202 Genève
Tel.: +41.22.734 63 30
Fax: +41.22.734 63 31
Email: mission.burkinafaso-ch@ties.itu.int

M. Ahmed Baba SOULAMA
Secrétaire général de la Commission nationale burkinabé pour l'UNESCO
c/o Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
03 BP 7046
Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tél.: +226 50 30 72 15 / 70 26 49 85
Fax: +226 50 31 56 14
Email: ahmsoulama@gmail.com

Prof. Amadé BADINI
Professeur
05 BP 6080
OUAGADOUGOU 05
Burkina Faso
Tél. : (226) 70268010 et (226) 50356313
Email : badini_amade@yahoo.fr

M. Urbain DABIRE
Troisième Secrétaire auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Genève
23 Av. de France
CH - 1202 Genève
Tel.: +41.22.734 63 30
Fax: +41.22.734 63 31
Email: mission.burkinafaso-ch@ties.itu.int

Chine / China

Mr. Yue DU
 Secretary General
 Chinese National Commission for UNESCO
 37 Damucang Hutong
 Beijing 100816
 China
 Tel.: +86 10 66 09 64 45
 Fax: +86 10 66 01 79 12
 Email: duy@moe.edu.cn

Mr. Leyong GAO
 First Secretary
 Permanent Delegation of China to UNESCO
 1, rue Miollis
 F - 75732 Paris Cedex 15
 Tel : +33 1 45 68 34 63
 Fax : +33 1 42 19 01 99
 Email: l.gao.cn@unesco-delegations.org

Grèce / Greece

Mr Konstantinos KARTALIS
 Associate professor, university of Athens,
 dept. of environmental physics
 Panepistimiopolis, build phys-v
 Athens 157 84, Greece
 Tel.: +30 210 7276774, 7276843
 Fax: +30 210 7276774
ckartali@phys.uoa.gr

Ms Maria FASSARI
 Deputy Head of International Organizations
 Division
 Ministry of Education and Religious Affairs
 37, PAPANDREOU Str., GR 151 80
 Maroussi, Greece
 Tel:+30 210 344 2474
 Fax: +30 210 344 2365
des-c2@minedu.gov.gr

Honduras / Honduras

Sr. Giampaolo RIZZO ALVARADO
 Deputy Permanent Representative
 Permanent Mission of Honduras to UNOG
 23 Avenue de France
 CH - 1202 Genève
 Tél.: +41 22 710 06 70
 Fax: +41 22 710 07 66
 Email: giampaolo.rizzo@hondurasginebra.ch

Mr Mauricio A. PEREZ
 Counsellor
 Permanent Mission of Honduras to UNOG
 23 Avenue de France
 CH - 1202 Genève
 Tél.: +41 22 710 07 60
 Fax: +41 22 710 07 66
 Email: mauricio.perez@hondurasginebra.ch

Inde / India

Mr. Vinay Sheel OBEROI
 Permanent Representative of India to
 UNESCO
 1, rue Miollis
 75015 Paris
 France
 Tel.: +33 1 45 68 29 88
 Fax: +33 1 45 34 51 88
 Email: dl.india@unesco-delegations.org

Lettonie / Latvia

Dr. Liesma OSE
 Adviser to Minister of Education and Science
 on Inclusive Education
 Ministry of Education and Science,
 Republic of Latvia
 Valnu iela 2
 Riga LV-1050
 Latvia
 Tel.:+37126498654
liesma.ose@izm.gov.lv

Mr Rolands OZOLS
 Education Programme Consultant
 Latvian National Commission for UNESCO
 Pils Square 4-206
 Riga LV-1050
 Latvia
 Tel: + 371 29179865
 E-mail: rolands.ozols@gmail.com

Malaisie / Malaysia

Mr. Khair Bin MOHAMAD YUSOF
 Director General of Education
 Ministry of Education Malaysia
 Level 8, Block E8, Complex E
 Federal Government Administrative Centre
 62604 Putrajaya
 Malaysia
 Tel.: +603 8884 6077
 Fax: +603 8889 4548
 Email: khair.mohamad@moe.gov.my

Mrs Wan Ummul Fathanah WAN MOHD
 NOOR
 Deputy Permanent Delegate of Malaysia to
 UNESCO
 Bureau M7.40,
 1 rue Miollis,
 F - 75732 Paris CEDEX 15
 Te : +33 1 45 68 34 74/75
 Fax : +33 1 42 73 33 52
 E-mail: w.ummul-fathanah.my@unesco-delegations.org

Mongolie / Mongolia

Ms Sodov ONON
Minister Councillor
Permanent Delegation of Mongolia to
UNESCO
5 Av. Robert Schuman
92100 Boulogne-Billancourt
France
Tel.: +33 1 46 05 28 12
Fax: +33 1 46 05 30 16
Email: onon@ambassadedemongolie.fr

Nigéria / Nigeria

H.E. Barr. Ezenwo Nyesom WIKE
Minister of State for Education
Federal Ministry of Education
Federal Secretariat Complex
Phase 3
Shehu Shagari Way
Maitama
Abuja
Nigeria
Tel.: +234 803 433 3060
Email: oayewoh@yahoo.com
ajberedugo@yahoo.com

H.E. Ms. Mariam Y. KATAGUM
Ambassador
Permanent Delegate of Nigeria to UNESCO
Permanent Delegation of Nigeria to UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
F - 75732 Paris Cedex 15
Tel.: +33 1 45 68 27 27
Fax: +33 1 45 67 59 41
Email: m.katagum.ng@unesco-delegations.org

Prof. Godswill OBIOMA
Executive Secretary
Nigerian Educational Research and
Development Council
P.O. Box 12010
Garki PO
Abuja, Nigeria
Tel.: +234 8130776414
Email: obyswill@yahoo.com

Mrs B.U OKPA
Director
Policy, Planning, Management and Research
Department
Federal Ministry of Education
Federal Secretariat Complex Phase 3
Shehu Shagari Way, Maitama
Abuja, Nigeria
Tel.: + 234 805 432 8241
Email: beeokpa@yahoo.com

Ms. Magdalene ANENE-MAIDOH
Secretary-General
Nigerian National Commission for UNESCO
Federal Ministry of Education
Plot 243 Ademulegun Street
Central Area
Abuja, Nigeria
Tel.: +234 803 335 8578
Email: mamaidoh@yahoo.com

Dr. Olu AYEWOH
Technical Advisor to the Minister of State for
Education
Federal Ministry of Education
Federal Secretariat Complex Phase 3
Shehu Shagari Way, Maitama
Abuja, Nigeria
Tel.: +234 803 433 3060
Email: oayewoh@yahoo.com

Mr Simeon NWAKAUDU
Advisor
Federal Ministry of Education
Federal Secretariat Complex Phase 3
Shehu Shagari Way, Maitama
Abuja, Nigeria
Tel.: +234 803 615 3591
Email: nwakaudu1@yahoo.com

Norvège / Norway

Mr. Ole BRISEID
President of the IBE Council
Erik Borresens Alle 33B
3015 Drammen
Norway
Tel.: +47 95276012
Email: olebriseid@yahoo.no

Oman /Oman

Dr. Hamood Khalfan AL-HARTHI
Undersecretary for Education and Curriculum
Ministry of Education
P.O. Box 3
P.C.100, Ministry of Education
Muscat, Oman
Tel.+968 24141634
Fax +968 24414198
Email : hamood99@hotmail.com,
hamood@moe.om

Dr Suad M. AL FORI
Deputy Director, Technical Office for Studies
and Development
Address P. O. Box 3
P.C.100, Ministry of Education
Muscat, Oman
Tel. +968 99858511
Email : widdyff@yahoo.com,
suadmoe@moe.om

Ms Fatma S. AL HINAI
Senior International Relations Specialist,
Omani National Commission for Education,
Culture & Science
Ministry of Education
Tel. +968 99362352
Email alhinaif2008@hotmail.com

Philippines / Philippines

Dr. Dina S. OCAMPO
UNESCO National Commissioner on
Education
Undersecretary
Dept of Educatin
DepED Complex
Meralco Av., Pasig City 1600
Philippines
Tel.: (63-2) 687-4146/633-7202
Mobile: (63-917) 8615444
Email: dina.ocampo@gmail.com;
dina.ocampo@deped.gov.ph,
dl.philippines@unesco-delegations.org

Ms Michelle EDUARTE
Attache
Philippines Mission to the United Nations
Office & Other International Organizations
Avenue Blanc 47
1202 Genève
Suisse
Mobile: +41 78 882 4083
Email: michelle.eduarte@gmail.com

République de Corée / Republic of Korea

Mr. Jiwan YOO
First Secretary
Permanent Delegation of the Republic of
Korea to UNESCO
Tour Montparnasse 607, 33 Avenue du Maine
F- 75015 Paris
Tel : +33 1 44 10 24 08
Fax: +33 1 43 35 38 24
Email: dl.coree-rep@unesco-delegations.org
j.yoo.kr@unesco-delegations.org

Mr. Sphoon KIM
Associate Research Fellow, Division for
Curriculum
Korea Institute for Curriculum and Evaluation
(KICE)
Jeongdong Bldg 21-15, Jeongdong-gil, Jung-
Gu
Seoul
Republic of Korea
Tel: +82-2-3704-5932
Fax : +82 2 3704 3710
Email violaed@kice.re.kr

Sénégal / Senegal

S.E. M. Fodé SECK
Ambassadeur,
Représentant permanent du Sénégal auprès
de l'ONUG
26 chemin de joinville
CH - 1216 Genève
Tel.: +41.22 918 02 30
Fax: +41.22 740 07 11
Email: mission.senegal@ties.itu.int

Monsieur Baba Ousseynou LY
Secrétaire général du ministère de l'éducation
Tel. : +221 775698472
Email : lybabadede@yahoo.fr

M. Aboubacar Sadikh BARRY
Ministre-Conseiller
Mission permanente du Sénégal auprès de
l'ONUG
26 chemin de joinville
1216 Genève
Suisse
Tel.: +41.22 918 02 30
Fax: +41.22 740 07 11
Email: mission.senegal@ties.itu.int

M. Aliou LY
Secrétaire général
Commission nationale du Sénégal pour
l'UNESCO
34, avenue Lamine Gueye
B.P. 11522
Dakar
Sénégal
Tél.: +221 33 822 57 30
Fax: +221 33 821 17 70
Email: lybou5@yahoo.fr

M. Mouhamadou DIA
Premier Secrétaire à la Mission permanente
du Sénégal auprès de l'ONUG
26 chemin de joinville
CH - 1216 Genève
Tel.: +41.22 918 02 30
Fax: +41.22 740 07 11
Email: mission.senegal@ties.itu.int

Slovaquie / Slovakia

Ms Dagmar KOPCANOVA
Head of Education Section
Slovak Commission for UNESCO
Vudpap
Cyprichova Str. 42
831 05 Bratislava
Slovakia
Tel.: +421 2 43 42 09 73
Email : dkopcanova@yahoo.com;

Suisse / Switzerland

S.E. M. Jean-Frédéric JAUSLIN
Ambassadeur
Délégué permanent de la Suisse auprès de
l'UNESCO
Délégation permanente de la Suisse auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
F - 75732 Paris Cedex 15
Tél. : +33 1 45 68 33 96
Fax : +33 1 43 06 21 39
Email : pau.vertretung@eda.admin.ch

Mme Valérie LIECHTI
Education Focal Point
Direction pour le développement et la
coopération
Département fédéral des affaires étrangères
Freiburgstrasse 130
3003 Berne
Suisse
Tel.: +41 31 323 17 34
Email : valerie.liechti@deza.admin.ch

M. Nicolas MATHIEU
Secrétaire général de la Commission suisse
pour l'UNESCO
Département fédéral des affaires étrangères
Bundesgasse 28
3003 Berne
Suisse
Tél.: +41 31 323 41 34
Fax: +41 31 322 10 70
Email : nicolas.mathieu@eda.admin.ch

M. Bernard WICHT
Chef de l'Unité de coordination Culture et
société, Organisations internationales
Secrétariat général CDIP
Haus der Kantoe
Speichergasse 6
Postfach 660
3000 Berne
Suisse
Tel.: +41 31 309 51 23
Fax: +41 31 309 51 10
Email : wicht@edk.ch

M. Benedikt HAUSER
Collaborateur scientifique
Secrétariat d'état à l'éducation, à l'innovation
et à la recherche
Hallwylstrasse 4
3003 Berne
Suisse
Tél. : +41 31 322 68 32
Email: benedikt.hauser@sbf.admin.ch

M. Salman BAL
Conseiller d'Ambassade
Mission permanente de la Suisse auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales
9-11 rue de Varembe
Case postale 194
CH - 1211 Genève 20

Mme Lea BLANK
Coordinatrice de projet
Département fédéral des affaires étrangères
Bundesgasse 28
3000 Berne
Suisse
Email: lea.blank@eda.admin.ch

Laurence Fabry-Lorenzini
DIP Genève

Sébastien Jauslin,
Leo Roman Karrer
Mission permanente de la Suisse auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales
9-11 rue de Varembe
Case postale 194
CH - 1211 Genève20
Tél. : +41 22 749 24 24
Fax : +41 22 749 24 37

OBSERVATEURS / OBSERVERS

Arabie Saoudite / Saudia Arabia

Dr. Mansour ALOSAIMI
Counsellor of Education
Permanent Delegation of Saudi Arabia to
UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Pari Cedex 15
France
Tel. : +33 1 45 68 34 06
Fax : +33 1 47 83 27 24
Email: m.alosaimi.sa@unesco-delegations.org

Koweït / Kuwait

Mr. Muhammed AL SHATTI
Délégué permanent adjoint
Délégation permanente du Koweït auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
France
Tél : +33 1 45 68 26 67
Fax : +33 1 40 65 93 05
Email : m.alshatti.kw@unesco-delegations.org

UNESCO SIEGE / UNESCO HQ

Mr Qian TANG
Assistant Director-General for
Education
UNESCO
7, place de Fontenoy
F- 75352 Paris 07 SP
Tél. : +33 1 45 68 08 31
Fax : +33 1 45 68 56 27
Email : q.tang@unesco.org

Mr Svein OSTTVEIT
Director
ED/EO, Executive Office, UNESCO
7, place de Fontenoy
F -75352 Paris 07 SP
Tél.: (33-1) 45 68 15 24
Fax: (33-1) 45 68 56 27
Email: s.osttveit@unesco.org

UNESCO GLO / UNESCO GLO

M. Abdulaziz ALMUZAINI
Director of the Liaison Office and UNESCO
Representative to the United Nations, Geneva
15 route des Morillons
1218 Grand-Saconnex / Genève
Suisse
Tel.: +41 22 917 78 82
Email: a.almuzaini@unesco.org

UNESCO BIE / UNESCO IBE

Ms Clementina ACEDO, Director
Mr. Joseph NGU, Deputy Director
Mr. Massimo AMADIO, Senior Programme
Specialist
Mr Mark MASON, Senior Programme
Specialist
Mr. Renato OPERTTI, Programme Specialist
Ms Amapola ALAMA, Programme Specialist
Mr. Mohammed BOUASSAMI, Administrative
Officer